



TRAITS ET PORTRAITS

UNE COLLECTION PARTICULIÈRE

PARIS | 28 MARS 2019

Sotheby's EST. 1744

COUVERTURE
LOT 106
DOS DE COUVERTURE
LOT 101
CETTE PAGE
LOT 108



TRAITS ET PORTRAITS

UNE COLLECTION PARTICULIÈRE



TRAITS ET PORTRAITS

UNE COLLECTION PARTICULIÈRE

VENTE À PARIS
28 MARS 2019
VENTE PF1956
18 H

EXPOSITION

Samedi 23 mars
11 h - 19 h

Dimanche 24 mars
14 h - 18 h

Lundi 25 mars
10 h - 18 h

Mardi 26 mars
10 h - 18 h

Mercredi 27 mars
10 h - 18 h

76, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
+33 1 53 05 53 05
sothebys.com

Vente dirigée par Helena Newman
Agrément du Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux
Enchères Publiques n° 2001-002 du 25 octobre 2001

275
YEARS
EST. 1744

Sotheby's EST. 1744

Sotheby's France



Mario Tavella
Président-directeur général,
Sotheby's France
Chairman, Sotheby's Europe



Cécile Bernard
Directrice générale



Cyrille Cohen
Vice-président



Anne Heilbronn
Vice-présidente



Stefano Moreni
Vice-président



Pierre Mothes
Vice-président

ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE: PARIS



Aurélie Vandevoorde
Directeur du Département
+33 (0)1 53 05 53 56
aurelie.vandevoorde
@sothebys.com



Etienne Hellman
Senior Director, spécialiste
+33 (0)1 53 05 53 73
etienne.hellman
@sothebys.com



Aude Clerempuy
Administrateur de la vente
+33 (0)1 53 05 52 90
aude.clerempuy
@sothebys.com



Jeanne Calmont
Deputy Director, Spécialiste
+33 (0)1 53 05 52 79
jeanne.calmont
@sothebys.com



Aurélie Massou
Deputy Director, Junior Spécialiste
+33 (0)1 53 05 52 36
aurelie.massou
@sothebys.com



Bénédicte van Campen
Spécialiste, Expert liaison
+33 (0)1 53 05 53 57
benedicte.vancampen
@sothebys.com



Juliane Cuisson
Junior Catalogueur
+33 (0)1 53 05 52 59
juliane.cuisson
@sothebys.com



Marie Laurenson
Junior Catalogueur
+33 (0)1 53 05 53 87
marie.laurenson
@sothebys.com

Spécialistes Responsables De La Vente

Pour toute information complémentaire concernant les lots de cette vente, veuillez contacter les experts listés ci-dessous

ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE: LONDRES



Helena Newman
*Board Director,
Chairman,
Sotheby's Europe*



Tania Remoundos
*Deputy Head
of Department*
+44 (0)20 7293 6130
tania.remoundos
@sothebys.com



Olimpia Isidori
*Deputy Director,
Specialist,*
+44 (0)20 7293 6130
olimpia.isidori
@sothebys.com

DESSINS ANCIENS



Gregory Rubinstein
*Head of Department,
Worldwide*
+44 (0)20 7293 5417
greg.rubinstein
@sothebys.com



Cristiana Romalli
*Senior International
Director*
+44 (0)20 7293 5419
cristiana.romalli
@sothebys.com



Claire Anderson
Senior Cataloguer
+44 (0)20 7293 5333
claire.anderson
@sothebys.com

NEW YORK



Alexander Faber
*AVP Specialist
Deputy Director*
+1 212 606 7552
alexander.faber
@sothebys.com

PARIS



Clémence Enriquez
Administrator
+33 (0)01 5305 5394
clémence.enriquez
@sothebys.com

ESTAMPES: LONDRES



Charlotte North
Deputy Director, Specialist
+44 (0)20 7293 5768
charlotte.north
@sothebys.com

ESTAMPES: PARIS



Caroline Bessière
Deputy Director, Expert liaison
+33 (0)1 53 05 52 84
caroline.bessiere
@sothebys.com

RÉFÉRENCE DE LA VENTE

PF1956 "MUSIQUE"

ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES & ORDRES D'ACHAT

+33 (0)1 53 05 53 48
Fax +33 (0)1 53 05 52 93/94
bids.paris@sothebys.com

Les demandes d'enchères
téléphoniques doivent nous parvenir
24 heures avant la vente.

ENCHÈRES DANS LA SALLE

+33 (0)1 53 05 53 05

ADMINISTRATEUR DE LA VENTE

Aude Clerempuy
aude.clerempuy@sothebys.com
+33 (0)1 53 05 52 41
Fax +33 (0)1 53 05 52 88

PAIEMENTS, LIVRAISONS ET ENLEVEMENT

Post Sale Services
Jean-Luc Rougier
Post Sale Manager
Tel + 33 1 (0) 53 05 53 81
Fax + 33 1 (0) 53 05 52 11
frpostsaleservices@sothebys.com

SERVICE DE PRESSE

Sophie Dufresne
sophie.dufresne@sothebys.com
+33 (0)1 53 05 53 66

PRIX DU CATALOGUE

30 € dans nos bureaux

ABONNEMENTS AUX CATALOGUES

+33 (0)1 53 05 53 05
+44 (0)20 7293 5000
+1 212 606 7000
cataloguesales@sothebys.com
sothebys.com/subscriptions

Remerciements: Diane Schrenzel

Division of Fine Art | Impressionist & Modern Art

EUROPE



RAPAELE BLANGA



THOMAS
BOYD-BOWMAN



BERNHARD
BRANDSTAETTER



NINA BUHNE



ALEXANDRA CHRISTL



EVA DONNERHACK



CLAUDIA DWEK



VALÉRIE DELFOSSE



VIRGINIE DEVILLEZ



SIÁN FOLLEY



PHILIP HOOK



OLIMPIA ISIDORI



ANDREA JUNGMANN



NICOLA KEGLEVICH



CAROLINE LANG



JAMES MACKIE



MARIE-EDMÉE DE
MALHERBE



SIGAL MORDECHAI



HELENA NEWMAN



GALLUS PESENDORFER



STEFAN PUTTAERT



TANIA REMOUNDOS



DR. KATHARINA
ZU SAYN-WITTGENSTEIN



ALEXANDRA SCHADER



NINI STEPANOVA



ALEKSANDRA
TODOROVIC



SAMUEL VALETTE



EMMANUEL
VAN DE PUTTE



AURORA ZUBILLAGA

NORTH AMERICA



JENNIFER BIEDERBECK



THOMAS BOMPARD



AMY CAPPELLAZZO



JULIAN DAWES



LISA DENNISON



BENJAMIN DOLLER



EDITH EUSTIS



GARY METZNER



SCOTT NIICHEL



ALLAN SCHWARTZMAN



SIMON SHAW



LIZ STERLING

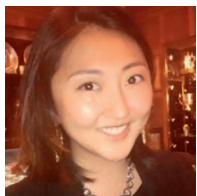


AUGUST URIBE

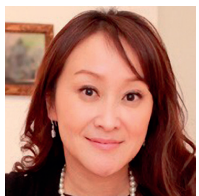
ASIA



KEVIN CHING



JEN HUA



WENDY LIN



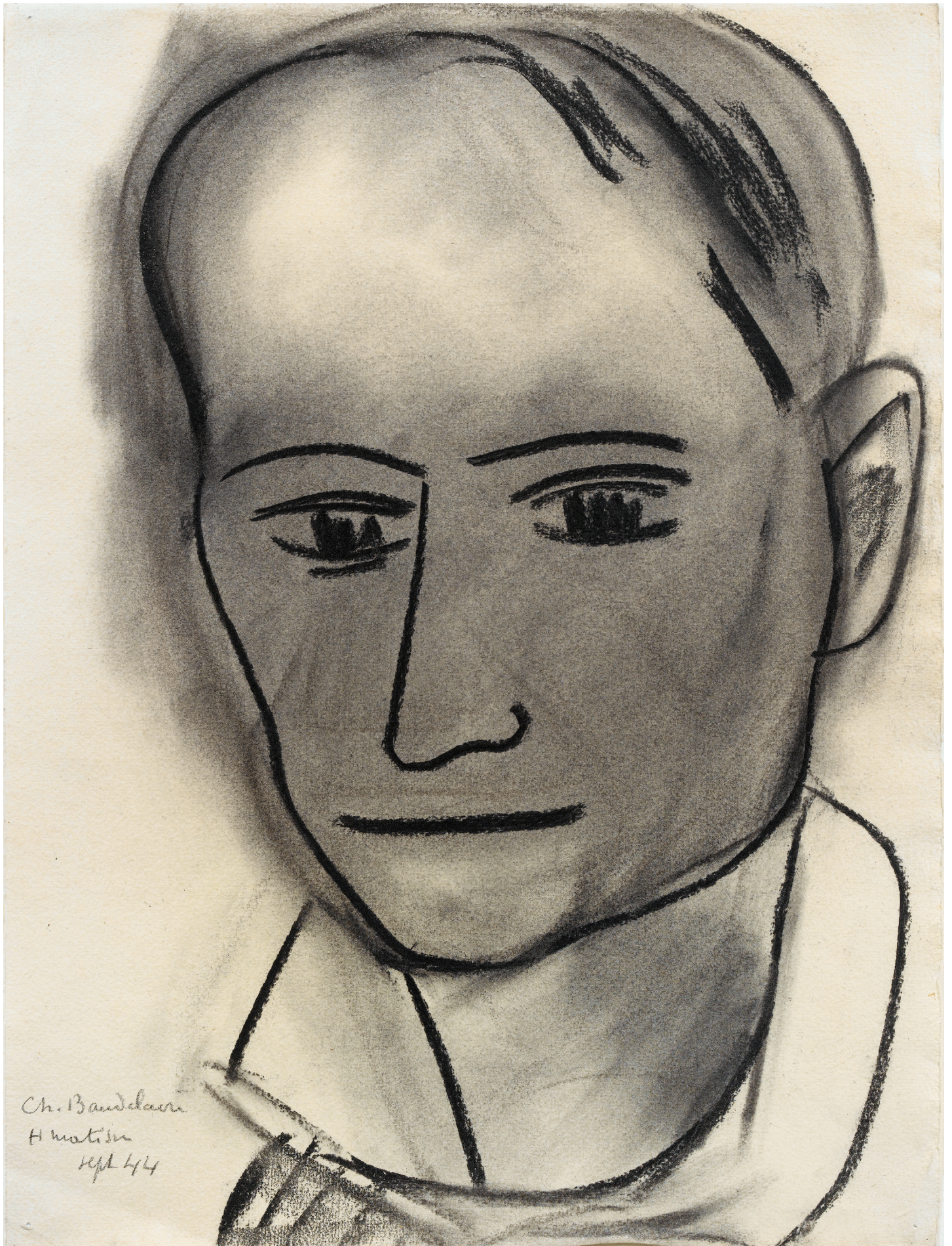
YOSHIKO MARUTANI



ESTHER SEET



PATTI WONG



Sommaire

3	INFORMATIONS SUR LA VENTE
5	SPÉCIALISTES
10	TRAITS ET PORTRAITS: UNE COLLECTION PARTICULIÈRE LOTS 101-122
69	FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT
70	AVIS AUX ENCHÉRISSEURS GUIDE FOR ABSENTEE BIDDING
71	ABSENTEE BID FORM
72	INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS
74	EXPLICATION DES SYMBOLES
75	INFORMATION TO BUYERS
77	EXPLANATION OF SYMBOLS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
80	ESTIMATIONS ET CONVERSIONS ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS
82	DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
84	INDEX SOTHEBY'S EUROPE

TRAITS ET PORTRAITS

UNE COLLECTION PARTICULIÈRE

Les vingt-et-une œuvres choisies que Sotheby's a le privilège de présenter sont les traits de crayon et les traits de génie d'artistes qui vont du Maniérisme à Picasso. En filigrane se dessine l'esprit du Collectionneur qui les a réunies : un esprit humaniste et éclairé auquel rien de ce qui est art n'est étranger. L'esprit est également libre et audacieux, prompt à flirter avec les conventions, les modes et le goût. De lui on pourrait dire qu'il aime la beauté autant que la laideur, comme le blanc et le noir dans l'espace de l'échiquier. Ce sont l'inspiration et l'excellence qui sont visées.

A regarder ces feuilles, un groupe en mouvement (*La Charité Romaine* de Barbieri), un portrait d'artiste (*Baudelaire* de Matisse) ou celui de l'être aimé (le portrait de Dora Maar sur la plage de Picasso) en passant par une tête d'expression (*Tête d'un Indien d'Amérique* de Tiepolo), un dénominateur commun surgit derrière l'œil du Collectionneur : l'expression dans ce qu'elle peut avoir

de plus expressionniste. Cet expressionnisme, c'est celui qui irrigue les postures des silhouettes de Piranèse autant qu'il érotise la chair des nus de Picasso.

A travers quatre siècles de création et à travers les techniques les plus sophistiquées (encre, fusain ou sanguine), cet ensemble interroge les tréfonds de l'acte du dessin. Au-delà d'une plongée dans les profondeurs de l'âme humaine, ces feuilles livrent une plongée dans le processus créatif. L'œil du Collectionneur qui présida à leur choix ne s'y est pas trompé : ce qui fut choisi, c'est l'instant décisif où l'hésitation en suspens s'exprime dans le geste.

Cette affirmation est à rebours de l'idée commune associant le dessin à l'esquisse ou au travail essentiellement préparatoire. Les œuvres de la Collection suffiraient à prouver l'indépendance et la fierté du genre. Picasso et Matisse arrivent à ce point d'orgue, offrant une vision ultra-contemporaine du dessin, conçu en dehors de toute hiérarchie, en tant qu'œuvre achevée et en tant que tel.

The twenty-one selected works of art that Sotheby's has the privilege of presenting, are crayon drawings and masterpieces by artists ranging from the Mannerist painters to Picasso. The character of the collector is also implicit in the collection; an enlightened humanist for whom all art is relevant. He is free-spirited and audacious, quick to flirt with convention, fashions and tastes. It is evident that he appreciates beauty and ugliness in equal measure, like the black and white of a chessboard. His focus is on inspiration and excellence.

Flicking through these pages we see a group in motion (*La Charité Romaine* by Barbieri), portraits of an artist (*Baudelaire* by Matisse) or a loved one (Picasso's portrait of Dora Maar on the beach), right through to an expressive head study (*Head of a Native American* by Tiepolo). A common denominator emerges among the collector's choices: a desire to assemble the most Expressionist of collections.

This Expressionism is infused into the postures of Piranèse's silhouettes, as it is in the erotic flesh of Picasso's nudes.

Spanning four centuries of creativity and incorporating the most sophisticated techniques (ink, charcoal and chalk), this collection examines the depths of the art of drawing. As well as journeying deep into the human soul, these pages present an exploration of the creative process. In presiding over these selections, the collector's eyes have not deceived him; choices were made in a decisive moment where pending hesitation is transformed into action.

This affirmation goes against the common perception that associates drawing with sketches or preparatory work. The artworks in this collection are sufficient proof of the genre's independence and merits. Picasso and Matisse arrive at the forefront of this defining moment, offering an ultra-contemporary vision of drawing, which is conceived in the absence of any hierarchy, as art in its own right.

GIOVANNI DOMENICO TIEPOLO

Venice 1727 - 1804

Etude de tête d'un Amérindien

Pierre noire, rehauts de craie blanche, sur papier bleu ;
porte un numéro à la plume et encre brune en bas à gauche : 855
294 x 201 mm ; 11½ by 8 in.

Black chalk, heightened with white chalk, on blue paper ;
bears numbering in pen and brown ink, lower left: 855

PROVENANCE

Giovanni Domenico Bossi (1767-1853), par descendance à sa fille Maria Theresa Karoline Bossi (1825-1881), par descendance à son mari, Carl Christian Friedrich Beyerlen (1826-1881), sa vente Stuttgart, H.G Gutekunst, 27 mars 1882 (numéro de lot inconnu) ;
Dr. Hans Wendland, 1927 ;
Leo Franklyn ;
Paul Wallraf, Londres, jusqu'en 1977 (une étiquette collée au verso porte un numéro : 37) ;
James Faber Ltd., Londres ;
Acquis auprès de cette galerie, 31 mars 2010.

BIBLIOGRAPHIE

George Knox, *Giambattista and Domenico Tiepolo: a study and catalogue raisonné of the chalk drawings*, Oxford 1980, p. 287, no. M.657, non reproduit

20 000-30 000 € 22 900-34 300 US\$

Cette étude de tête théâtrale d'un Amérindien, dessinée avec force et expression, était auparavant donnée à Giovanni Battista Tiepolo, mais est stylistiquement plus proche des études à la pierre noire de son fils Giovanni Domenico.

En raison de l'étroite relation de travail entre le père et le fils, Domenico réalisait souvent des copies d'après des tableaux et des dessins de Giovanni Battista. Ils collaboraient aussi à de nombreux projets et commandes ce qui voulait dire que leur travail était inextricablement lié. Au vu de l'exotisme de cette étude de tête, le dessin pourrait être en relation avec le décor peint par Giovanni Battista à la Résidence de Würzburg en Bavière, une commande immense et extrêmement importante qui occupa l'artiste de 1750 à 1753. De nombreuses figures d'Amérindiens apparaissent dans la fresque peinte au-dessus du grand escalier d'honneur du palais et représentant l'*Allégorie de l'Amérique: Apollon et les quatre continents*. Au moins deux figures portant une coiffe à plume assez similaire sont incluses dans cette fresque, l'une vue de dos, l'autre, sur la gauche, juste au-dessus du crocodile, cependant aucune ne correspond exactement à ce dessin. Le lien thématique avec le plafond de Würzburg est néanmoins indiscutable et l'artiste fit certainement bien d'autres études de figures que celles qui correspondent directement aux personnages tels qu'ils apparaissent dans la composition finale.

Dans son essai "The Fiery and Poetic Fantasy of Giambattista Tiepolo", Keith Christiansen commente avec pertinence l'intérêt que Giovanni Battista porte aux thèmes exotiques, observant que son "amour pour le costume exotique – qu'il soit employé pour introduire un élément festif ou curieux (ce que ses contemporains appelaient *bizzarria*), ou bien simplement pour ajouter une autre dimension à l'histoire – fait partie intégrante de l'imaginaire de Tiepolo, un aspect bien documenté par les nombreux dessins de figures individuelles et de têtes¹". Cette étude puissante et audacieuse incarne l'imagination vive de Giovanni Battista et démontre clairement comment il inspira son fils à produire ses propres études de têtes en grand nombre.

La présente feuille vient d'un important groupe de dessins de Tiepolo de la collection Bossi-Beyerlen. Pour une étude sur le contenu de cette collection et sa dispersion, et pour une explication sur la numérotation au verso (qui indique les prix), voir George Knox, *op.cit.*, vol. I pp. 200-291.

¹ *Giambattista Tiepolo*, cat. expo., Venise, Museo del Settecento Veneziano Ca'Rezzonico, New York, The Metropolitan Museum of Art, 1996-1997, pp. 278-279

Expressive and vigorously drawn, this dramatic head study of a native American was previously given to Giovanni Battista Tiepolo, but is stylistically closer to his son Giovanni Domenico's studies in chalk.

The close working relationship between father and son meant that Domenico often made copies after Giovanni Battista's paintings and drawings; they also collaborated on many projects and commissions which meant their work was inextricably linked. Due to the exotic subject of the present character study it may relate to Giovanni Battista's work at the Residence palace, Würzburg, an extensive and highly influential commission that occupied the artist between 1750 and 1753. A number of native American figures appear in the fresco, *Allegory of America: Apollo and the Four Continents*, painted over the cornice of the stairwell at Würzburg. At least two figures wearing very similar feathered headdresses are included in the fresco, one seen from behind, the other to the left, immediately above the crocodile, but neither corresponds exactly with the present drawing. All the same, the thematic connection with the Würzburg ceiling is indisputable, and the artist would surely have made many more related figure studies than those that correspond directly with figures in the final composition.

In his essay, 'The Fiery and Poetic Fantasy of Giambattista Tiepolo', Keith Christiansen aptly comments on Giovanni Battista's interest in the exotic observing that his 'love of exotic costume – whether used to introduce an element of festivity or strangeness (what contemporaries referred to as *bizzarria*) or simply to add another dimension to the story – is an intrinsic part of Tiepolo's imagination: one well documented in his numerous drawings of individual figures and heads.¹ This bold and powerful study embodies Giovanni Battista's vivid imagination and clearly demonstrates how he inspired his son to produce numerous character head studies of his own.

The present drawing came from the important group of Tiepolo drawings in the Bossi-Beyerlen collection. For a discussion of the contents and dispersal of this collection and an explanation of the numbering on the verso (which indicate their prices), see George Knox, *op.cit.*, vol. I pp. 200-291.

¹ *Giambattista Tiepolo*, exhib. cat., Venise, Museo del Settecento Veneziano Ca'Rezzonico; New York, The Metropolitan Museum of Art, 1996-1997, pp. 278-279



PABLO PICASSO

Nu assis sur un coussin

Exécuté le 7 février 1971.
signé *Picasso*, daté 7.2.71. et numéroté //
(en haut à gauche)
crayon sur papier
32,5 x 19 cm; 12¾ by 7½ in.

Executed on February 7, 1971.
signed *Picasso*, dated 7.2.71. and numbered //
(upper left)
pencil on paper

PROVENANCE

Vente : Artcurial, Paris, 7 juin 2006, lot 16
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Christian Zervos, *Pablo Picasso, Œuvres de 1971-1972*, Paris, 1978, vol. 33, no. 35, reproduit p. 12

⊕ 80 000-120 000 € 91 500-138 000 US\$





Eugène Durieu, *Nu* (modèle pour Delacroix)

“Dessiner, c’est prendre possession du monde et, très directement, des femmes aimées [...]. Il faut garder à l’esprit ce rôle exploratoire pour saisir la portée des œuvres dessinées appartenant aux six dernières années de travail de l’artiste [...]. Il s’y donna entièrement, je veux dire, sans peindre. Or, s’il récapitule son monde imaginaire, jeunes filles à prendre, toutes plus affriolantes les unes que les autres, duègnes, mousquetaires du temps des Ménines, au-delà de l’humour, de la distanciation, comment ne pas lire l’engagement total : chaque dessin est la minute de vérité.”

Pierre Daix (“Des dessins pour tout dire”, in *Picasso. Gouaches, Lavis et dessins* 1966-1972, Paris, 1981)

“To draw is to take control of the world and, to be very direct, of beautiful women [...]. We must bear in mind this commandeering character in order to comprehend the significance of the drawings created by the artist over the last six years [...]. He has given himself to them entirely; without even painting. Yet, if we were to summarise his imaginary world: young girls for the taking - each one more enticing than the last; chaperones; musketeers from the Las Meninas era; beyond the humour and detachment this elicits, how can we see anything but total commitment? Each drawing is a moment of truth.”

Pierre Daix (“Des dessins pour tout dire”, in *Picasso. Gouaches, Lavis et dessins* 1966-1972, Paris, 1981)

“Matisse en mourant, m’a légué ses odalisques” confiera Picasso à Roland Penrose après la mort du maître (Roland Penrose, *Picasso*, Paris, Flammarion, 1982, p. 159). C’est dire l’importance qu’il accordait à cette série d’œuvres peintes à Nice dans les années vingt. Matisse, reprenant une tradition de la peinture du XIX^{ème} siècle, magistralement interprétée par Ingres et Delacroix, parvient parfaitement à intégrer le corps nu modelé et ombré dans un décor ornemental qui affirme la planéité du tableau. Dans *Nu assis sur un coussin*, au-delà du sujet, c’est la pureté du trait qui rappelle non seulement Matisse mais également les œuvres classiques de Picasso dans les années 1920. L’artiste donne ici l’une de ses multiples interprétations de son thème de prédilection : le nu féminin. A travers cette figure sensuelle aux formes sculpturales dans un intérieur orientaliste, *Nu assis sur un coussin* démontre comment Picasso, alors au crépuscule de sa vie, a su garder intact son sens de l’érotisme et sa virtuosité technique.

“When he died, Matisse left me his odalisques” Picasso told Roland Penrose following the death of the master (Roland Penrose, *Picasso*, Paris, Flammarion, 1982, p.159). This demonstrates how important this series of work, painted in Nice in the 1920s, were to him. Revisiting an artistic tradition of the 19th century, masterfully interpreted by Ingres and Delacroix, here Matisse manages expertly to incorporate the shaded nude into an ornamental setting that confirms the flatness of the painting. In *Nu sur un coussin*, beyond the subject itself, the purity of the lines are also reminiscent of Matisse, as well as Picasso’s own classic works of the 1920s. Here the artist gives one of his many interpretations of his favourite theme, that of the nude female. Through this sensual, sculptured figure in an oriental interior, *Nu sur un coussin* demonstrates how in his twilight years, Picasso still retained his sense of eroticism and his technical virtuosity.

GIOVANNI FRANCESCO BARBIERI, CALLED GUERCINO

Cento 1591 - 1666 Bologna

Charité romaine: Cimon et Péro

Plume et encre brune et lavis, dans des traces d'encadrement à l'encre brune ; porte une ancienne attribution à la plume et encre brune en bas à gauche : *Guercino*
216 by 170 mm; 8½ by 10⅝ in.

Pen and brown ink and wash, within traces of brown ink framing lines ; bears old attribution in pen and brown ink, lower left : *Guercino*

PROVENANCE

Padre Sebastiano Resta, Rome ;
Présenté par lui à Monsignor Giovanni Matteo Marchetti, Arezzo, en 1698 ;
Par descendance à son neveu, Cavaliere Orazio Marchetti da Pistoia ;
Vendu en 1710 avec la collection de dessins Resta à John, Lord Somers, Londres (L.2981, avec sa numérotation en bas à droite : *d.82*) ;
Probablement sa vente, Londres, Peter Motteaux, 16 mai 1717 ;
Richard Houlditch, Londres ;
Par descendance à son fils, Richard Houlditch Jr., Londres (L.2214) et sa numérotation associée, en bas à droite : *13* ;
Probablement sa vente, Londres, Langford, 12-14 février 1760 ;
Collection particulière, Londres, vers 1950 ;
Par descendance jusqu'en 2013 ;
Galerie Stephen Ongpin Fine Art, Londres ;
Acquis auprès de cette galerie.

BIBLIOGRAPHIE

N. Turner, *The Paintings of Guercino*, Rome 2017, p. 542, sous le no. 251, fig. 251.a, reproduit.

20 000-30 000 € 22 900-34 300 US\$

Ce dessin est en relation avec un tableau de *Cimon et Péro* du Guerchin, aujourd'hui dans la collection Schoeppler à Londres, qui fut commandé à l'artiste par la Marquise Bentivoglio comme cadeau à Monseigneur Mazarin lorsqu'il était nonce apostolique en France¹. Le tableau est mentionné dans le livre de compte du Guerchin : est indiqué un paiement de 66 *scudi*, reçu par le peintre le 23 août 1639, pour un tableau dont le sujet est signalé comme une « *Carità Romana* »².

L'histoire de *Cimon et Péro*, plus communément connue comme *Charité romaine*, est contée par l'historien romain Valère Maxime dans ses *Factorum et dictorum memorabilium libri IX*, une compilation d'histoires de la Rome antique écrite vers 30 avant J.-C. Le vieux Cimon est emprisonné et condamné à mourir de faim, mais sa fille Péro l'allaita en secret et le garde ainsi en vie.

Au moins quatre autres dessins du Guerchin montrant ce sujet sont connus ; tous pourraient être en relation avec la commande Bentivoglio³. On peut citer une étude de composition dans la collection de Bernd et Verena Klüser à Munich et une étude à la sanguine passée sur le marché de l'art à New York, et dont une contre-épreuve retouchée se trouve dans la Royal Collection à Windsor Castle.

¹ Turner, *op. cit.*, p. 542, no. 251, repr.

² B. Ghelfi, *Il Libro dei conti del Guercino, 1629-1666*, Venise 1997, pp. 98-9, no. 204

³ Turner, *op. cit.*, p. 542, sous le no. 251, *Drawings* 1-3 et 5

This drawing relates to a painting of *Cimon and Pero* by Guercino, today in the Schoeppler collection, London, which was commissioned from the artist by the Marchese Bentivoglio as a gift for Monsignor Mazarin when he was Papal Nuncio in France.¹ The painting is mentioned in Guercino's account book, which records a payment of 66 *scudi* for the picture, received by the artist on the 23rd August 1639 with the subject specified as a '*Carità Romana*'.²

The story of Cimon and Pero, more commonly known as 'Roman Charity' is recounted by the Roman historian, Valerius Maximus, in his *Factorum et dictorum memorabilium libri IX*, a compendium of stories of Ancient Rome, written around 30 BC. The elderly Cimon is imprisoned and left to die of starvation, but is secretly nursed by his daughter Pero, who keeps him alive by doing so.

At least four other drawings of this subject by Guercino are known, all of which may also be related to the Bentivoglio commission.³ These include a compositional study in the Bernd and Verena Klüser collection, Munich and a red chalk study previously on the New York art market, of which a retouched offset is in the Royal Collection at Windsor Castle.

¹ Turner, *op. cit.*, p. 542, no. 251, reproduced

² B. Ghelfi, *Il Libro dei conti del Guercino, 1629-1666*, Venice 1997, pp. 98-9, no. 204

³ Turner, *op. cit.*, p. 542, under no. 251, *Drawings* 1-3 and 5



TAILLE RÉELLE

JUSEPE DE RIBERA, CALLED LO SPAGNOLETTO

Játiva, Valencia 1591 - 1652 Naples

Tête de femme portant un voile avec deux petites figures nues dessus

Sanguine

121 by 92 mm; 47⁵/₈ x 36¹/₄ in.

Red chalk

PROVENANCE

Vente anonyme, Paris, Boisgirard-Antonini, 18 décembre 2013, lot 222 (comme *Ecole d'Italie du Nord vers 1600*) ;

Galerie Artur Ramon Art, Barcelone ;

Acquis auprès de cette galerie

BIBLIOGRAPHIE

V. Farina, 'Ribera's Satirical Portrait of a Nun', *Master Drawings*, LII, no. 4 (2014), pp. 471-480, reproduit p. 472, fig. 1 ;

G. Finaldi, *Jusepe de Ribera. The Drawings*, cat. expo., Madrid, Museo Nacional del Prado, Seville, Fundación Focus, et Dallas, Meadows Museum, SMU, 2016, pp. 324-325, cat. no. 135, reproduit p. 325 (notice par E. Cenalmor, G. Finaldi, E. Payne).

40 000-60 000 € 45 700-69 000 US\$

Le présent dessin est un merveilleux exemple du talent de dessinateur de Ribera, combiné à un réalisme expressif unique, typique de l'esprit vif et non conventionnel de l'artiste. C'est l'une des feuilles les plus intrigantes de son corpus. Comme l'a suggéré Viviana Farina (voir *Bibliographie*), la première à avoir attribué ce dessin à Ribera, il pourrait s'agir d'un portrait dessiné d'après nature. Cette tête de vieille femme, décrite avec précision et subtilité, porte un voile serré autour du visage et un collier de perles ressemblant à un chapelet lui tombe sur la poitrine. Cela pourrait indiquer que le modèle était une vieille religieuse, identifiée par Farina à Suor Eufrosina (née Donna Vittoria de Silva), fondatrice et mère supérieure du couvent franciscain de Santissima Trinità delle Monache à Naples.

Cette étude, magnifiquement exécutée à la seule sanguine, un médium que Ribera exploita si efficacement tout au long de sa carrière, est dessinée avec délicatesse et précision, laissant la couleur naturelle du papier renforcer les effets de clair-obscur qui animent les traits du visage. Cette image spirituelle et intense pourrait en effet bien avoir été exécutée d'après nature. C'est une caractéristique qui distingue cette œuvre des autres représentations de têtes grotesques et satiriques où les particularités des traits du visages sont accentuées et jouent un rôle bien plus important que dans le présent dessin. Ici, la tête de la vieille femme est légèrement tournée vers le côté mais le spectateur peut toujours voir son regard fixe et déterminé. Celui-ci paraît dirigé vers le bas mais, comme le note Farina, seul son œil droit semble fonctionner, tandis que « *l'orbite de l'œil gauche révèle un vide sous une arcade sourcilière balafmée, vraisemblablement le résultat d'un grave accident* ». Selon Farina, « *des détails si précis et inhabituels laissent penser que le modèle était quelqu'un que Ribera connaissait en personne* ».

The present drawing is a wonderful example of Ribera's skill as a draughtsman, combined with the unique expressive realism typical of the artist's unconventional and spirited mind. It is one of the artist's most intriguing sheets. As Viviana Farina, who first attributed the drawing to Ribera, has suggested (*loc. cit.*), it could be a portrait drawn from life. The refined and subtle description of the head of an old woman wearing a tight-fitting veil, with a rosary-like bead necklace hanging down her chest, could indicate the sitter was an elderly nun identified by Farina as Suor Eufrosina (born Donna Vittoria de Silva), the founder and Mother Superior of the Franciscan convent of Santissima Trinità delle Monache in Naples.

Beautifully executed, solely in the red chalk that Ribera exploited so effectively throughout his career as a draughtsman, this sheet is delicately and precisely drawn, leaving the natural colour of the paper to enhance the strong chiaroscuro effects that animate the features of the face. This witty and intense image could indeed very well be executed from life. This aspect distinguishes the present work from other representations of grotesque and satirical heads, where the accentuated peculiarities of the figures' features play a much more significant role than in the present image. Here, the old lady's head is turned slightly to one side, but the viewer can still clearly see her fixed and determined stare. Her glance seems to be directed downwards, though, as Farina points out, only her right eye appears to be functional, while 'the left eye socket reveals an empty void below a scarred eyebrow, presumably the result of a serious injury'. In Farina's view, 'such precise and unusual details suggest that the sitter was someone actually known to Ribera'.



TAILLE RÉELLE

Contrairement à la finition délicatement raffinée du visage, d'autres parties, comme le voile et les épaules, sont exécutées beaucoup plus librement et ombrées par des lignes parallèles d'une grande maîtrise. Les perles du rosaire ont aussi une fonction importante, remplissant un espace autrement vide et créant des contrastes forts et lumineux. L'effet de cette image est savamment calibré, bien que toujours spontané, et c'est seulement au deuxième coup d'œil que l'on aperçoit les deux petites figures, peut-être des acrobates, qui s'étalent au-dessus du voile de la vieille femme, le tenant presque en place. Leur présence transforme le dessin d'un simple portrait en une image satirique et énigmatique, même un peu dérangement, et qui appartient à un genre que l'on trouve ailleurs dans les dessins de l'artiste. Dans la notice de ce dessin dans le récent catalogue d'exposition, et dans le catalogue raisonné des dessins de Ribera (voir *Bibliographie*), Cenalmor, Finaldi et Payne rapprochent ces étranges figures au-dessus de la tête de la vieille femme à des personnages de « Liliputiens » présents dans d'autres dessins de caprices datant de la fin des années 1620 à la fin des années 1630. On peut citer en particulier les feuilles représentant un *Homme masqué avec de petites figures grimant le long de son corps* (Madrid), un *Homme portant un large manteau avec, sur sa tête, une petite figure d'homme nu portant une bannière* (New York), un *Homme portant un bonnet phrygien avec de petites figures grimant dessus* (Philadelphie) et une *Tête grotesque avec de petites figures sur son chapeau* (Collection particulière)¹. De plus, Farina a suggéré que ces figures acrobatiques pourraient avoir été inspirées par des sculptures ou des dessins pour des projets d'arts décoratifs tels que *l'Etude pour un coffret* (Musée des Offices) ou les *Etudes de grotesque* (Musée du Louvre) de Salviati².

Notre dessin a été également comparé, aussi bien par Farina que par Cenalmor, Finaldi et Payne, à *l'Etude de tête grotesque*

avec des goïtres et oreilles pointues, une sanguine conservée au Fitzwilliam Museum à Cambridge (fig. 1)³. Brown considérait cette dernière comme étant dessinée d'après nature, d'après le modèle qui avait servi à Ribera pour réaliser son eau-forte d'une *Grande tête grotesque* (fig. 2)⁴. Dans son étude où elle met en relation le dessin du Fitzwilliam Museum avec deux eaux-fortes de l'artiste, la *Petite tête grotesque* et la *Grande tête grotesque*, Farina identifie la date de 1622 présente sur la première gravure comme « le point de référence chronologique pour ce type d'œuvre ». Elle considère, pour des raisons stylistiques, que notre dessin peut être daté vers le milieu des années 1620. Cenalmor, Finaldi, et Payne, en revanche, pensent qu'il devrait être daté vers la fin des années 1630 « en raison de sa liberté d'expression et de l'analogie thématique avec d'autres dessins comme la *Tête grotesque* avec des petites figures sur son chapeau et la *Tête grotesque* d'un homme barbu avec le bonnet phrygien⁵ ».

Ribera était clairement fasciné par les physionomies grotesques, le liant ainsi à la tradition léonardesque des têtes grotesques et à l'éternelle fascination humaine pour les anomalies et les monstruosité. La présente feuille, montrant une image quelque peu plus réaliste que la plupart des dessins et gravures de l'artiste aux mêmes sujets, semble ajouter une dimension plus intime et sensible au fort sens de la satire et du grotesque de Ribera.

¹ Madrid, Museo Nacional del Prado, inv. no. D8743; New York, The Metropolitan Museum of Art, inv. no. 1981.395; Philadelphie, Museum of Fine Art, inv. no. 1984-56-8; Collection particulière; *Jusepe de Ribera, The Drawings, op. cit.*, 2016, cat. nos. 62, 110, 111, 132, respectivement

² Florence, Offices, Gabinetto di Disegni e Stampe, inv. no. 1612 E; Paris, Louvre, inv. no. RF536; Farina, *op. cit.*, 2014, p. 477, fig. 9, p. 478, fig. 10

³ Cambridge, The Fitzwilliam Museum, inv. no. PD.26-1958; *Jusepe de Ribera, The Drawings, op. cit.*, 2016, cat. no. 16, repr.

⁴ Voir *Bibliographie*, 2016, p. 88, p. 68, fig. 7.1

⁵ Respectivement : Collection particulière, et Oxford, Ashmolean Museum, inv. no. WA 1863.1480; *Jusepe de Ribera, The Drawings, op. cit.*, 2016, cat. nos. 132, 133



Fig. 1 Jusepe de Ribera, *L'Etude de tête grotesque avec des goïtres et oreilles pointues*, Fitzwilliam Museum, Cambridge



Fig. 2 Jusepe de Ribera, *Grande tête grotesque*, eau-forte

Contrary to the delicately refined finish seen in the figure's face, in areas such as the veil and the shoulders Ribera turned to a much broader execution, shadowed by controlled parallel lines. The beads of the rosary also perform an important function, filling an otherwise empty space and creating strong and luminous contrasts. The impact of this image is cleverly calibrated, though still spontaneous, and it is only at a second glance that one becomes aware of the two tiny figures, perhaps acrobats, sprawled over the top of the old woman's veil, almost holding it in place, which transform the drawing from a simple portrait into a satirical and enigmatic, even somewhat disturbing, image of a type that is also found elsewhere amount the artist's drawings. In the entry on this drawing in the recent exhibition catalogue and *catalogue raisonné* of Ribera's drawings (see *Literature*), Cenalmor, Finaldi and Payne relate these strange figures on the woman's head to the 'Lilliputian' figures in other 'capriccio drawings', dating from the late 1620s to the late 1630s, in particular the sheets depicting *A masked Man with small figures clambering up his body*, *A Man wearing a large Cloak with a small naked Man holding a Banner seated on his Head*, *Man wearing a Phrygian Cap with small Figures climbing on it*, and *Grotesque Head with small Figures on his Hat*, respectively in Madrid, New York, Philadelphia, and a Private Collection.¹ Moreover Farina has suggested that these acrobatic figures could be inspired by sculptural sources, or by drawings for applied art such as Salviati's *Study of a Casket*, in the Uffizi or *Grotesque Studies* in the Louvre.²

Another drawing with which the present work has been compared, both by Farina and by Cenalmor, Finaldi and Payne, is the *Study of a Grotesque Head with Goitres and Pointed Ear*, a red chalk

drawing in the Fitzwilliam Museum, Cambridge (fig. 1).³ Brown considered that drawing to be made from life, from the same model as Ribera's etching, the *Large Grotesque Head* (fig. 2).⁴ In discussing the Fitzwilliam drawing in relation to the artist's two etchings, the *Small Grotesque Head* and the *Large Grotesque Head*, Farina identifies the date of 1622 on the first etching as 'a chronological point of reference for this type of work', and argues, on stylistic grounds, for a dating of the present sheet to the mid-1620s. Cenalmor, Finaldi and Payne, however, believe our drawing should be dated to the late 1630s 'on account of its expressive freedom and analogous subject matter to such drawings as the *Grotesque Head with small Figures on his Hat* and the *Grotesque Head of a bearded Man wearing a Phrygian Cap*'.⁵

Ribera was clearly fascinated by grotesque physiognomies, in a way that links him to the Leonardesque tradition of grotesque heads, as well as to the eternal human fascination with anomalies and oddities. The present sheet, somehow a more realistic image than most of the artist's other drawings and etchings of similar subjects, seems to add a more intimate and emotional dimension to Ribera's powerful sense of satire and the grotesque.

¹ Madrid, Museo Nacional del Prado, inv. no. D8743; New York, The Metropolitan Museum of Art, inv. no. 1981.395; Philadelphia, Museum of Fine Art, inv. no. 1984-56-8; Private collection; Jusepe de Ribera, *The Drawings*, op. cit., 2016, cat. nos. 62, 110, 111, 132, respectively

² Florence, Uffizi, Gabinetto di Disegni e Stampe, inv. no. 1612 E; Paris, Louvre, inv. no. RF536; Farina, op. cit., 2014, p. 477, fig. 9, p. 478, fig. 10

³ Cambridge, The Fitzwilliam Museum, inv. no. PD.26-1958; Jusepe de Ribera, *The Drawings*, op. cit., 2016, cat. no. 16, reproduced

⁴ See *Literature*, 2016, p. 88, p. 68, fig. 7.1

⁵ Respectively: Private collection, and Oxford, Ashmolean Museum, inv. no. WA 1863.1480; Jusepe de Ribera, *The Drawings*, op. cit., 2016, cat. nos. 132, 133

PABLO PICASSO

Portrait de femme

Exécuté en 1936.
 porte le cachet de la vente Dora Maar *DM 1998*
 (en bas à gauche)
 crayon sur papier
 40,3 x 31,6 cm; 15⁷/₈ by 12¹/₂ in.

Executed in 1936.
 bears the Dora Maar sale stamp *DM 1998*
 (lower left)
 pencil on paper

PROVENANCE

Vente : Piasa, Paris, *Les Picasso de Dora Maar*,
 27 octobre 1998, lot 11
 Acquis lors de cette vente par le propriétaire
 actuel

BIBLIOGRAPHIE

Christian Zervos, *Pablo Picasso, Œuvres
 de 1932 à 1937*, Bâle, 1982, vol. 33, no 313,
 reproduit p.148

⊕ 80 000-120 000 € 91 500-138 000 US\$

“Son regard avait quelque chose d'intensément rayonnant mais il pouvait être très dur aussi. Je constatais qu'elle était belle, avec son nez fort et droit, ses lèvres parfaitement écarlates, son menton volontaire, la mâchoire légèrement carrée et tellement énergique ainsi, sa chevelure brune et dense plaquée en arrière, et ses cils pareils aux antennes veloutées des papillons. ”

James Lord, *Picasso and Dora*, New York, 1993, p. 31

“Her gaze possessed remarkable radiance but could also be very hard. I observed that she was beautiful, with a strong, straight nose, perfect scarlet lips, the chin firm, the jaw a trifle heavy and the more forceful for being so, rich chestnut hair drawn smoothly back, and eyelashes like the furred antennae of moths.”

James Lord, *Picasso and Dora*, New York, 1993, p. 31



DM
1998

En juillet 1936, Picasso retrouve Dora Maar à Mougins. Cette fille d'un architecte croate, qui suit dans le Paris des années 1930 les cours de l'Union Centrale des Arts Décoratifs et de l'École de photographie, et Picasso se sont rencontrés au début de l'année. Eluard est à l'origine de la rencontre. La passion va durer neuf ans.

A l'époque, Dora est une personnalité du groupe surréaliste. Ses photographies sont entre toutes les mains. Elle fait sensation avec ses ongles peints et ses chapeaux signés Schiaparelli. En 1936, ses cheveux sont encore à la garçonne ; à la demande de Picasso, elle les laisse pousser à la mode espagnole. Et Marcel Jean raconte comment un soir, elle attira une nouvelle fois tous les regards en apparaissant "avec les cheveux dénoués qui lui retombaient sur le visage et sur les épaules, comme ceux d'une noyée." (in Mary Ann Caws, *Les Vies de Dora Maar*, 2000, p.57).

Portrait de femme montre Dora Maar de trois-quarts, les cheveux mi-longs. Le trait de crayon noir est enlevé. La feuille blanche

est baignée de lumière. Exécuté en 1936, ce dessin (qui peut être mis en relation avec une toile datant du 7 novembre 1936 caractérisée par des tons pastel) est bien loin des dessins "kafkaïens" et tourmentés auxquels feront échos les nombreux portraits de "la femme qui pleure". Il faut dire qu'en cet été 1936, en dépit de l'orage de la guerre civile espagnole qui gronde à l'horizon, le temps est idyllique. Entre juillet et août, il se passe entre la maison de Mougins prêtée par les parents de Man Ray et Saint-Tropez. Ami commun de Dora et de Picasso, le couple Eluard est au cœur de la bande estivale. Ils sont rejoints par Christian et Yvonne Zervos, Roland Penrose et Lee Miller, Man Ray et sa maîtresse, Breton et Jacqueline Lamba. Et le temps s'écoule sur la plage où Dora se livre à la photographie, dans les ateliers et les chambres où tout le monde semble se livrer à des jeux amoureux. Encouragé par Breton, Picasso lui écrit des poèmes gorgés de sensualité ; ils seront traduits et publiés dans *Les Cahiers d'Art*.

Date de *Portrait de femme*, 1936 voit également s'épanouir l'influence de Dora Maar, photographe avant d'être peintre sur l'œuvre de celui qui s'apprête à peindre *Guernica*. De 1936 à 1937, mêlant le génie de l'un au savoir-faire de l'autre, ils créent ensemble une série de rayogrammes. Les dessins au trait de Picasso ne sont pas non plus sans évoquer la technique des profils à silhouettes, une des sources historiques de la photographie. *Portrait de femme* est d'un dépouillement chromatique radical ; il se noie dans l'intensité de la lumière méditerranéenne. Quelques mois plus tard, au début de l'année 1937, dans l'atelier des Grands Augustins, Dora Maar est la seule autorisée à pénétrer dans le lieu où se joue en noir et blanc ce qui est certainement le dernier grand tableau d'histoire de l'histoire de l'art. D'un photo reportage intense, souvent nocturne, il sortira neuf portraits de Picasso à l'œuvre. *Portrait de femme* est un bel et tendre éclat au milieu de ce qui fut une passion politique, professionnelle et amoureuse.

In July 1936, Picasso was reunited with Dora Maar in Mougins. The daughter of a Croatian architect, Maar attended classes at the *Union Centrale des Arts Décoratifs* and the *École de Photographie* in Paris during the 1930s, and she met Picasso at the beginning of the year, by way of an introduction from Paul Éluard. Their love affair lasted nine years.

At the time, Dora was a member of the Surrealists. Her photographs were everywhere. She caused a sensation with her brightly painted nails and Schiaparelli hats. In 1936, she still had a flapper haircut; at Picasso's request, she let it grow out in the Spanish style. And Marcel Jean recalled how one evening, all eyes were on her again when she appeared "with her hair loose, falling over her face and shoulders, looking like a drowned woman" (in Mary Ann Caws, *Les Vies de Dora Maar*, 2000, p.57).

Portrait de femme shows Dora Maar in a three-quarter pose with shoulder-length hair. The black pencil line is lively. The white sheet is

bathed in light. Executed in 1936, this drawing (which can be linked to a canvas dating from 7 November 1936, characterized by pastel tones) is a far cry from the tormented, "Kafkaesque" drawings that echoed through the many portraits of "The Weeping Woman". It should be said that in the summer of 1936, despite the looming Spanish Civil War, it was an idyllic period. In July and August, the couple split their time between the house in Mougins that belonged to Man Ray's parents, and Saint-Tropez. Dora Maar and Picasso's mutual friends, Paul Éluard and his wife, were at the heart of this summer gathering. They were joined by Christian and Yvonne Zervos, Roland Penrose and Lee Miller, Man Ray and his mistress, and André Breton and Jacqueline Lamba. Time went by on the beach, where Dora took photographs, in the studios, and in the bedrooms where everyone seemed to be engaged in lovers' games. Encouraged by Breton, Picasso wrote poems for her that were full of sensuality; they were later translated and published in the journal *Cahiers d'Art*.

During 1936, the year when *Portrait de femme* was made, Dora Maar had a growing influence on the work of the artist who was about to paint *Guernica* (she was a photographer before she became a painter). From 1936 to 1937, combining his genius with her expertise, they collaborated on a series of rayographs. Picasso's line drawings are also reminiscent of the silhouette technique, one of the historical origins of photography. *Portrait de femme* is a radical stripping away of colour; the scene is flooded with the intense light of the Mediterranean. A few months later, at the beginning of 1937, in the Rue des Grands-Augustins studio, Dora Maar is the only person allowed to enter the room where the last great historical painting in the history of art took shape in black and white. Nine portraits of Picasso at work would result from her intense, often nocturnal, photographic sessions documenting its progress. *Portrait de femme* is a beautiful and tender flash of brilliance in the midst of a highly charged political, professional and passionate moment.



Eileen Agar (1899-1991), *Photograph of Dora Maar and Pablo Picasso on the beach, septembre 1937*, Tate Archive.

PABLO PICASSO

1881-1973

Nu couché tenant une fleur - recto
Nu couché, personnage et deux
pigeons - verso

signé *Picasso* et daté 11.2.72. (en haut à gauche) - recto
stylo, pinceau, encre et crayon sur papier
Exécuté les 11-12 janvier et 11 février 1972.
49.5 x 64.1 cm; 19½ by 25¼ in.

signed *Picasso* and dated 11.2.72. (upper left)
- recto
pen, brush, ink and pencil on paper
Executed on January 11-12 and February 11,
1972.

PROVENANCE

Galerie Welz, Salzburg
Collection privée (acquis en 1985)
Vente : Sotheby's, Londres, 4 février 2015,
lot 381
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel

EXPOSITION

Vienne, Habarta, *Austellung Picasso in Wien*,
1981, no. 97, reproduit dans le catalogue n.p.
Salzburg, Galerie Welz, *Pablo Picasso*, 1985,
no. 20a et 20b

BIBLIOGRAPHIE

Christian Zervos, *Pablo Picasso, Œuvres de
1971-1972*, Paris, 1978, vol. 33, nos. 310 & 311,
reproduit p. 109

⊕ 200 000-300 000 € 229 000-343 000 US\$



RECTO

Cet extraordinaire dessin recto-verso témoigne du talent naturel de Picasso en tant que dessinateur. Exécuté en 1972, alors que l'endurance physique de Picasso, âgé de 91 ans, s'était inévitablement affaiblie, les sujets érotiques dans ses peintures et ses dessins ne faisaient que s'intensifier.

Les thèmes du sexe et de la passion sont apparus sous de nombreuses formes tout au long de l'œuvre de Picasso, utilisant le "sexe comme métaphore de l'art et de l'art comme métaphore du sexe" (John Richardson, cité dans Marie-Laure Bernadac, *Picasso 1953-1972 : Painting as Model*, in *Late Picasso* (catalogue d'exposition), Tate Gallery, Londres, 1988, p. 77). Après près d'une décennie de peinture obsessionnelle de nus, la plupart identifiables à Marie-Thérèse Walter, Picasso n'en a produit que quelques-uns à la fin des années 1930, se concentrant plutôt sur la production de portraits. Ce n'est qu'au début des années 1940 que le nu féminin est de nouveau à l'honneur, et son retour est également l'occasion de la renaissance du style cubiste.

This extraordinary double-sided drawing is testament to Picasso's natural flair as a draughtsman. Executed in 1972, when Picasso's physical endurance, aged 91, had inevitably waned, the erotic subjects in his paintings and drawings only intensified.

The topics of sex and passion appeared under many forms throughout Picasso's career, as the artist used "sex as a metaphor for art, and art as a metaphor for sex" (John Richardson, quoted in *Marie-Laure Bernadac, Picasso 1953-1972: Painting as Model*, in *Late Picasso* (exhibition catalogue), Tate Gallery, London, 1988, p. 77). After nearly a decade of obsessively painting nudes, most of which depicted Marie-Thérèse Walter, at the end of the 1930s Picasso produced very few and focused rather on portraits. Female nudes returned to favor only at the beginning of the 1940s, which also marked a reintroduction in his work of certain stylistic elements from his cubist years.

Dessinée avec un trait d'encre sûre et fluide, l'image du nu couché au recto de la présente œuvre est d'une pure sensualité à l'instar des odalisques d'Ingres et de Matisse. La fleur, centre de la composition, est entourée par les lignes serpentine des seins de la figure féminine, de ses yeux et de ses lèvres surdimensionnées. Au verso, la figure féminine se tord dans l'extase et la figure masculine, serrant le visage de la femme entre ses deux mains, peut être assimilée à l'artiste vieillissant souhaitant retrouver les émotions sensuelles de sa jeunesse. Les contorsions de la figure, dont le profil acéré ressemble à celui de Jacqueline, rappellent aussi certaines des représentations les plus sensuelles de Picasso de la voluptueuse Marie-Thérèse des années 1930. Dans les années 60 et 70, l'enchevêtrement des traits de ses maîtresses est au cœur de son œuvre et reflète le conflit qui a marqué leur relation. L'artiste isole les éléments de son sujet qui le fascinent le plus, et les représente avec une liberté et une spontanéité caractéristique de son œuvre tardive. La saisissante frontalité de ces deux dessins incarne la conviction de Picasso : "L'art ne peut être que érotique".

Drawn with a sure and free-flowing ink line, the image of the reclining nude on the recto image of the present work is one of pure sensuality like the odalisques of Ingres and Matisse. The flower, the centre of the composition, is surrounded by the serpentine lines of her oversized breasts, eyes and lips. On the verso image, the female figure writhes in ecstasy and the male figure, clasping woman's face in both hands, could be interpreted as the ageing artist himself reclaiming the sexual stamina of his youth. The contortions of the figure, whose sharp profile resembles that of Jacqueline, call to mind some of Picasso's most sensual depictions of the voluptuous Marie-Thérèse from the 1930s. In the 1960s and 1970s, his work was based on compositions inspired by his mistresses' features, and often reflected the intense fluctuations in their relationships. The artist would isolate the elements of his subjects that most fascinated him, and represent them with great freedom and spontaneity. The striking straightforwardness of these two drawings well illustrates Picasso's motto: "art can only be erotic".



VERSO

JEAN-LOUIS-ANDRÉ- THÉODORE GERICAULT

Rouen 1791 - 1824 Paris

Etude d'un homme nu allongé

Crayon ;

porte une inscription en bas à gauche : *Dessin de Géricault*

189 by 265 mm; 7½ by 10½ in.

Pencil ;

bears inscription lower left : *Dessin de Géricault*

PROVENANCE

Pierre-Jean David, dit David d'Angers (selon une inscription sur le montage ancien) ;
Prouté, Paris ;
Hazlitt, Gooden & Fox, Ltd., Londres,
Nineteenth Century French Drawings, catalogue d'exposition, 13 juin-14 juillet 1979, cat. no. 6 ;
Vente anonyme, Londres, Christie's, 7 juillet 2010, lot 365 ;
Acquis à cette vente.

BIBLIOGRAPHIE

G. Bazin, *Théodore Géricault: étude critique, documents et catalogue raisonné*, Paris, 1987, II, pp. 282, 416, no. 277, reproduit.

25 000-35 000 € 28 600-40 000 US\$

Comme l'a précédemment noté Germain Bazin (voir *Bibliographie*), l'étude de ce jeune homme nu allongé, soutenu par une figure légèrement esquissée placée derrière, appartient à une série d'études de figures et de compositions d'après l'Antique, que l'on considère avoir été exécutée par Géricault vers 1815-1817.

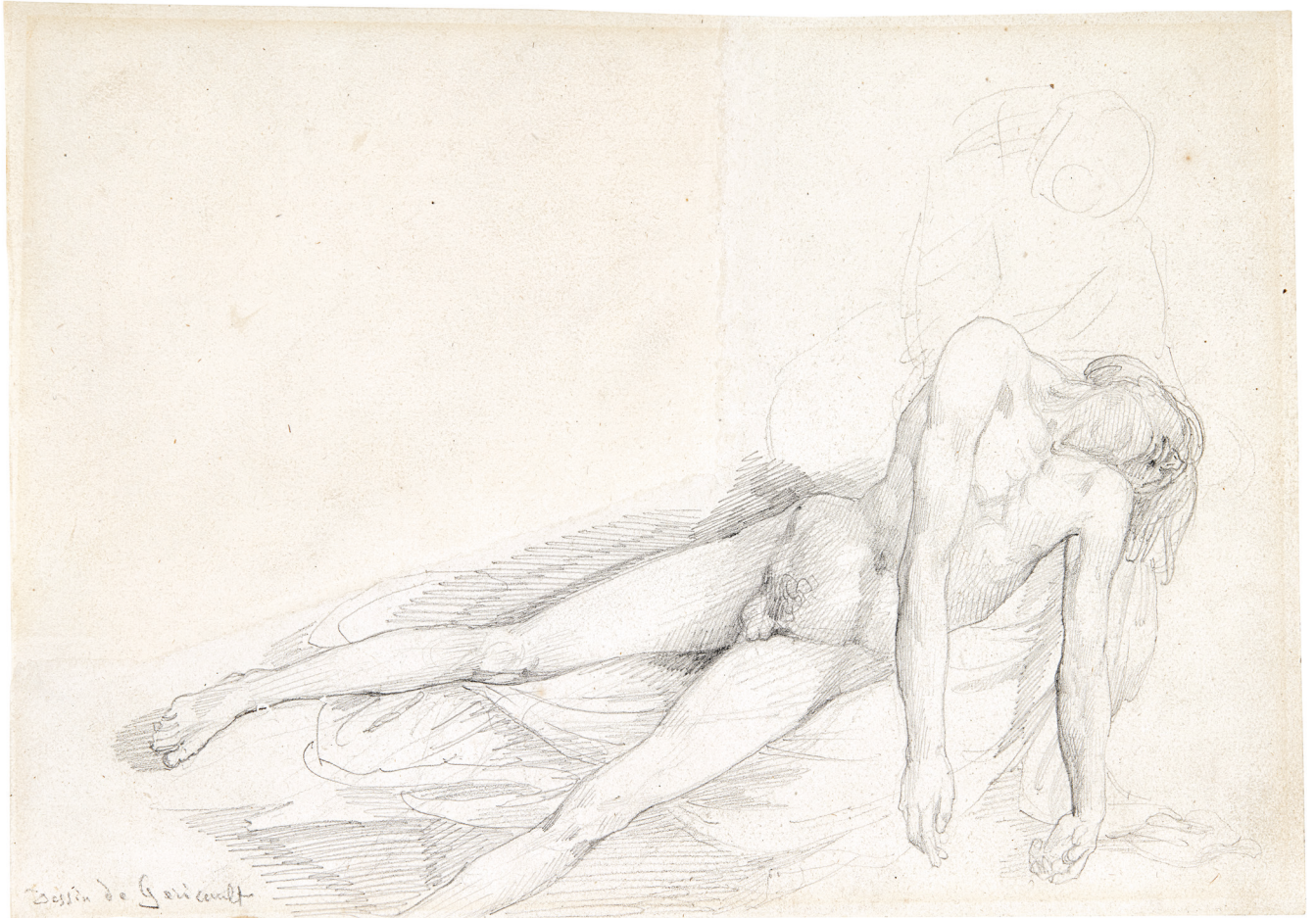
Il est cependant important de remarquer que la pose de la figure est singulièrement proche de celle du jeune homme tenu par son père, peint au premier plan du chef-d'œuvre de Géricault, le *Radeau de la Méduse*, un tableau d'une grande importance acquis pour la collection du Louvre à la vente posthume de Géricault en 1824. Notre dessin pourrait tout à fait être l'une des nombreuses études anatomiques que Géricault réalisa à l'Hôpital Beaujon lorsqu'il préparait ce tableau.

As previously noted by Germain Bazin (*loc. cit.*), this study of a prostrate young man, supported by a lightly-sketched figure behind, belongs among the studies of figures and compositions after the Antique, which Géricault is thought to have executed around 1815-17.

It is, however, important to note that the pose of the figure is remarkably similar to that of the dead youth embraced by his father, depicted in the foreground of Géricault's masterpiece, *The Raft of the Medusa*, a painting of significant importance that was acquired for the collection of the Louvre from Géricault's posthumous sale in 1824. The present drawing may be one of the many anatomical studies that Géricault made at the Beaujon Hospital while preparing his picture.



Jean-Louis-André-Théodore Géricault, *Le Radeau de la Méduse*, 1818-1819, Musée du Louvre, Paris



Bassin de Goussault

ANNIBALE CARRACCI

Bologna 1560 - 1609 Rome

Etude d'une tête, possiblement d'après l'Antique

Pierre noire, rehauts de craie blanche sur papier gris ; étude indistincte d'une tête à la pierre noire au verso ; porte un numéro à la plume et encre brune en bas à droite : 8
201 by 275 mm; 8 by 10⁷/₈ in.

Black chalk heightened with white chalk on grey paper; an indistinct study of a head in black chalk on the verso ; bears numbering in pen and brown ink, lower right : 8

PROVENANCE

Vente anonyme, New York, Sotheby's, 23 janvier 2008, lot 147
Acquis lors de cette vente

10 000-15 000 € 11 500-17 200 US\$

Cette étude de tête dessinée avec force et assurance a un aspect sculptural qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une copie d'après l'Antique. Annibal Carrache s'inspira grandement de la sculpture antique et était capable de combiner avec succès l'art du passé avec son propre style novateur et énergique.

Notre feuille montre bien cette fusion : on y voit de larges formes plates employées pour structurer le visage, simulant ainsi les modulations du marbre sculpté, aux côtés de caractéristiques plus réalistes, comme les boucles de cheveux libres qui ajoutent de la vie et du mouvement au dessin.

L'impact de la sculpture classique sur l'œuvre d'Annibal peut être observé dans toute sa grandeur dans le décor du plafond de la galerie Farnèse. Pour une étude érudite et approfondie des dessins d'Annibal d'après la sculpture antique, voir Aidan Weston-Lewis, « Annibale and the Antique », *Master Drawings*, vol. 30, no. 3, 1992, pp. 287-313.

This strong and confidently drawn head study has a sculptural quality which suggests it might be a copy after the antique. Annibale Carracci drew great inspiration from classical statuary and was able to successfully fuse the art of the past with his own innovative and dynamic style.

This fusion is effectively demonstrated in the present study where wide flat forms are used to build up the face, simulating the modulations of sculpted marble, alongside more realistic features, such as the free flowing curls of hair which add life and movement to the drawing.

The impact of classical sculpture on Annibale's work can be seen in all its glory in the decoration of the ceiling of the Farnese Gallery. For a learned and in-depth account of Annibale's drawings after classical sculpture see Aidan Weston-Lewis, 'Annibale and the Antique' *Master Drawings*, vol. 30, no. 3, 1992, pp. 287-313.



HENRI MATISSE

1869 - 1954

Baudelaire

Exécuté en septembre 1944.
signé *H Matisse*, titré *Ch. Baudelaire* et daté
sept 44 (en bas à gauche)
fusain sur papier
40,3 x 29,8 cm; 15¾ by 12 in.

Executed in September 1944.
signed *H Matisse*, titled *Ch. Baudelaire* and
dated *sept 44* (lower left)
charcoal on paper

L'authenticité de cette oeuvre a été
confirmée par Wanda de Guébriant.

The authenticity of this work has been
confirmed by Wanda de Guébriant.

PROVENANCE

Vivian Horian, New York
Collection particulière (acquis dans les années 1990
et vendu : Christie's, Londres, 6 février 2003, lot
498)
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Henri Matisse, *Portraits*, Paris, 1954, reproduit p. 56
Louis Aragon, *Henri Matisse, roman*, vol II, Paris,
1971, Paris, no 7, reproduit np.

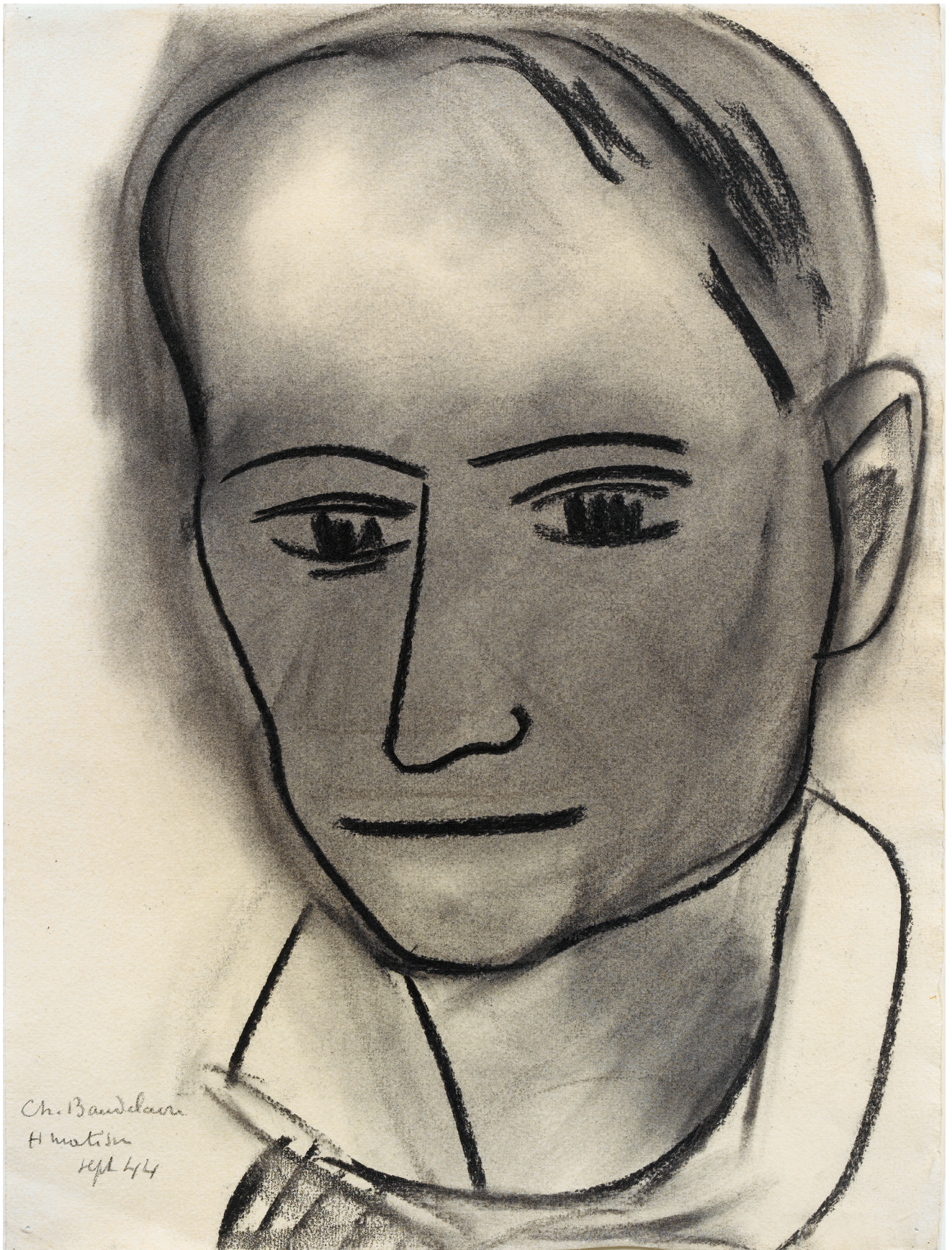
⊕ 100 000-150 000 € 115 000-172 000 US\$

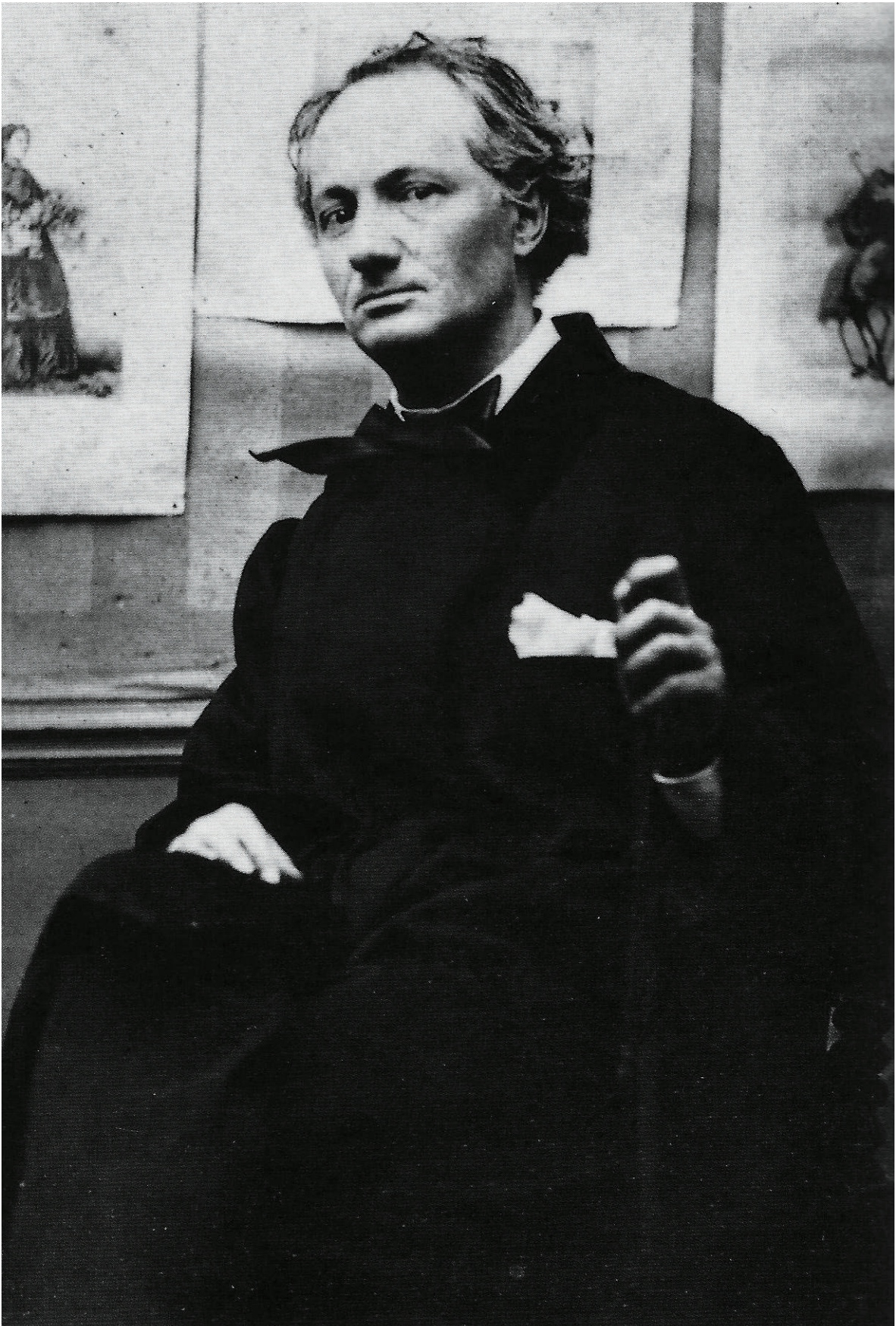
“Le portrait est un art des plus singuliers. Il demande à l'artiste des dons particuliers et une possibilité d'identification presque complète du peintre et de son modèle. Le peintre doit se trouver sans idée préconçue devant son modèle. Tout doit venir à son esprit comme dans un paysage lui parviendraient toutes les odeurs de ces paysages : celles de la terre, des fleurs associées aux jeux des nuages, aux mouvements des arbres et aux différents bruits de la campagne.”

Henri Matisse, 1954

“Portraiture is an art for the most unique of people. It demands specific gifts of the artist and the possibility of the painter to identify almost completely with his model. The painter must let go of all preconceived ideas when he is in front of his model. He must allow everything to come to his mind, just as in a landscape painting all the smells of the landscape come to him; those of the earth and the flowers combined with the playful clouds, the movements of the trees and the different noises of the countryside.”

Henri Matisse, 1954





Etienne Carjat, *Portrait de Baudelaire*, circa 1863

En collaboration avec les éditeurs Louis Aragon, Fernand Mourlot et Tériade, Henri Matisse entreprend plusieurs projets d'illustration d'œuvres littéraires dont *Les Fleurs du mal* (1944-47) de Charles Baudelaire. Inspiré d'une photographie du XIXe siècle, ce portrait de Charles Baudelaire au fusain est exécuté à Vence en 1944, alors que Matisse commence à travailler sur les illustrations des *Fleurs du Mal*. Tout au long des années 1930 et 1940, la pratique du dessin prend une place centrale dans l'art de Matisse qui développe notamment la technique de l'estompe. Il utilise l'effacement pour créer une texture et atténuer l'aspect rugueux du fusain, conférant à ses portraits une forte présence. Cette technique libère Matisse des rigueurs d'une représentation stricte, créant un style plus lâche qui devient l'expression d'un sentiment. Dans son article *Notes d'un peintre sur son dessin* publié en 1939, Matisse décrit les avantages de ce médium qui lui

permet "de considérer à la fois le caractère du modèle, l'expression humaine, la qualité de la lumière ambiante, l'atmosphère et tout ce qui peut être exprimé par le dessin" (cité dans John Elderfield, *The Drawings of Henri Matisse*, Londres, 1984, p.84).

Matisse est absorbé par ses travaux sur papier. Echappant aux contraintes académiques du sujet, du format et des commanditaires, le dessin devient un espace absolu de liberté. Cependant, il est intéressant de constater que Matisse applique sa manière au dessin comme il l'applique à la peinture. De même que le dessin n'est plus restreint à la sphère de l'étude à proprement parler, le genre du portrait conquiert au même moment de nouvelles lettres de noblesse.

Quant à la réflexion sur la figure, Matisse s'identifie à la figure du poète dans un principe extrêmement moderne, pour ne pas dire contemporain, de l'identification

de l'artiste à son art. Il écrit : "Chacun de ces dessins porte, selon moi, une invention qui lui est particulière et qui vient de la pénétration du sujet par l'artiste, qui va jusqu'à s'identifier parfaitement avec son sujet, de sorte que la vérité essentielle en question constitue le dessin. Elle n'est point altérée par les conditions de l'exécution du dessin ; au contraire l'expression de cette vérité par la souplesse de sa ligne et sa liberté se plie aux exigences de la composition : elle se nuance, se vivifie même, par la tournure d'esprit de l'artiste qui l'exprime. L'exactitude n'est pas la vérité" (Vence, mai 1947, préface à l'exposition *Henri Matisse, dessins*, Liège, 1947).

Exemple sensuel de la maturité du style de Matisse fait d'une combinaison de lignes délicates et sobres et de nuances magistrales d'ombres et de lumière tremblante, ce portrait de Baudelaire est un manifeste de modernité.

In collaboration with the editors, Louis Aragon, Fernand Mourlot and Tériade, Henri Matisse embarked on several projects of illustrating literary works, one of which was *Les Fleurs du Mal* (1944-47) by Charles Baudelaire. Inspired by a photograph from the 19th century, this charcoal portrait of Charles Baudelaire was drawn in Vence in 1944 when Matisse was starting work on the illustrations for *Les Fleurs du Mal*. Throughout the 1930s and 1940s, drawing held a central place in Matisse's art and notably saw him develop the stump technique. He used smudging and erasing to create texture and to accentuate the rugged aspect of the charcoal, giving his portraits a strong presence. This technique liberated Matisse from the rigours of an exact representation, creating a looser style, which becomes the expression of a feeling. In his article *Notes from a painter* on his drawing published in 1939, Matisse described the advantages of this medium that

allowed him to "consider the character of the model at the same time as the human expression, the quality of the ambient light, the atmosphere and everything that can be expressed by the drawing" (cited in John Elderfield, *The Drawings of Henri Matisse*, London, 1984, p.84).

Matisse was absorbed by his work on paper. Breaking away from the conventions of the subject, the format and the commissioners, drawing becomes a space of pure freedom. However, it is interesting to note that Matisse approached drawing in the same way he did painting. Just as drawing was no longer, strictly speaking, confined to the field of study, at the same time, the portrait genre was receiving its own well-deserved acclaim.

As for the reflection on the figure, Matisse identified with the figure of the poet on an extremely modern - if not contemporary - principle; the identification of the artist in his

art. He writes: "Every one of these drawings, in my opinion, offers a specific contribution, which comes from the artist's comprehension of the subject, to the extent that he wholly identifies with his subject, so that the essential truth in question constitutes the drawing. It is not altered in any way by the conditions of execution of this drawing; on the contrary, the truth is expressed by the suppleness of the lines and the artist's freedom, yielding to the demands of the composition, which becomes more nuanced and invigorated, as a result of the artist's state of mind. Exactitude is not the truth" (Vence, May 1947, preface to the Henri Matisse exhibition, drawings, Liège, 1947).

A sensual example of the maturity of Matisse's style, created with a combination of simple, delicate lines and masterful nuances of shade and trembling light, this portrait of Baudelaire is a manifesto of modernity.

GEORGES ROUAULT

1871 - 1958

Le Verlaine du faubourg

Exécuté en 1914.

signé *G Rouault* et daté 1914 (en haut à droite) ;
numéroté N°14 et titré *Le Verlaine du Faubourg*
(au dos)

huile et gouache sur papier
75,2 x 52,52 cm; 29⁵/₈ by 20⁵/₈ in.

Executed in 1914.

signed *G Rouault* and dated 1914 (upper left) ;
numbered N°14 and titled *Le Verlaine du*
Faubourg (on the reverse)

oil and gouache on paper

PROVENANCE

Vente : Phillips, Londres, 4 décembre 1991, lot 9
Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel

EXPOSITION

Prague, Galerie Alsova, *Georges Rouault,*
Paintings and Prints, 1947, no. 6

BIBLIOGRAPHIE

Frantisek Zverina, *Georges Rouault*, Prague,
1962, reproduit
Isabelle Rouault, *Rouault, L'œuvre peint*, Monte
Carlo, 1988, vol. II, no. 2542, reproduit p. 295

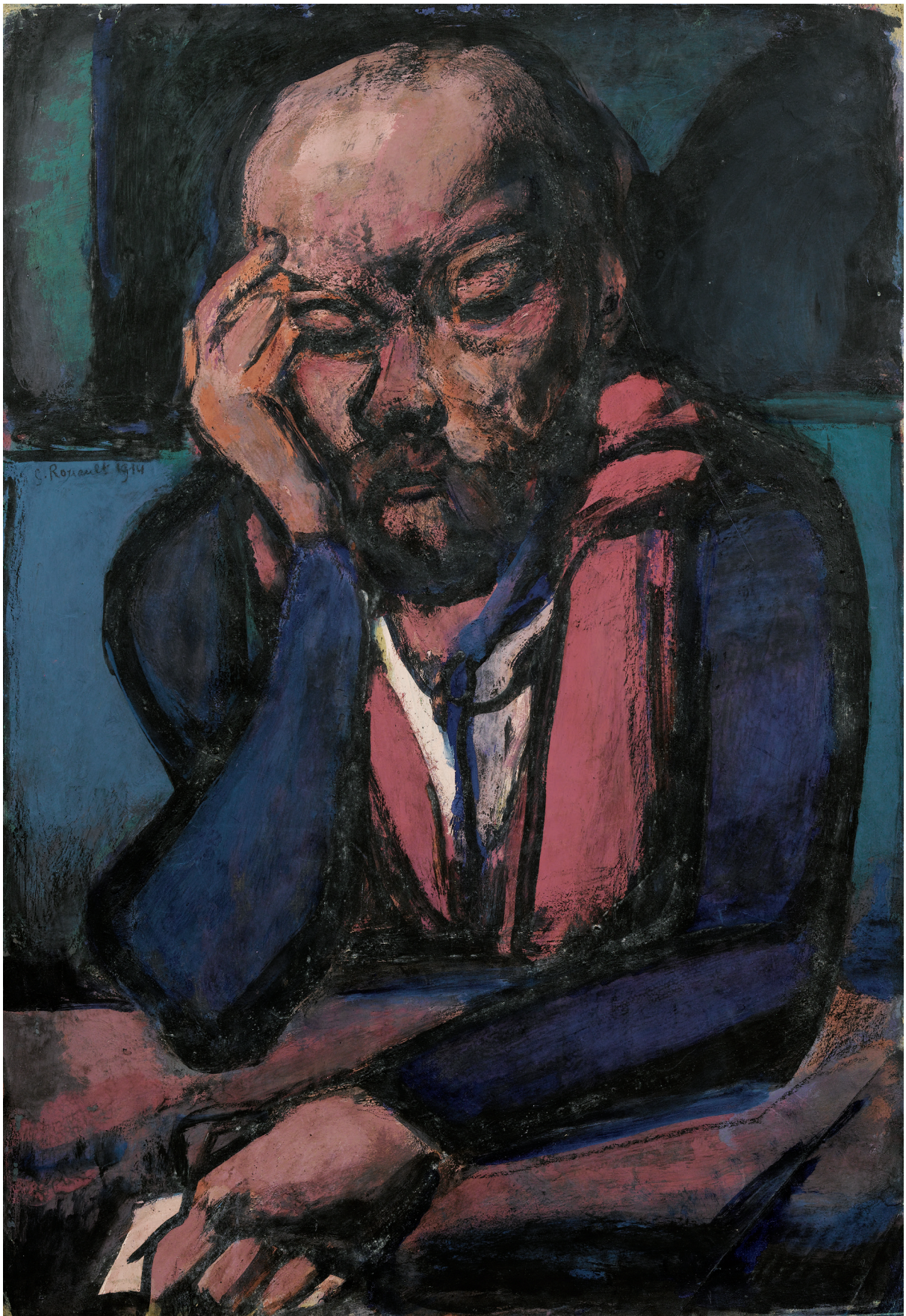
⊕ 100 000-150 000 € 115 000-172 000 US\$

“Quand je revois dans ma mémoire Verlaine tel qu’il m’a été donné de le voir, à des époques différentes, je me persuade que plus que de nulle autre l’aspect physique de cette singulière figure, si laide et si belle, si violente et si douce, n’est certes point inutile à la compréhension de son génie.”

(Extrait d’une conférence de Charles Morice à la Maison d’Art de Bruxelles. – *L’Art moderne*, Bruxelles, 6 décembre 1896)

“When I think back to Verlaine as I have seen him at different points in time, I am convinced that more than anything else, the physical aspect of this remarkable figure, so ugly and so beautiful, so violent and so gentle, is certainly not useless to understanding his genius.”

(Extract from a lecture given by Charles Morice at the Maison d’Art in Brussels. – *L’Art moderne*, Brussels, 6 December 1896)



LOVIS CORINTH

1858 - 1925

Alfred Uckeley - *recto*
Etudes de têtes et personnages
costumés - *verso*

indistinctement inscrit 80X/28 (en haut à
droite) - *recto*
porte le tampon de l'atelier Lovis Corinth et
numéroté 338 - *verso*
fusain sur papier
50.1 x 32.5 cm; 19⁴/₅ by 12⁴/₅ in.

indistinctly inscribed 80X/28 (upper right) -
recto
bears the Lovis Corinth studio stamp and
numbered 338 - *verso*
charcoal on paper

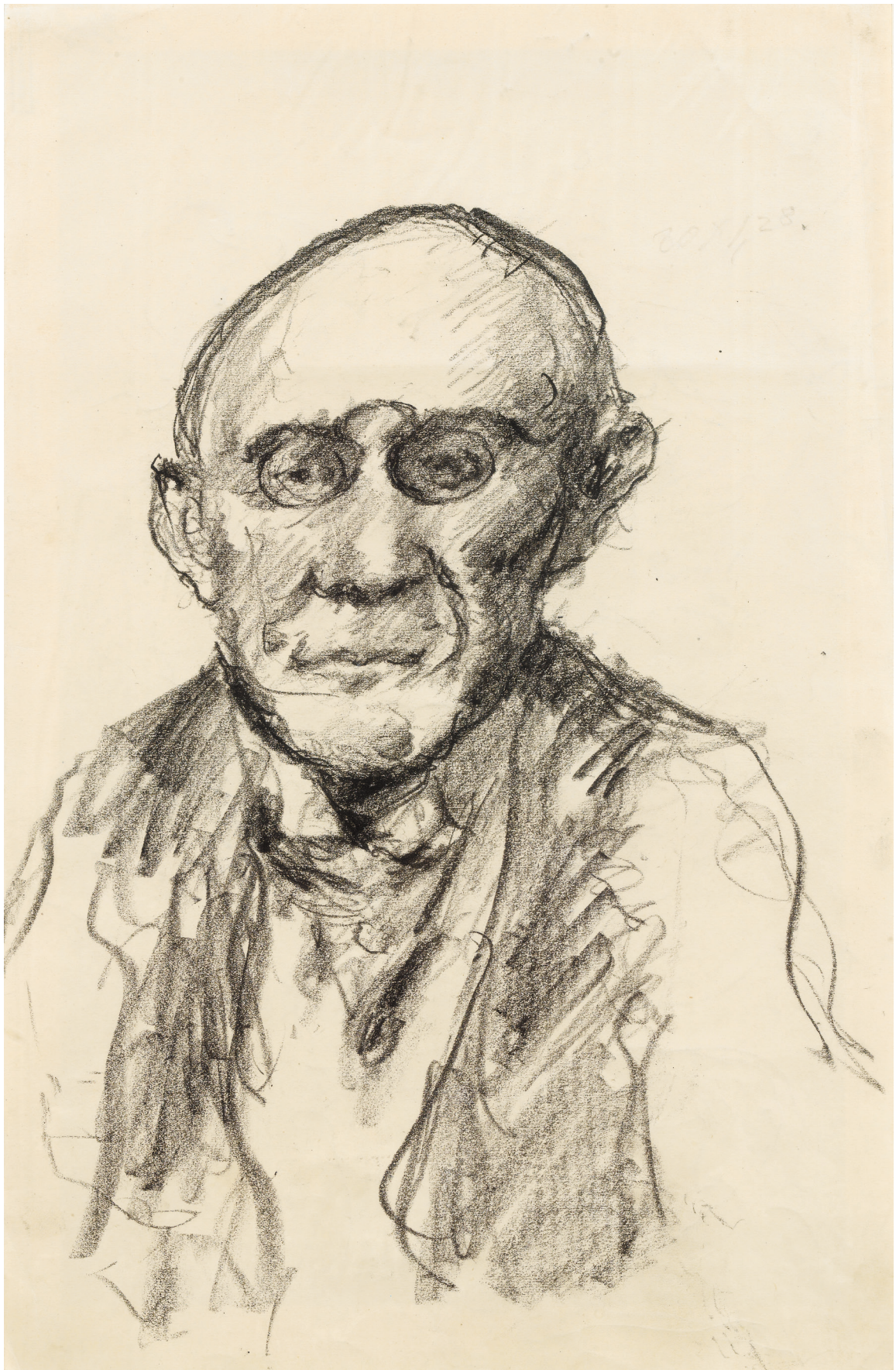
L'authenticité de cette œuvre a été confirmée
par Thomas Deecke.

The authenticity of this work has been
confirmed by Thomas Deecke.

PROVENANCE

Kusthandel Wolfgang Werner, Berlin
Acquis auprès du précédent par le propriétaire
actuel en 2011

8 000-12 000 € 9 200-13 800 US\$



GIOVANNI BATTISTA PIAZZETTA

Venice 1682 - 1754

Jeune garçon avec un chapeau à larges bords, tenant une flûte

Pierre noire et estompe, rehauts de craie
blanche, sur papier bleu ;
porte un ancien numéro au verso à la plume et
encre brune : *N.490*.
376 by 281 mm; 14⁷/₈ by 11 in.

Black chalk and stumping, heightened with
white chalk, on faded blue paper ;
bears old numbering on the verso in pen and
brown ink : *N.490*.

PROVENANCE

Vente anonyme, Londres, Christie's, 5 juillet
1988, lot 86 ;
Ian Woodner ;
Par descendance à Dian et Andrea Woodner ;
Leur vente, Londres, Christie's, *Old Master
Drawings from the Woodner Collection*, 2 juillet
1991, lot 124 ;
Vente anonyme, New York, Sotheby's, 27
janvier 2010, lot 91 ;
Acquis à cette vente.

20 000-25 000 € 22 900-28 600 US\$

Cette étude soigneusement dessinée
appartient à une série connue comme
« *Teste di carattere* ». Ces grandes feuilles
sont les plus célèbres du corpus de dessins
de Piazzetta et furent exécutées comme
des œuvres à part entière. Les dessins de ce
type de Piazzetta représentent souvent des
membres de sa propre famille, en particulier
sa femme et ses enfants. Ils montrent un
aspect sensible et poétique de l'œuvre de
l'artiste qui portait le plus souvent de
belles têtes de jeunes enfants, en groupe ou
individuellement comme c'est le cas de notre
dessin. Ici, l'emploi subtil et vigoureux de la
pierre noire avec de l'estompe crée un jeu
atmosphérique de clair-obscur, rehaussé par
endroits de craie blanche. L'élégance de ce
dessin est accentuée par ses effets picturaux
intrinsèques.

Piazzetta réalisa un bon nombre de ces
études de têtes au fil des années et elles
ont dû lui fournir une source régulière
de revenus. Elles eurent beaucoup de
succès auprès des collectionneurs et des
connaisseurs de son époque, et continuèrent
à être appréciées depuis. L'artiste produisit
aussi différentes versions de ses propres
dessins pour répondre à la demande pour ce
type d'œuvres sur papier. Certains dessins,
représentant soit des figures seules comme
dans notre dessin, soit des groupes de deux
ou trois personnes, furent aussi gravés par
Marco Pitteri et Giovanni Cattini, qui publia
en 1743 quatorze estampes de ce type sous
le titre « *Icones ad vivum expressae* ». Aucune
gravure du présent dessin n'est connue.

L'attribution à Piazzetta a été confirmée par
le professeur George Knox à l'époque de la
vente Woodner (voir *Provenance*).

This carefully modeled study belongs to the
series known as '*Teste di carattere*'. These
large sheets are the most well known and
famous of Piazzetta's drawings, executed
as independent works of art. Often,
Piazzetta's drawings of this type portray
members of his own family, in particular
his wife and children. They reveal a lyrical
and poetic aspect of the artist's work in
portraying mostly beautiful heads of young
people, in groups or individually, as in the
present sheet. Here the vigorous and subtle
handling of the black chalk with stumping
creates an atmospheric play of chiaroscuro,
highlighted in places by the use of white
chalk. The elegance of the present drawing
is modulated by its intrinsic pictorial effects.

Piazzetta made a good number of these head
studies over many years, and they must
have provided him with a regular source of
income. They achieved great popularity with
collectors and connoisseurs in his own time,
and have remained equally appreciated ever
since. The artist also produced versions of
his own drawings to fulfill the demand for
such finished works on paper. Some, either
single figures such as the present example,
or groups of two or three, were also engraved
by Marco Pitteri and Giovanni Cattini, who in
1743 published fourteen such prints under
the title: '*Icones ad vivum expressae*'. No
print related to the present sheet is known.

The attribution to Piazzetta was confirmed
by Professor George Knox at the time of the
Woodner sale (see *Provenance*).



JEAN-LOUIS-ANDRÉ- THÉODORE GÉRICAULT

Rouen 1791 - 1824 Paris

Le violoniste aveugle

Plume et encre brune sur pierre noire
269 x 200 mm; 10⁵/₁₆ by 7⁷/₁₆ in

Pen and brown ink over black chalk

PROVENANCE

Probablement Alexandre-Marie Colin, Paris ;
Collection particulière, Nancy;
Collection Lewis Reines, Brooklyn, jusqu'en
2013

Nous remercions Monsieur Philippe Grunchech
d'avoir aimablement confirmé l'authenticité
de cette œuvre après un examen de visu.

We are most grateful to Philippe Grunchech,
who, having seen the drawing in the original,
has confirmed the attribution to Jean-Louis-
André-Théodore Géricault.

10 000-15 000 € 11 500-17 200 US\$

Cette feuille chargée d'émotion et de pathos, exécutée à la plume et encre brune par-dessus un ample dessin à la pierre noire, représente un homme aveugle jouant du violon et date certainement, pour des raisons stylistiques et son sujet atypique, du séjour de Géricault en Italie, vers 1816-1817.

Une seconde version de cette composition existe, exécutée uniquement à la plume et encre brune et aujourd'hui conservée au Musée des beaux-arts de Besançon¹. C'est cette seconde version qui avait été publiée par Germain Bazin qui ne semblait pas, à l'époque, connaître l'existence de notre feuille. La vigoureuse étude sous-jacente à la pierre noire, si visible dans notre dessin, est un élément convaincant pour l'attribution à Géricault et indique qu'il s'agissait certainement de la première idée pour cette composition. En comparaison, le dessin de Besançon au trait plus soigné pourrait avoir été réalisé à une date plus tardive, peut-être un *ricordo* dessiné par l'artiste.

¹ G. Bazin, *Théodore Géricault : étude critique, documents et catalogue raisonné*, vol. IV, Paris 1990, pp. 19 et 132, no. 1187, repr.

This emotive and pathos-laden sheet, executed in pen and brown ink over abundant black chalk underdrawing, depicts a blind man playing the violin and must surely date, both on stylistic grounds and its atypical subject matter, to Géricault's time in Italy, circa 1816-17.

Interestingly a second version of the composition is known, drawn solely in pen and brown ink and today housed in the Musée des Beaux-Arts, Besançon.¹ Indeed it was this version that was published by Germain Bazin, who appears to have been unaware of the existence of the present sheet, at the time. The vigorous black chalk underdrawing, so evident in our drawing, makes a compelling case for Géricault's authorship, as well as a strong argument for its being his original concept of the composition. By contrast the arguably more laboured penmanship in the Besançon sheet, suggests that that drawing was created at a later date, possibly as a *ricordo* by the artist.

¹ G. Bazin, *Théodore Géricault: étude critique, documents et catalogue raisonné*, vol. IV, Paris 1990, pp. 19 and 132, no. 1187, reproduced



EDGAR DEGAS

1834 - 1917

La Toilette (la cuvette)

Vers 1880-1885

monotype

très belle impression avec de beaux
contrastes sur papier de couleur crème
Motif : 38 x 27,8 cm ; 15 $\frac{1}{8}$ by 10 $\frac{7}{8}$ in.

Circa 1880-1885

monotype

a very fine impression, printing with great
constrasts and clarity, on cream laid paper

PROVENANCE

Vente: Atelier Degas, Paris, Galerie Manzi-
Joyant, 22 et 23 novembre 1918, no. 245, avec
le cachet du studio Degas *Lugt 657 (verso)*,
inscrit 1419 au crayon bleu

Ambroise Vollard, Paris

Henri Marie Petiet, avec le cachet *L. 5031*
(*verso*)

Vente : Piasa, Paris, 9 juin 2011, lot 37

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel

60 000-80 000 € 69 000-91 500 US\$

“Jusqu’à présent le nu avait toujours été
représenté dans les poses qui supposent un
public. Mais mes femmes sont des gens
simples, honnêtes, qui ne s’occupent de rien
d’autre que leur occupation physique. Et voilà
une autre, elle se lave les pieds ; c’est comme
si vous regardiez à travers le trou de la serrure.”

Edgar Degas (*Je veux regarder par le trou de la serrure*, Paris, 2012, p. 133).

“Hitherto the nude has always been
represented in poses which presuppose an
audience. But my women are simple,
honest creatures who are concerned with
nothing beyond their physical occupations...
Here is another one, washing her feet; it is
as if you were looking through a keyhole.”

Edgar Degas (*Je veux regarder par le trou de la serrure*, Paris, 2012, p. 133).



PABLO PICASSO

1881 - 1973

Nu couché

Exécuté le 13 juillet 1972.

signé *Picasso* et daté 13.7.72 (en haut au centre)

crayon sur papier

13,4 x 20,3 cm; 5¼ by 8 in.

Executed on July 13, 1972.

signed *Picasso* and dated 13.7.72 (upper
centre)

pencil on paper

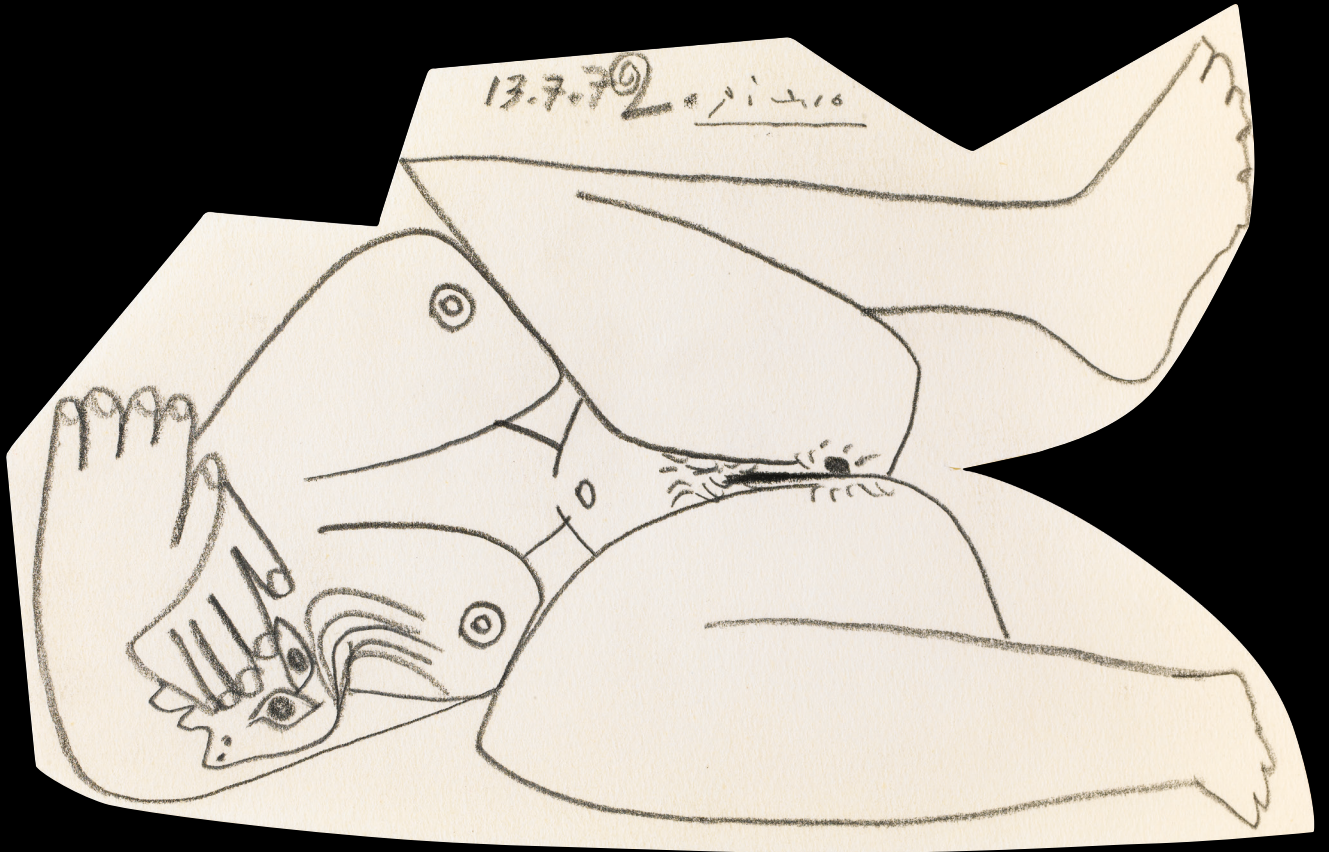
PROVENANCEGalerie Louise Leiris, Paris (no. 015616, no.
photo 64283)Galerie 27, Paris (Lionel Prejger, acquis auprès
du précédent)Collection particulière (acquis auprès du
précédent en février 1986)

Vente : Sotheby's, Paris, 30 mai 2012, lot 46

Acquis lors de cette vente par le propriétaire
actuel**EXPOSITION**Paris, Galerie Louise Leiris, *Picasso, 172**dessins en noir et en couleurs, 1971-72*, no. 123,
reproduit dans le catalogue p. 87**BIBLIOGRAPHIE**Christian Zervos, *Pablo Picasso, Œuvres
de 1971-1972*, Paris, 1978, vol. 33, no. 458,
reproduit p. 160

⊕ 70 000-100 000 € 80 000-115 000 US\$

13.7.72 Lespiro



PABLO PICASSO

Nu

Exécuté le 23 août 1971.

signé *Picasso*, daté 23.8.71 et numéroté *IV* (en haut à droite); daté *Lundi 23.8.71*. (au dos)craie cire, feutre, encre et crayon sur carton
30,8 x 21,8 cm; 12¼ by 8⅝ in.

Executed on August 23, 1971.

signed *Picasso*, dated 23.8.71 and numbered *IV* (upper right); dated *Lundi 23.8.71*.

(on the reverse)

wax crayon, felt tip pen, ink and pencil on card

PROVENANCE

Galerie Louise Leiris, Paris (no. 015280,
no. photo 64124)Galerie Beyeler, Bâle
Collection, Europe

BIBLIOGRAPHIE

Christian Zervos, *Pablo Picasso, Œuvres de 1971-1972*, Paris, 1978, vol. 33, no. 153,
reproduit p. 57

⊕ 80 000-120 000 € 91 500-138 000 US\$

“On m’a demandé, il y a une vingtaine d’années, de faire une conférence sur l’art et la sexualité. Je suis allé voir Picasso et je lui ai demandé : que dois-je dire ? Il m’a répondu : C’est la même chose.”

(Jean Leymarie, cité in J. Clair, *Picasso Erotique*, Paris, 2001, p. 14)

“Twenty years ago I was asked to do a lecture on art and sexuality. I went to see Picasso and I asked him, what should I say? He replied: It’s the same thing.”

(Jean Leymarie, quoted in J. Clair, *Picasso Erotique*, Paris, 2001, p. 14)



GIOVANNI BATTISTA PIRANESI

Mogliano 1720 - 1778 Rome

Etude d'un jeune homme assis, vu de profil

Pierre noire

130 x 114 mm; 5 1/8 by 4 1/2 in.

Black chalk

PROVENANCE

Vente anonyme, Londres, Sotheby's, 4 juillet 1988, lot 79 ;

Collection privée, France ;

Vente anonyme *Master Drawings from a Distinguished European Collection*, Londres, Sotheby's, 6 juillet 2010, lot 52 ;

Acquis à cette vente.

18 000-22 000 € 20 600-25 200 US\$

Cette esquisse rapide, exécutée dans le style énergique de Piranèse, probablement une étude d'après nature, montre un homme vêtu d'un pardessus, assis sur une chaise à dossier en barreaux d'échelle, et capture sans effort l'essence de la figure.

Thomas note que ces études, qu'elles soient à la pierre ou à l'encre, révèlent la fascination de l'artiste pour l'action et le mouvement, alors que Piranèse cherchait à créer un répertoire de motifs de figures utilisable à volonté. Le caractère prolifique et l'enthousiasme de Piranèse en tant que dessinateur étaient tels qu'un biographe précoce, Jacques-Guillaume Legrand, notait que l'artiste transportait avec lui des feuilles de papier et des craies et dessinait constamment dans ses temps libres de nombreuses études de figures de ce type, comme le présent dessin et le lot 118, qui constituent les dessins parmi les plus attractifs et spontanés du corpus¹.

Nous remercions Andrew Robison qui a proposé une date légèrement antérieure pour le présent dessin, vers la fin des années 1740. Robison met en relation notre dessin avec une étude à la sanguine d'un *Homme écrivant*, passé sur le marché de l'art à New York², et fait remarquer que les deux œuvres représentent probablement la même personne et pourraient bien avoir été dessinées en même temps.

¹ H. Thomas, *The Drawings of Giovanni Battista Piranesi*, Londres, 1954, pp. 25-27

² Vente anonyme, New York, Christie's, 30 janvier 1997, lot 97.

This quick sketch, probably a study from life, depicting a gentleman wearing a greatcoat, seated on a ladder-back chair, effortlessly captures the essence of the figure in Piranesi's energetic style.

Hylton Thomas writes that these studies, whether in chalk or ink, reveal the artist's fascination with action and movement, as Piranesi looked to build up a repertory of figural motifs to be used whenever necessary. Indeed, such was Piranesi's prolificacy and enthusiasm as a draughtsman that an early biographer, Jacques-Guillaume Legrand, recorded that the artist carried sheets of paper and chalk with him and sketched constantly in his spare moments, with many of these figure studies, such as the present work and lot 123, constituting some of the artist's most attractive and spontaneous drawings.¹

We are very grateful to Andrew Robison who has proposed a slightly earlier dating for the present work to the late 1740s. Robison relates our sheet to a red chalk drawing of *A Man Writing*, previously on the New York art market,² noting that both works probably depict the same figure and may well have been drawn at the same time.

¹ H. Thomas, *The Drawings of Giovanni Battista Piranesi*, London 1954, pp. 25-27

² Sale, New York, Christie's, 30 January 1997, lot 97



TAILLE RÉELLE

GIOVANNI BATTISTA PIRANESI

Mogliano 1720 - 1778 Rome

Etude d'un homme debout, de profil

Plume et encre brune et lavis brun ;
porte une attribution en haut à gauche : *G. B. Piranesi*, et une ancienne inscription à la plume et encre possiblement de la main de l'artiste au verso : *All Illmo e Rmo S.S. ... / Monsig^{re} Rutati Udit^o della / Signatura*
171 by 75 mm; 6¾ by 3 in.

Pen and brown ink and brown wash ;
bears attribution, upper left: *G. B. Piranesi*, and an old pen and ink inscription, possibly in the artist's hand, verso : *All Illmo e Rmo S.S. ... / Monsig^{re} Rutati Udit^o della / Signatura*

PROVENANCE

Henri Mayeux ;
Étienne Dreyer ;
J.M. Lannegrand d'Augimont (porte le cachet de sa collection, non répertorié dans Lugt) ;
Vente anonyme, Paris, Tajan, 3 mai 2012, lot 18 ;
Galerie Terrades, Paris ;
Acquis auprès de cette galerie.

EXPOSITION

Paris, Musée de l'Orangerie, *Venise au dix-huitième siècle: peintures, dessins et gravures des collections françaises*, 1971, no. 152, p. 119, reproduit.

20 000-30 000 € 22 900-34 300 US\$

Il est probable que ce dessin ait été fait d'après nature, comme c'est souvent le cas des études énergiques de Piranèse à la plume et à l'encre. L'étude a été exécutée dans le style caractéristique, très vigoureux, de l'artiste, avec une plume épaisse et des traits longs et puissants.

Nous remercions Andrew Robinson qui date cette feuille du milieu des années 1760, et la met en étroite relation avec deux autres dessins à la plume montrant un homme debout, vêtu de manière similaire : le premier était sur le marché de l'art londonien en 1985¹, le second est actuellement conservé dans une collection privée à Montréal².

Robison fait également remarquer que l'adresse formellement rédigée au verso de notre dessin pourrait être de la main de Piranèse lui-même.

¹ Vente anonyme, Londres, Christie's, 12 décembre 1985, lot 318

² Voir *From the Hands of the Masters: A Private Collection*, cat. expo., Montréal, Museum of Fine Arts, 2013, p. 81, no. 62, repr.

As is often the case with Piranesi's energetic pen and ink figure studies, it is likely that the present work was drawn from life and, as can clearly be seen, executed in the artist's characteristic, highly energetic style, with a thick pen and strong, broad lines.

We are grateful to Andrew Robison who dates this drawing to the mid-1760s, relating it closely to two further pen drawings of standing gentlemen, similarly dressed, the first of which appeared on the London art market in 1985¹ and the second of which is today in a private collection, Montreal.²

Robison also notes that the formal calligraphic address on the verso of the present work could well have been written by Piranesi himself.

¹ Sale, London, Christie's, 12 December 1985, lot 318

² see *From the Hands of the Masters: A Private Collection*, exhib. cat., Montréal, Museum of Fine Arts, 2013, p. 81, no. 62, reproduced



VERSO



TAILLE RÉELLE

PAUL GAUGUIN

1848 - 1903

Portrait de Camille Pissarro

Exécuté en 1880.

porte l'inscription *P. Gauguin, Portrait de Pissarro, 1880* (en bas à droite)
fusain et crayon de couleur sur papier
22.9 x 20.3 cm; 9 by 8 in.

Executed in 1880.

bears the inscription *P. Gauguin, Portrait de Pissarro, 1880* (lower right)
charcoal and coloured pencil on paper

PROVENANCE

Mette Gad Gauguin, Paris (épouse de l'artiste)
Fru Urban Gad, Copenhague, vers 1948
Vente : Copenhague, Arne Brun Rasmussen, 30 mai 1969, lot 276
The Art Emporium, Vancouver, Canada (acquis lors de cette vente)
Collection particulière (acquis auprès du précédent en 1970)
Vente : Sotheby's, New York, 10 Novembre 2000, lot 105
Acquis lors de cette par le propriétaire actuel

EXPOSITION

Copenhague, Ny Carlsberg Glyptotek, 1948, no. 65

BIBLIOGRAPHIE

Haavard Rostrup, 'Gauguin et le Danemark', in *Gazette des Beaux-Arts*, Janvier-Avril 1956, reproduit p.65
John Rewald, *Gauguin Drawings*, New York, 1958, no. 5, reproduit np.

Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue Raisonné digital de Gauguin, actuellement en préparation sous l'égide du Wildenstein Plattner Institute, Inc.

This work will be included in the forthcoming Gauguin Digital Catalogue Raisonné, being prepared under the sponsorship of the Wildenstein Plattner Institute, Inc.

30 000-40 000 € 34 300-45 700 US\$

“C'est de [Pissarro] que Gauguin apprit le choix des tons à donner à la toile. [...] Bien plus, Pissarro lui enseignait l'indépendance, l'affranchissement de toute maîtrise hormis la sienne propre[...].”

Victor Segalen (in *Hommage à Gauguin, l'insurgé des Marquises*, 2003)

“From [Pissarro], Gauguin learnt how to choose which colours to put onto canvas. [...] What is more, Pissarro taught him independence, and freed him from all control except his own [...].”

Victor Segalen (in *Hommage à Gauguin, l'insurgé des Marquises*, 2003)



CAMILLE PISSARRO

1830 - 1903

Portrait du peintre Ludovic Piette, avec son chapeau rond

Exécuté vers 1874.
signé C. Pissarro (en haut à droite)
pastel sur papier
44,3 x 30,8 cm; 17½ by 12¼ in.

Executed circa 1874.
signed C. Pissarro (upper right)
pastel on paper

PROVENANCE

Gabriel Picard, Paris
Vente : Sotheby's, Londres, 1er juillet 1987, lot 423
Collection particulière, Allemagne (et vendu : Villa Grisebach, Berlin, 1er juin 1990, lot 7)
Vente : Christie's, Londres, 9 décembre 1999, lot 522
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

EXPOSITION

Londres, Stephen Ongpin Fine Art, *The Art of pastel, three centuries of works on paper*, 2014, no. 10, reproduit dans le catalogue

BIBLIOGRAPHIE

Christophe Duvivier, "Ludovic Piette, l'ami de Camille Pissarro," in *Vivre en Val d'Oise*, 1997-98, no. 47, reproduit p. 8
Ludovic Rodo Pissarro et Lionello Venturi, *Camille Pissarro, Son art - son œuvre*, Paris, 1939, vol. I, no. 1524, p.291 et vol. II, reproduit pl.293

Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue Raisonné digital de Camille Pissarro, actuellement en préparation sous l'égide du Wildenstein Plattner Institute, Inc.

This work will be included in the forthcoming Camille Pissarro Digital Catalogue Raisonné, being prepared under the sponsorship of the Wildenstein Plattner Institute, Inc.

70 000-100 000 € 80 000-115 000 US\$

Ludovic Piette est né en 1826 en Mayenne dans une famille de notables. Très tôt, il se découvre une passion pour la peinture et fréquente à Paris dès 1850 les ateliers de d'Isidore Pils et puis de Thomas Couture, dans lesquels il rencontre Manet. Il suit aussi des cours à l'Académie Suisse où il côtoie Cézanne, Monet et Pissarro. C'est certainement là qu'il rencontre alors ce dernier qui allait devenir l'un de ses amis les plus proches. Les deux peintres passent beaucoup de temps ensemble en famille chez Pissarro à Pontoise, et dans la vaste propriété de Piette à Montfoucault. Ils entament dès 1863 une longue correspondance qui s'interrompt seulement l'année précédant la mort de Piette en 1877. Cette correspondance deviendra un témoignage précieux des années formatrices du mouvement impressionniste.

Dans ce magnifique pastel, Pissarro brosse le portrait de son ami tel qu'il devait apparaître souvent à ses côtés, avec son grand chapeau d'artiste et son foulard bohème, lors de leurs promenades à la recherche du motif. Ce portrait très accompli est à la fois un émouvant témoignage d'une authentique complicité artistique mais par son style très enlevé, brossé en pastel d'après nature, il représente aussi un exemple remarquable du portrait impressionniste de la grande époque du mouvement.

Ludovic Piette was born in 1829 in a family of notables in the Mayenne in North Western France. He developed a passion for painting very early on and, in 1850, he started paying frequent visits to Isidore Pils's workshop, then Thomas Couture's, where he met Edouard Manet. He also took classes at the *Académie Suisse*, alongside Paul Cezanne, Claude Monet and Camille Pissarro. It was probably there that he met the latter, who was to become one of his closest friends. The two painters spent a lot of time together at Pissarro's home in Pontoise outside Paris, as well as in Piette's country estate of Montfoucault. In 1863, they began a long correspondence that lasted until 1877, the year before Piette's. This correspondence was to become a precious testimony of the early formative years of the Impressionist movement.

In this magnificent pastel, Pissarro portrays his friend with his large hat and bohemian scarf, clearly the trappings of an artist and surely the way Piette probably often dressed when they took walks in the countryside in search of subjects to paint *en plein-air*. This very accomplished portrait is both a moving testimony to an authentic artistic complicity as well as, with its lively and audacious use of pastel, a remarkable example of a genuinely impressionist portrait from the golden age of the movement.



Ludovic Piette, *Pissarro peignant en plein air*, circa 1874-78



HENRI DE TOULOUSE LAUTREC

Homme lisant - *recto*
Chien au parapluie - *verso*

porte le cachet du monogramme (en bas à gauche) - *recto*
crayon sur papier
17 x 26,8 cm; 6⁵/₈ by 10⁵/₈ in.

stamped with the artist's monogram (lower left) - *recto*
pencil on paper
Executed in 1881.

PROVENANCE

D. Viau, Paris
Vente: Christie's, Londres, 1^{er} juillet 1999, lot 812
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

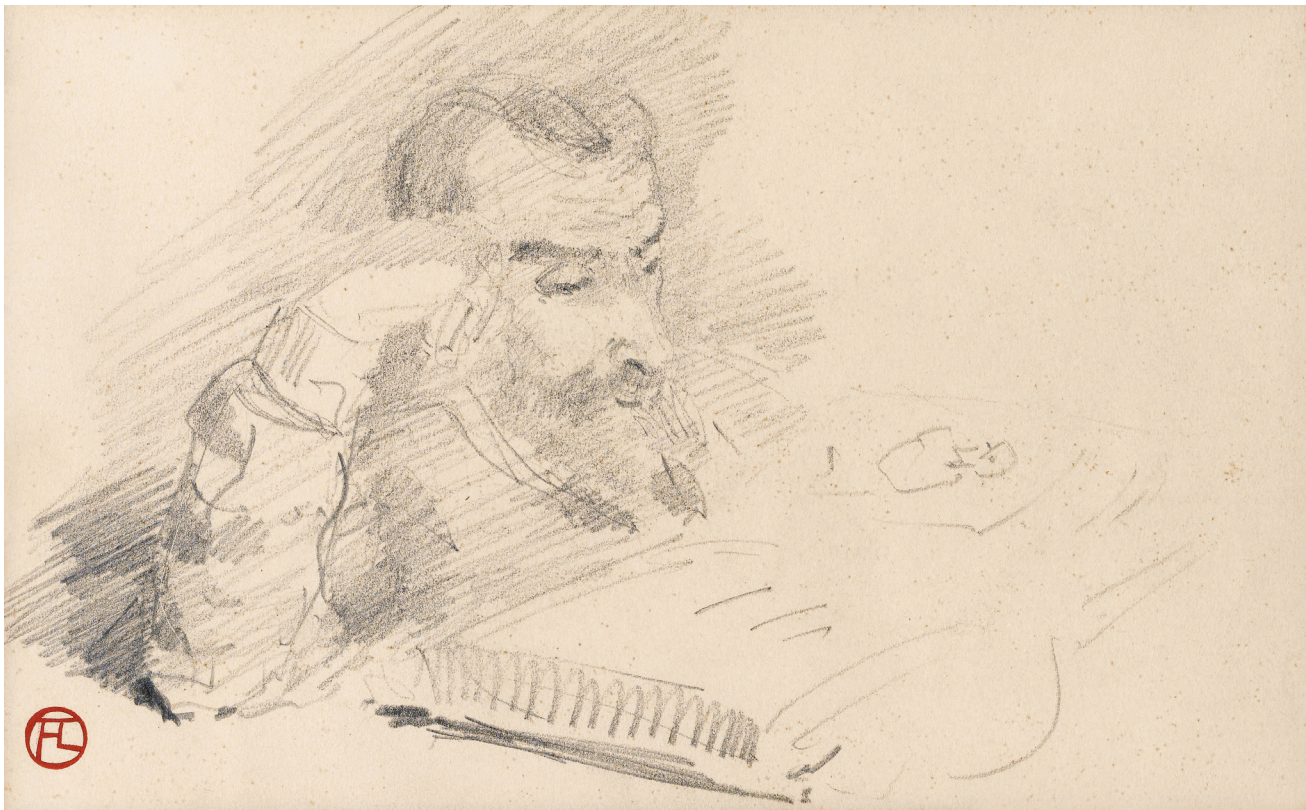
BIBLIOGRAPHIE

Maurice Joyant, *Henri de Toulouse-Lautrec*, Paris, 1926, p. 183
M.G. Dortu, *Toulouse-Lautrec et son œuvre*, New York, 1971, Vol. V, no. D.2.126, reproduit p. 355

8 000-10 000 € 9 200-11 500 US\$



VERSO



FERDINAND BOL

Dordrecht 1616 - 1680 Amsterdam

Un ange apparaissant à un vieillard

Plume et encre brune et lavis, une correction en rehaut de craie blanche dans le visage du vieil homme

173 by 143 mm; 6 7/8 by 5 5/8 in

Pen and brown ink and wash, a correction in white heightening in the old man's face.

PROVENANCE

Frederik Carel Theodoor, Baron van Isendoorn à Blois (L.1407) ;

Adalbert, Freiherr von Lanna, Prague (L.2773, avec le numéro : 293) ;

Sa vente, Stuttgart, Gutekunst, 8 mai 1910, lot 457 ;

Dr. Charles Simon, Zurich (selon Benesch) ;
Vente anonyme, Londres, Sotheby's, 3 juillet 2013, lot 133

BIBLIOGRAPHIE

O. Benesch, *The Drawings of Rembrandt*, vol. III, Londres, 1973, p. 154, no. 563, reproduit fig. 735 (comme Rembrandt)

12 000-18 000 € 13 800-20 600 US\$

Comme Benesch l'avait noté, la grande ombre dans la partie inférieure de la feuille pourrait indiquer une scène de nuit, suggérant ainsi qu'il pourrait s'agir d'une étude pour un tableau représentant la *Libération de saint Pierre*.

Le dessin que Benesch cite comme étant le plus proche stylistiquement de notre feuille est le *Rêve de Jacob* conservé au Louvre¹, aujourd'hui considéré par la plupart des spécialistes comme étant de Ferdinand Bol, plutôt que de Rembrandt. Un autre dessin du *Rêve de Jacob*, conservé cette fois à l'Ecole des Beaux-Arts est également similaire. On y trouve, exactement comme dans notre œuvre, la même manière rapide, presque saccadée, de mélanger l'ombre et les hachures, combinée à des contours fluides et tracés librement².

Un large consensus existe entre les experts des dessins de Rembrandt qui considèrent que toutes ces feuilles doivent être attribuées à Ferdinand Bol, artiste qui travailla dans l'atelier de Rembrandt de 1637 à 1641 et était l'un des dessinateurs les plus doués parmi les nombreux élèves et suiveurs du maître.

¹ Inv. 22881; Benesch, *op. cit.*, no. 557

² Inv. 34.525; Benesch, *op. cit.*, no. 555; *Rembrandt et son entourage*, cat. expo., Paris, Ecole des Beaux-Arts, 2012 et Ajaccio, Palais Fesch, 2014, no. 11

As Benesch pointed out, the extensive shading in the lower part of the sheet might indicate that this was intended to be a night scene, suggesting that it may be a study for a painting of the Liberation of St. Peter.

The drawing that Benesch cited as the closest in style to this is *Jacob's Dream*, in the Louvre,¹ which is now considered by many to be by Ferdinand Bol, rather than Rembrandt. Also similar is another representation of *Jacob's Dream*, this time in the Ecole des Beaux-Arts, where much the same rapid, almost scratchy, shading and hatching is mixed, just as in the present work, with strikingly fluid and broadly executed outlines.²

There is a broad consensus among current scholars of Rembrandt's drawings that all these sheets should be attributed to Ferdinand Bol, who was active in Rembrandt's studio from 1637 until 1641, and was one of the most gifted draughtsmen among the master's many pupils and followers.

¹ Inv. 22881; Benesch, *op. cit.*, no. 557

² Inv. 34.525; Benesch, *op. cit.*, no. 555; *Rembrandt et son entourage*, exhib. cat., Paris, Ecole des Beaux-Arts, 2012 and Ajaccio, Palais Fesch, 2014, no. 11



TAILLE RÉELLE



LA COLLECTION MARCEL ARLAND

DANS L'AMITIÉ DES PEINTRES

VENTE PARIS 28 MARS
EXPOSITION DU 23 AU 28 MARS

76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ 75008 PARIS
RENSEIGNEMENTS AURELIE.VANDEVOORDE@SOTHEBYS.COM +33 1 5305 5356
SOTHEBYS.COM



TÉLÉCHARGEZ L'APP SOTHEBY'S
SUIVEZ NOUS @SOTHEBYS



ANDRÉ MASSON
Transmutation érotique, 1938
Estimation 400 000–600 000 €

Art Impressionniste et Moderne

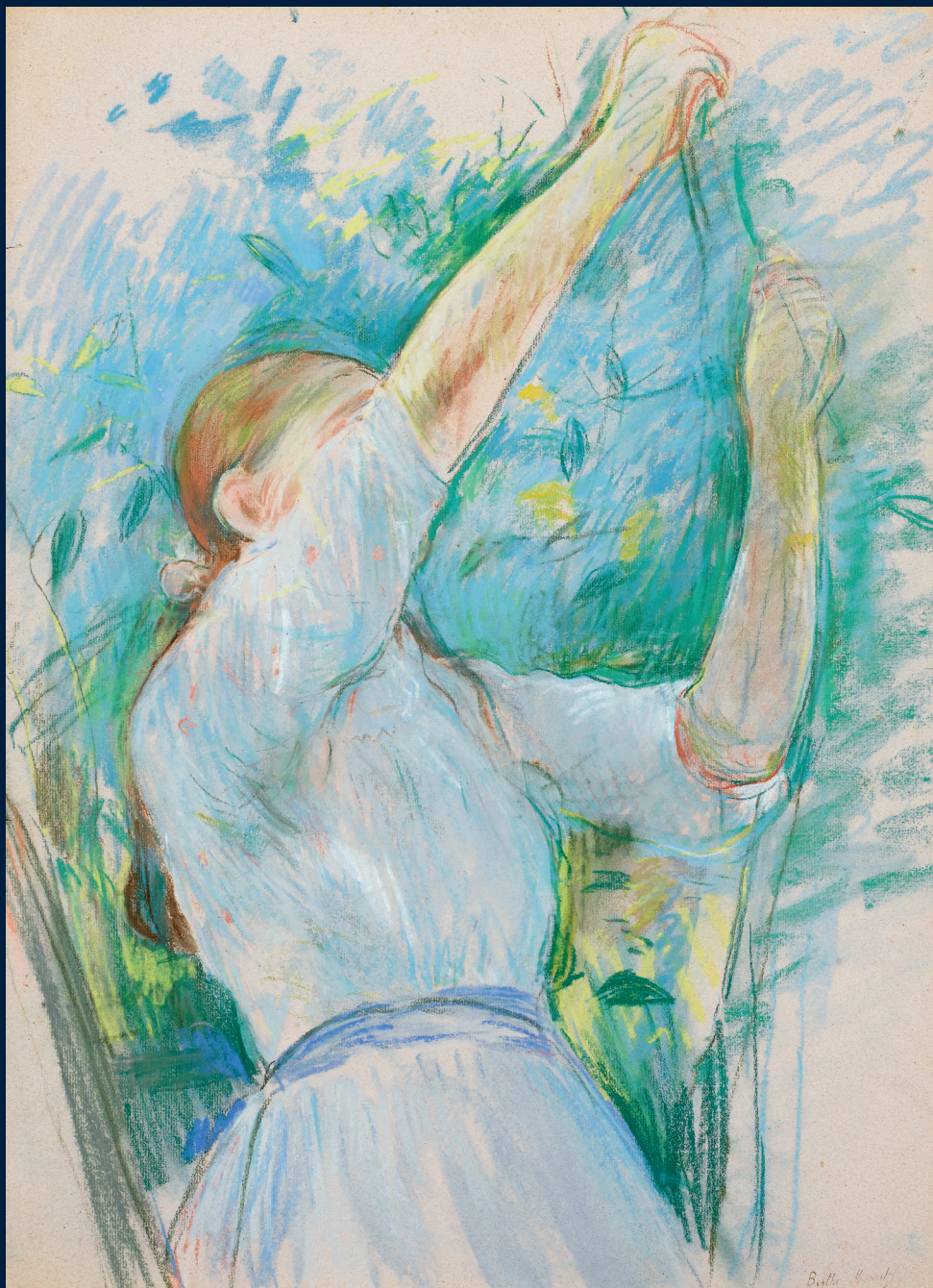
VENTE PARIS 29 MARS

EXPOSITION PUBLIQUE DU 23 AU 28 MARS

76, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS
RENSEIGNEMENTS +33 1 53 05 52 36 AURELIE.MASSOU@SOTHEBYS.COM
SOTHEBYS.COM/IMPMOD #SOTHEBYSIMPMOD



TÉLÉCHARGEZ L'APP SOTHEBY'S
SUIVEZ NOUS @SOTHEBYS



BERTHE MORISOT
Jeune fille cueillant des cerises, 1891
Estimation 300 000–500 000 €

Œuvres sur Papier

VENTE PARIS 28 MARS

EXPOSITION PUBLIQUE DU 23 AU 28 MARS

76, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS
RENSEIGNEMENTS +33 1 53 05 53 73 ETIENNE.HELLMAN@SOTHEBYS.COM
SOTHEBYS.COM



TÉLÉCHARGEZ L'APP SOTHEBY'S
SUIVEZ NOUS @SOTHEBYS



Formulaire D'ordre D'achat

REF.
PF1956 "MUSIQUE"

VENTE
TRAITS ET PORTRAITS UNE
COLLECTION PARTICULIÈRE

DATE DE LA VENTE
28 MARS 2019

IMPORTANT

Sotheby's pourra exécuter sur demande des ordres d'achat par écrit et par téléphone, sans supplément de coût et aux risques du futur enchérisseur. Sotheby's s'engage à exécuter des ordres sous réserve d'autres obligations pendant la vente. Sotheby's ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute.

Veillez noter que nous nous réservons le droit de demander des références de votre banque si vous êtes un nouveau client.

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, copie d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport...) et une preuve d'adresse ou, pour une société, un extrait d'immatriculation au RCS.

LES ORDRES D'ACHAT ECRITS

- Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux des intérêts de l'enchérisseur en fonction des autres enchères portées lors de la vente.
- Les offres illimitées, « d'achat à tout prix » et « plus une » ne seront pas acceptées. Veuillez inscrire vos ordres d'achat dans le même ordre que celui du catalogue.
- Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lots.
- Les ordres d'achat seront arrondis au montant inférieur le plus proche du palier des enchères donné par le commissaire priseur.

LES ORDRES D'ACHAT TÉLÉPHONIQUES

- Veuillez indiquer clairement le numéro de téléphone où nous pourrions vous contacter au moment de la vente, y compris le code du pays. Nous vous appellerons de notre salle de ventes peu avant que votre lot ne soit mis aux enchères.

CIVILITÉ (OU NOM DE L'ENTREPRISE)

NOM

PRÉNOM

N° COMPTE CLIENT SOTHEBY'S (SI EXISTANT)

ADRESSE

CODE POSTAL

TÉL DOMICILE

TÉL PROFESSIONNEL

TÉL PORTABLE

FAX

EMAIL

N° DE TVA (SI APPLICABLE)

SOTHEBY'S FRANCE ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE SOTHEBY'S POURRONT UTILISER VOS DONNÉES PERSONNELLES AUX FINS DE VOUS CONTACTER POUR VOUS FAIRE PART DES PRODUITS, SERVICES, ÉVÈNEMENTS, OFFRES ET TOUTE AUTRE ACTIVITÉ DE SOTHEBY'S ADAPTÉS À VOS CENTRES INTÉRÊTS. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE CONTACTÉ DANS CE CADRE, VEUILLEZ COCHER LA CASE CI-DESSOUS.

JE NE SOUHAITE PAS RECEVOIR LES OFFRES PROMOTIONNELLES DE SOTHEBY'S :

VEUILLEZ COCHER CETTE CASE EN CAS DE NOUVELLE ADRESSE

VEUILLEZ INDIQUER LE MODE D'ENVOI DE LA FACTURE : Email (Merci d'inscrire votre adresse e-mail ci-dessus) Courrier

OPTIONS DE LIVRAISON : Vous recevrez désormais un devis de transport pour vos achats de la part de Sotheby's. Si vous ne souhaitez pas recevoir ce devis, merci de cocher l'une des cases ci-dessous. Merci de nous fournir l'adresse à laquelle vous souhaitez être livré si elle est différente de celle renseignée ci-dessus.

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

Je viendrai récupérer mes lots personnellement

Mon agent/transporteur viendra récupérer les lots pour mon compte (Merci de préciser son nom si vous le connaissez déjà)

Merci de conserver ces préférences pour mes futurs achats.

VEUILLEZ INSCRIRE LISIBLEMENT VOS ORDRES D'ACHAT ET NOUS LES RETOURNER AU PLUS TÔT.

EN CAS D'ORDRES D'ACHAT IDENTIQUES LE PREMIER RÉCEPTIONNÉ AURA LA PRÉFÉRENCE.

LES ORDRES D'ACHAT DEVRONT NOUS ÊTRE COMMUNIQUÉS EN EUROS AU MOINS 24 H AVANT LA VENTE.

N° DE LOT	DESCRIPTION DU LOT	PRIX MAXIMUM EN EUROS (HORS FRAIS DE VENTE ET TVA) OU DEMANDE D'ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

N° DE TÉL OÙ VOUS SEREZ JOIGNABLE PENDANT LA VENTE _____
AVEC INDICATIF DU PAYS (POUR LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES UNIQUEMENT)

FORMULAIRE À RETOURNER PAR COURRIER OU PAR FAX AU:

DEPARTEMENT DES ENCHÈRES, SOTHEBY'S (FRANCE) S.A.S., 76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, CS 10010, 75384 PARIS CEDEX 08

tél +33 (0)1 53 05 53 48, fax +33 (0)1 53 05 5293/5294 ou par email bids.paris@sothebys.com

J'accepte les Conditions Générales de Vente de Sotheby's telles qu'elles sont publiées dans le catalogue. Ces dernières régissent tout achat lors des ventes chez Sotheby's.

Je m'engage à régler à Sotheby's en sus du prix d'adjudication une commission d'achat aux taux indiqués dans les Conditions Générales de Vente, la TVA aux taux en vigueur étant en sus. Je consens à l'utilisation des informations inscrites sur ce formulaire et de toute autre information obtenues par Sotheby's, en accord avec le guide d'ordre d'achat et les Conditions Générales de Vente. Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrions être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de confidentialité publiée sur notre site Internet www.sothebys.com ou disponible sur demande par courrier à l'adresse suivante : "enquiries@sothebys.com. J'ai été informé qu'afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci sont enregistrées.

SIGNATURE

DATE

LE PAIEMENT EST DÙ IMMÉDIATEMENT APRÈS LA VENTE EN EUROS. LES DIFFÉRENTES MÉTHODES DE PAIEMENT SONT INDIQUÉES DANS LES INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS. SI VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER LE PAIEMENT PAR CARTE, VEUILLEZ COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS. NOUS ACCEPTONS LES CARTES DE CRÉDIT MASTERCARD, VISA, AMERICAN EXPRESS, CUP. AUCUN FRAIS N'EST PRÉLEVÉ SUR LE PAIEMENT PAR CES CARTES.

LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR LA PERSONNE DONT LE NOM EST INDIQUÉ SUR LA FACTURE.

NOM DU TITULAIRE DE LA CARTE

TYPE DE CARTE

N° DE LA CARTE

DATE DE COMMENCEMENT (SI APPLICABLE) DATE D'EXPIRATION

N° DE CRYPTOGRAMME VISUEL

LE CRYPTOGRAMME VISUEL CORRESPOND AUX TROIS DERNIERS CHIFFRES APPARAISSANT DANS LE PANNEAU DE SIGNATURE AU VERSO DE VOTRE CARTE BANCAIRE

AVIS AUX ENCHÉRISSEURS

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez donner vos instructions au Département des Enchères de Sotheby's (France) S.A.S. d'enchérir en votre nom en complétant le formulaire figurant au recto.

Ce service est gratuit et confidentiel. Veuillez inscrire précisément le(s) numéro(s) de(s) lot(s), la description et le prix d'adjudication maximum que vous acceptez de payer pour chaque lot.

Nous nous efforcerons d'acheter le(s) lot(s) que vous avez sélectionnés au prix d'adjudication le plus bas possible jusqu'au prix maximum que vous avez indiqué.

Les offres illimitées, « d'achat à tout prix » et « plus une enchère » ne seront pas acceptées.

Les enchères alternées peuvent être acceptées à condition de mentionner « ou » entre chaque numéro de lot.

Veuillez inscrire vos ordres d'achat dans le même ordre que celui du catalogue.

Veuillez utiliser un formulaire d'ordre d'achat par vente - veuillez indiquer le numéro, le titre et la date de la vente sur le formulaire.

Vous avez intérêt à passer vos ordres d'achat le plus tôt possible, car la première enchère enregistrée pour un lot a priorité sur toutes les autres enchères d'un montant égal. Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24 h avant la vente.

S'il y a lieu, les ordres d'achat seront arrondis au montant inférieur le plus proche du palier des enchères donné par le commissaire priseur.

Les enchères téléphoniques sont acceptées aux risques du futur enchérisseur et doivent être confirmées par lettre ou par télécopie au Département des Enchères au +33 (0)1 53 05 5293/5294.

Veuillez noter que Sotheby's exécute des ordres d'achat par écrit et par téléphone à titre de service supplémentaire offert à ses clients, sans supplément de coût et aux risques du futur enchérisseur. Sotheby's s'engage à exécuter les ordres sous réserve d'autres obligations pendant la vente. Sotheby's ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

Les adjudicataires recevront une facture détaillant leurs achats et indiquant les modalités de paiement ainsi que de collecte des biens.

Toutes les enchères sont assujetties aux Conditions Générales de Vente applicables à la vente concernée dont vous pouvez obtenir une copie dans les bureaux de Sotheby's ou en téléphonant au +33 (0)1 53 05 53 05. Les Informations Importantes Destinées aux Acheteurs sont aussi imprimées dans le catalogue de la vente concernée, y compris les informations concernant les modalités de paiement et de transport. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs

peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état des lots concernés. Aucune réclamation à cet égard ne sera admise après l'adjudication.

Sotheby's demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de nous fournir une preuve d'identité comportant une photographie (document tel que passeport, carte d'identité ou permis de conduire), ainsi qu'une confirmation de son domicile.

Nous nous réservons le droit de vérifier la source des fonds reçus.

Dans le cadre de ses activités de ventes aux enchères, de marketing et de fournitures de services, Sotheby's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur notamment par l'enregistrement d'images vidéo, de conversations téléphoniques ou de messages électroniques relatifs aux enchères en ligne.

Sotheby's procède à un traitement informatique de ces données pour lui permettre d'identifier les préférences des acheteurs et des vendeurs afin de pouvoir fournir une meilleure qualité de service. Ces informations sont susceptibles d'être communiquées à d'autres sociétés du groupe Sotheby's situées dans des Etats non-membres de l'Union Européenne n'offrant pas un niveau de protection reconnu comme suffisant à l'égard du traitement dont les données font l'objet. Toutefois Sotheby's exige que tout tiers respecte la confidentialité des données relatives à ses clients et fournisse le même niveau de protection des données personnelles que celle en vigueur dans l'Union Européenne, qu'ils soient ou non situés dans un pays offrant le même niveau de protection des données personnelles.

Sotheby's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales, de marketing.

En signant le formulaire d'ordre d'achat, vous acceptez une telle communication de vos données personnelles.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données à caractère personnel les concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à leur utilisation en s'adressant à Sotheby's (par téléphone au +33 (0)1 53 05 53 05).

GUIDE FOR ABSENTEE BIDDERS

If you are unable to attend an auction in person, you may give instructions to the Bid Department of Sotheby's (France) S.A.S. to bid on your behalf by completing the form overleaf.

This service is free and confidential.

Please record accurately the lot numbers, descriptions and the top hammer price you are willing to pay for each lot.

We will endeavour to purchase the lot(s) of your choice for the lowest price possible and never for more than the top amount you indicate.

"Buy", unlimited bids or "plus one" bids will not be accepted.

Alternative bids can be placed by using the word "OR" between lot numbers.

Bids must be placed in the same order as in the catalogue.

This form should be used for one sale only - please indicate the sale number, title and date on the form.

Please place your bids as early as possible, as in the event of identical bids the earliest received will take precedence.

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

Where appropriate, your bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the auctioneer's bidding increments.

Absentee bids, when placed by telephone, are accepted only at the caller's risk and must be confirmed by letter or fax to the Bid Department on +33 (0)1 53 05 5293/5294.

Please note that the execution of written and telephone bids is offered as an additional service for no extra charge at the bidder's risk and is undertaken subject to Sotheby's other commitments at the time of the auction; Sotheby's therefore cannot accept liability for failure to place such bids, whether through negligence or otherwise.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

Successful bidders will receive an invoice detailing their purchases and giving instructions for payment and clearance of goods.

All bids are subject to the Conditions of Sale applicable to the sale, a copy of which is available from Sotheby's offices or by telephoning +33 (0)1 53 05 53 05. The Guide for Prospective Buyers is also set out in the sale catalogue and includes details of payment methods and shipment. Prospective buyers are encouraged to attend the public presale viewing to carefully inspect the lots. Prospective buyers may contact the experts at the auction in order to obtain information on the condition of the lots. No claim regarding the condition of the lots will be admissible after the auction.

It is Sotheby's policy to request any new clients or purchasers preferring to make a cash payment to provide: proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address.

We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

For the provision of auction and art-related services, marketing and to manage and operate its business, or as required by law, Sotheby's may collect personal information provided by sellers or buyers, including via recording of video images, telephone conversations or internet messages.

Sotheby's will undertake data processing of personal information relating to sellers and buyers in order to identify their preferences and provide a higher quality of service. Such data may be disclosed and transferred to any company within the Sotheby's group anywhere in the world including in countries which may not offer equivalent protection of personal information as within the European Union. Sotheby's requires that any such third parties respect the privacy and confidentiality of our clients' information and provide the same level of protection for clients' information as provided within the EU, whether or not they are located in a country that offers equivalent legal protection of personal information.

Sotheby's will be authorised to use such personal information provided by sellers or buyers as required by law and, unless sellers or buyers object, to manage and operate its business including for marketing.

By signing the Absentee Bid Form you agree to such disclosure.

In accordance with the Data Protection Law dated 6 January 1978, sellers or buyers have the right to obtain information about the use of their personal information, access and correct their personal information, or prevent the use of their personal information for marketing purposes at any time by notifying Sotheby's (by telephone on +33 (0)1 53 05 53 05).



Bidding Form

SALE NUMBER

PF1956 "MUSIQUE"

SALE TITLE

TRAITS ET PORTRAITS UNE
COLLECTION PARTICULIÈRE

SALE DATE

28 MARCH 2019

IMPORTANT

Please note that the execution of written and telephone bids is offered as an additional service for no extra charge, and at the bidder's risk. It is undertaken subject to Sotheby's other commitments at the time of the auction. Sotheby's therefore cannot accept liability for any error or failure to place such bids, whether through negligence or otherwise.

Please note that we may contact new clients to request a bank reference.

Please send with this form your bank account details, copy of government issued ID including a photograph (identity card, passport) and proof of address or, for a company, a certificate of incorporation.

WRITTEN/FIXED BIDS

- Bids will be executed for the lowest price as is permitted by other bids or reserves.
- "Buy" unlimited and "plus one" bids will not be accepted. Please place bids in the same order as in the catalogue.
- Alternative bids can be placed by using the word "or" between lot numbers.
- Where appropriate your written bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the auctioneer's bidding increments.

TELEPHONE BIDS

- Please clearly specify the telephone number on which you may be reached at the time of the sale, including the country code. We will call you from the saleroom shortly before your lot is offered.

TITLE (OR COMPANY NAME - IF APPLICABLE)

FIRST NAME

LAST NAME

SOTHEBY'S CLIENT ACCOUNT NO. (IF KNOWN)

ADDRESS

POSTCODE

TELEPHONE (HOME)

(BUSINESS)

MOBILE NO

FAX

EMAIL

VAT NO. (IF APPLICABLE)

SOTHEBY'S FRANCE AND THE SOTHEBY'S GROUP MAY USE YOUR DETAILS TO CONTACT YOU ABOUT SOTHEBY'S PRODUCTS OR SERVICES, EVENTS OR PROMOTIONS AND OTHER ACTIVITIES THAT MAY BE OF INTEREST TO YOU.

IF YOU WOULD PREFER NOT TO BE CONTACTED IN THIS WAY, PLEASE TICK THE BOX BELOW.

I DO NOT WISH TO RECEIVE PROMOTIONAL COMMUNICATIONS FROM SOTHEBY'S:

PLEASE TICK IF THIS IS A NEW ADDRESS

PLEASE INDICATE HOW YOU WOULD LIKE TO RECEIVE YOUR INVOICES: Email Post/Mail

SHIPPING : We will send you a shipping quotation for this and future purchases unless you select one of the check boxes below. Please provide the name and address for shipment of your purchases, if different from above.

NAME

ADDRESS

POSTAL CODE

CITY

COUNTRY

I will collect in person

I authorise you to release my purchased property to my agent/shipper (provide name)

Send me a shipping quotation for purchases in this sale only.

PLEASE WRITE CLEARLY AND PLACE YOUR BIDS AS EARLY AS POSSIBLE, AS IN THE EVENT OF IDENTICAL BIDS, THE EARLIEST BID RECEIVED WILL TAKE PRECEDENCE. BIDS SHOULD BE SUBMITTED IN EUROS AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE AUCTION.

LOT NUMBER	LOT DESCRIPTION	MAXIMUM EURO PRICE (EXCLUDING PREMIUM AND TVA) OR TICK FOR PHONE BID
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

TELEPHONE NUMBER DURING THE SALE _____
INCLUDING THE COUNTRY CODE (TELEPHONE BIDS ONLY)

PLEASE MAIL OR FAX TO:

BID DEPARTMENT, SOTHEBY'S (FRANCE) S.A.S, 76 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, CS 10010, 75384 PARIS CEDEX 08

+33 (0)1 53 05 53 48, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94 or email bids.paris@sothebys.com

I agree to be bound by Sotheby's Conditions of Sale as published in the catalogue which govern all purchases at auction, and to pay the published Buyer's Premium on the hammer price plus any applicable taxes.

I consent to the use of information written on this form and any other information obtained by Sotheby's in accordance with the Guide for Absentee Bidders and Conditions of Sale.

We will hold and process your personal information and may share it with another Sotheby's Group company for use as described in, and in line with, our Privacy Policy published on our website at www.sothebys.com or available on request by email to "enquiries@sothebys.com"

I am aware that all telephone bid lines may be recorded.

SIGNATURE

DATE

PAYMENT IS DUE IMMEDIATELY AFTER THE SALE IN EUROS. FULL DETAILS ON HOW TO PAY ARE INCLUDED IN THE GUIDE FOR PROSPECTIVE BUYERS. IF YOU WISH TO PAY BY CREDIT CARD, PLEASE COMPLETE DETAILS BELOW. WE ACCEPT CREDIT CARDS VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS AND CUP. THERE IS NO SERVICE CHARGE.

PAYMENT MUST BE MADE BY THE INVOICED PARTY.

NAME ON CARD

TYPE OF CARD

CARD NUMBER

IF APPLICABLE
START DATE EXPIRY DATE

3 LAST DIGITS OF SECURITY CODE ON SIGNATURE STRIP

INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux Conditions Générales de Vente imprimées dans ce catalogue et aux Conditions BIDDnow relatives aux enchères en ligne et disponibles sur le site Internet de Sotheby's.

Les pages qui suivent ont pour but de vous donner des informations utiles sur la manière de participer aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister. Veuillez vous référer à la page renseignements sur la vente de ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les informations qui suivent.

Les enchérisseurs potentiels devraient consulter également le site www.sothebys.com pour les plus récentes descriptions des biens dans ce catalogue.

Provenance Dans certaines circonstances, Sotheby's peut inclure dans le catalogue un descriptif de l'historique de la propriété du bien si une telle information contribue à la connaissance du bien ou est autrement reconnu et aide à distinguer le bien. Cependant, l'identité du vendeur ou des propriétaires précédents ne peut être divulguée pour diverses raisons. A titre d'exemple, une information peut être exclue du descriptif par souci de garder confidentielle l'identité du vendeur si le vendeur en a fait la demande ou parce que l'identité des propriétaires précédents est inconnue, étant donné l'âge du bien.

Commission Acheteur Conformément aux Conditions Générales de Vente de Sotheby's imprimées dans ce catalogue, l'acheteur paiera au profit de Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat qui est considérée comme faisant partie du prix d'achat. La commission d'achat est de 25% HT du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 250 000 € inclus, de 20 % HT sur la tranche supérieure à 250 000 € jusqu'à 2 500 000 € inclus, et de 13,9% HT sur la tranche supérieure à 2 500 000 €, la TVA ou tout montant tenant lieu de TVA au taux en vigueur étant dû en sus.

TVA

Régime de la marge – biens non marqués par un symbole Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat sera majorée d'un montant tenant lieu de TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres) inclus dans la marge. Ce montant fait partie de la commission d'achat et il ne sera pas mentionné séparément sur nos documents.

Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne

† Les biens mis en vente par un professionnel de l'Union Européenne en dehors du régime de la marge seront marqués d'un † à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication et la commission d'achat

seront majorés de la TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne

La TVA sur la commission d'achat et sur le prix d'adjudication des biens marqués par un † sera remboursée si l'acheteur est un professionnel identifié à la TVA dans un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve de la preuve de cette identification et de la fourniture de justificatifs du transport des biens de France vers un autre Etat membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente.

Biens en admission temporaire † ou Ω

Les biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront marqués d'un † ou Ω à côté du numéro de bien ou de l'estimation. Le prix d'adjudication sera majoré de frais additionnels de 5,5% net (†) ou de 20% net (Ω) et la commission d'achat sera majorée de la TVA (actuellement au taux de 20% (5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de ces frais additionnels et de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire (remboursement uniquement de la TVA sur la commission dans ce cas) à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de ces frais).

Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne

La TVA incluse dans la marge (pour les ventes relevant du régime de la marge) et la TVA facturée sur le prix d'adjudication et sur la commission d'achat seront remboursées aux acheteurs non-résidents de l'Union Européenne pour autant qu'ils aient fait parvenir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation, sur lequel Sotheby's figure dans la case 44 selon les modalités prévues par la « Note aux opérateurs » de la Direction générale des Douanes et droits indirects du 24 juillet 2017, visé par les douanes au recto et au verso, et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères.

Tout bien en admission temporaire en France acheté par un non résident de l'Union Européenne fera l'objet d'une mise à la consommation (paiement de la TVA, droits et taxes) dès lors que l'objet aura été enlevé. Il ne pourra être procédé à aucun remboursement. Toutefois, si Sotheby's est informée par écrit que les biens en admission temporaire vont faire l'objet d'une réexportation et que les documents douaniers français sont retournés visés à Sotheby's dans les 60 jours après la vente, la TVA, les droits

et taxes pourront être remboursés à l'acheteur. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

Information générale

Les obligations déontologiques auxquelles sont soumis les opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques sont précisées dans un recueil qui a été approuvé par arrêté ministériel du 21 février 2012. Ce recueil est notamment accessible sur le site www.conseildesventes.fr.

Le commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques peut être saisi par écrit de toute difficulté en vue de proposer, le cas échéant, une solution amiable.

1. AVANT LA VENTE

Abonnement aux Catalogues

Si vous souhaitez vous abonner à nos catalogues, veuillez contacter : +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 ou +1 212 894 7000 ou par courriel cataloguesales@sothebys.com.

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre purement indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des biens Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des biens.

Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Sécurité des biens Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la société Sotheby's s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de Sotheby's se fait à votre propre risque.

Certains objets peuvent être volumineux et/ou lourds, ainsi que dangereux, s'ils sont maniés sans précaution. Dans le cas où vous souhaiteriez examiner plus attentivement des objets, veuillez faire appel au personnel de Sotheby's pour

vos objets et celle de l'objet exposé. Certains biens peuvent porter une mention "NE PAS TOUCHER". Si vous souhaitez les étudier plus en détails, vous devez demander l'assistance du personnel de Sotheby's.

Objets mécaniques et électriques

Les objets mécaniques et électriques (notamment les horloges et les montres) sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Droit d'auteur et copyright Aucune garantie n'est donnée quant à savoir si un bien est soumis à un copyright ou à un droit d'auteur, ni si l'acheteur acquiert un copyright ou un droit d'auteur.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou en ligne sur Internet ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en Euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en Euros faisant foi.

Comment enchérir en personne Pour enchérir en personne dans la salle, vous devez vous faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devez présenter une pièce d'identité et des références bancaires.

La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un bien, assurez-vous que votre raquette est bien visible pour la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité.

S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des Clercs de la vente.

À la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avisés que vous enchérissez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat écrit régulier que nous aurons enregistré. Dans ce cas, vous êtes solidairement responsable avec ledit tiers. En cas de contestation de la part du tiers, Sotheby's pourra vous tenir pour seul responsable de l'enchère.

Ordres d'achat Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres

d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Indiquez toujours une « limite à ne pas dépasser ». Les offres illimitées et « d'achat à tout prix » ne seront pas acceptées.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par télécopie au +33 (0)1 53 05 52 93/52 94,
- remis au personnel sur place,
- envoyés par la poste aux bureaux de Sotheby's à Paris,
- remis directement aux bureaux de Sotheby's à Paris.

Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit au moins 24h avant la vente.

Enchérir par téléphone Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour tous les biens dont l'estimation basse est supérieure à 4 000 €. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. En outre, dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos confirmations écrites d'ordres d'achat par téléphone au moins 24 h avant la vente.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel parlant plusieurs langues sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

Enchérir en ligne Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez également enchérir directement en ligne sur Internet. Les enchères en ligne sont régies par les conditions relatives aux enchères en ligne en direct (dites « Conditions BIDnow ») disponibles sur le site internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions BIDnow s'appliquent aux enchères en ligne en sus des Conditions Générales de Vente.

3. LA VENTE

Conditions Générales de Vente et Conditions BIDnow La vente aux enchères est régie par les Conditions Générales de Vente figurant dans ce catalogue et les Conditions BIDnow disponibles sur le site Internet de Sotheby's. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces Conditions Générales de Vente et les Conditions BIDnow. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des

ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger des ventes.

Accès aux biens pendant la vente Par mesure de sécurité, l'accès aux biens pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez téléphoner à Sotheby's (France) S.A.S. au : +33 (0)1 53 05 53 34, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être fait :

- par virement bancaire en Euros
- par chèque garanti par une banque en Euros
- par chèque en Euros
- par carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express, CUP). Veuillez noter que le montant maximum de paiement autorisé par carte de crédit est de 40.000€;
- en espèces en Euros, pour les particuliers ou les commerçants jusqu'à un montant inférieur ou égal à 1 000 € par vente (mais jusqu'à 15 000 € pour un particulier qui n'a pas sa résidence fiscale en France et qui n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle). Sotheby's aura toute discrétion pour apprécier les justificatifs de non-résidence fiscale ainsi que la preuve que l'acheteur n'agit pas dans le cadre de son activité professionnelle.

Le Post-Sale Services et le bureau de remise des biens sont ouverts aux jours ouvrables de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Sotheby's demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de fournir une preuve d'identité (sous forme d'une pièce d'identité comportant une photographie, telle que passeport, carte d'identité ou permis de conduire), ainsi qu'une confirmation du domicile permanent.

Les chèques, y compris les chèques de banque, seront libellés à l'ordre de Sotheby's. Bien que les chèques libellés en Euros par une banque française ou par une banque étrangère soient acceptés, nous vous informons que le bien ne sera pas délivré avant l'encaissement définitif du chèque, l'encaissement pouvant prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines s'agissant de chèque étranger (crédit après encaissement). En revanche, le lot sera délivré immédiatement s'il s'agit d'un chèque de banque.

Les chèques et virements bancaires seront libellés à l'ordre de:

HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie
75008 Paris
Nom de compte : Sotheby's (France)
S.A.S.
Numéro de compte : 30056 00050
00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340
26
Adresse swift : CCFRFRPP

Veuillez indiquer dans vos instructions de paiement à votre banque votre nom, le numéro de compte de Sotheby's et le numéro de la facture. Veuillez noter que nous nous réservons le droit de refuser le paiement fait par une personne autre que l'acheteur enregistré lors de la vente, que le paiement doit être fait en fonds disponibles et que l'approbation du paiement est requise. Veuillez contacter notre Post-Sale Services pour toute question concernant l'approbation du paiement.

Aucun frais n'est prélevé sur le paiement par carte Mastercard et Visa. Nous nous réservons le droit de vérifier la source des fonds reçus.

Enlèvement des achats Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement et après que l'acheteur ait remis à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité. Les biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères qui ne sont pas enlevés par l'acheteur seront, à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'adjudication (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais risques et périls de l'acheteur auprès d'une société de gardiennage désignée par Sotheby's.

Tous les frais dus à la société de gardiennage devront être payés par l'acheteur avant de prendre livraison des biens.

Assurance Sotheby's décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les lots pourraient subir à l'expiration d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. L'acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

Exportation des biens culturels

L'exportation de tout bien hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer.

Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir les autorisations d'exportation ou d'importation.

Il est rappelé aux acheteurs que les biens achetés doivent être payés immédiatement après la vente aux enchères.

Le fait qu'une autorisation d'exportation ou d'importation requise soit refusée ou que l'obtention d'une telle autorisation prenne du retard ne pourra pas justifier l'annulation de la vente ni aucun retard dans le paiement du montant total dû. Les biens vendus seront délivrés à l'acheteur ou expédiés selon ses instructions écrites et à ses frais, dès l'accomplissement, le cas échéant, des

formalités d'exportation nécessaires. Une Autorisation de Sortie de l'Union Européenne est nécessaire pour pouvoir exporter hors de l'Union Européenne des biens culturels soumis à la réglementation de l'Union Européenne sur l'exportation du patrimoine culturel (N° CEE 3911/92). Journal officiel N° L395 du 31/12/92.

Un Certificat pour un bien culturel est nécessaire pour déplacer, de la France à un autre État Membre de l'Union Européenne, des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par le Service des Musées de France. Si vous le souhaitez, Sotheby's pourra accomplir pour votre compte les formalités nécessaires à l'obtention de ce Certificat.

Un Certificat peut également s'avérer nécessaire pour exporter hors de l'Union Européenne des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par le Service des Musées de France mais au-dessous de la limite fixée par l'Union Européenne.

On trouvera ci-après une sélection de certaines des catégories d'objets impliqués et une indication des limites au-dessus desquelles une Autorisation de Sortie de l'Union Européenne ou un Certificat pour un bien culturel peut être requis:

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30 000 €.
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge (autres que les aquarelles, gouaches, pastels et dessins ci-dessus) 150 000 €.
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €.
- Livres de plus de cent ans d'âge (individuel ou par collection) 50 000 €.
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50 000 €.
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d'âge 15 000 €.
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15 000 €.
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (individuels ou par collection) quelle que soit la valeur.
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux ayant plus de 100 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Archives de plus de 50 ans d'âge quelle que soit la valeur.
- Tout autre objet ancien (notamment les bijoux) ayant plus de 50 ans d'âge 50 000 €.

Veuillez noter que le décret n°2004-709 du 16 juillet 2004 modifiant le décret n°93-124 du 29 janvier 1993 indique que « pour la délivrance du certificat, l'annexe du décret prévoit, pour certaines

catégories, des seuils de valeur différents selon qu'il s'agit d'une exportation à destination d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d'une exportation à destination d'un Etat tiers ».

Il est conseillé aux acheteurs de conserver tout document concernant l'importation et l'exportation des biens, y compris des certificats, étant donné que ces documents peuvent vous être réclamés par l'administration gouvernementale.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'à l'occasion de demandes de certificat de libre circulation, il se peut que l'autorité habilitée à délivrer les certificats manifeste son intention d'achat éventuel dans les conditions prévues par la loi.

Sales Tax et Use Tax (taxes instituées par certains Etats aux Etats-Unis d'Amérique)

Les acheteurs sont informés que des taxes locales de vente « Sale Tax » ou de consommation « Use Tax » sont susceptibles de s'appliquer lors de l'importation de biens dans des pays étrangers suite à leur achat (à titre d'exemple, une « Use tax » est susceptible d'être due lorsque des biens sont importés dans certains états américains). Les acheteurs sont tenus de se renseigner par leurs propres moyens sur ces taxes locales.

Dans le cas où Sotheby's procède, pour le compte d'un acheteur de cette vente, à la livraison d'un bien dans un Etat des Etats-Unis d'Amérique dans lequel Sotheby's est enregistrée aux fins de collecter des « Sales Taxes », Sotheby's est tenue de collecter et de remettre à l'Etat concerné la « Sale Tax/Use Tax » applicable sur le prix d'achat total (y compris le prix d'adjudication, la commission acheteur, les frais de transport et d'assurance), quel que soit le pays de résidence ou la nationalité de l'acheteur.

Lorsque l'acheteur a fourni à Sotheby's avant la remise du bien un certificat d'exonération valable pour les biens destinés à la revente (« Resale Exemption Certificate »), la « Sale Tax/Use Tax » ne sera pas facturée. Les clients qui souhaitent fournir des documents relatifs à la revente ou l'exonération de taxe de leurs achats doivent contacter le département Post-Sale Services.

Les clients souhaitant que l'expédition de leur lot aux Etats-Unis soit organisée par Sotheby's doivent contacter le responsable du Post Sale Service mentionné dans ce catalogue avant d'organiser l'expédition du lot.

Espèces en voie d'extinction Les objets qui contiennent de la matière végétale ou animale comme le corail, le crocodile, l'ivoire, les fanons de baleine, les carapaces de tortue, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l'Environnement avant de pouvoir quitter le territoire français. Veuillez noter que la possibilité d'obtenir une licence ou un certificat d'exportation ne garantit pas la possibilité d'obtenir une licence ou un certificat d'importation dans un autre

pays, et inversement. A titre d'exemple, il est illégal d'importer de l'ivoire d'éléphant africain aux Etats-Unis. Nous suggérons aux acheteurs de vérifier auprès des autorités gouvernementales compétentes de leur pays les modalités à respecter pour importer de tels objets avant d'encherir. Il incombe à l'acheteur d'obtenir toute licence et/ou certificat d'exportation ou d'importation, ainsi que toute autre documentation requise.

Veuillez noter que Sotheby's n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport de lots contenant de l'ivoire ou d'autres matériaux restreignant l'importation ou l'exportation vers les Etats-Unis. L'impossibilité d'exporter ou d'importer le lot ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

Droit de préemption L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvres d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'acheteur.

Sont considérés comme œuvres d'art, pour les besoins de l'exercice du droit de préemption de l'Etat, les biens suivants :

(1) objets archéologiques ayant plus de cent ans d'âge provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques ;

(2) éléments de décor provenant du démembrement d'immeuble par destination ;

(3) peintures, aquarelles, gouaches, pastels, dessins, collages, estampes, affiches et leurs matrices respectives ;

(4) photographies positives ou négatives quel que soit leur support ou le nombre d'images sur ce support ;

(5) œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;

(6) productions originales de l'art statuaire ou copies obtenues par le même procédé et fontes dont les tirages ont été exécutés sous le contrôle de l'artiste ou de ses ayants-droit et limités à un nombre inférieur ou égal à huit épreuves, plus quatre épreuves d'artistes, numérotées ;

(7) œuvres d'art contemporain non comprises dans les catégories citées aux 3) à 6) ;

(8) meubles et objets d'art décoratif ;

(9) manuscrits, incunables, livres et autres documents imprimés ;

(10) collections et spécimens provenant de collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie ; collections et biens présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique ;

(11) moyens de transport ;

(12) tout autre objet d'antiquité non compris dans les catégories citées aux

1) à 11).

EXPLICATION DES SYMBOLES

La liste suivante définit les symboles que vous pourriez voir dans ce catalogue.

□ Absence de Prix de Réserve

A moins qu'il ne soit indiqué le symbole suivant (□), tous les lots figurant dans le catalogue seront offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix est en général fixé à un pourcentage de l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente et consignée au procès-verbal. Si un lot de la vente est offert sans prix de réserve, ce lot sera indiqué par le symbole suivant (□). Si tous les lots de la vente sont offerts sans prix de réserve, une Note Spéciale sera insérée dans le catalogue et ce symbole ne sera pas utilisé.

○ Propriété garantie

Un prix minimal lors d'une vente aux enchères ou d'un ensemble de ventes aux enchères a été garanti au vendeur des lots accompagnés de ce symbole. Cette garantie peut être émise par Sotheby's ou conjointement par Sotheby's et un tiers. Sotheby's ainsi que tout tiers émettant une garantie conjointement avec Sotheby's retirent un avantage financier si un lot garanti est vendu et risquent d'encourir une perte si la vente n'aboutit pas. Si le symbole « Propriété garantie » pour un lot n'est pas inclus dans la version imprimée du catalogue de la vente, une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot, indiquant que ce lot fait l'objet d'une Garantie. Si tous les lots figurant dans un catalogue font l'objet d'une Garantie, les Notifications Importantes de ce catalogue en font mention et ce symbole n'est alors pas utilisé dans la description de chaque lot.

▲ Bien sur lequel Sotheby's a un droit de propriété

Ce symbole signifie que Sotheby's a un droit de propriété sur tout ou partie du lot ou possède un intérêt économique équivalent à un droit de propriété.

➤ Ordre irrévocable

Ce symbole signifie que Sotheby's a reçu pour le lot un ordre d'achat irrévocable qui sera exécuté durant la vente à un montant garantissant que le lot se vendra. L'enchérisseur irrévocable reste libre d'encherir au-dessus du montant de son ordre durant la vente. S'il n'est pas déclaré adjudicataire à l'issue des enchères, il percevra une compensation calculée en fonction du prix d'adjudication. S'il est déclaré adjudicataire à l'issue des enchères, il sera tenu de payer l'intégralité du prix, y compris la Commission Acheteur et les autres frais, et ne recevra aucune indemnité ou autre avantage financier. Si un ordre irrévocable est passé après

la date d'impression du catalogue, une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot indiquant que celui-ci a fait l'objet d'un ordre irrévocable. Si l'enchérisseur irrévocable dispense des conseils en rapport avec le lot à une personne, Sotheby's exige qu'il divulgue ses intérêts financiers sur le lot. Si un agent vous conseille ou enchérit pour votre compte sur un lot faisant l'objet d'un ordre d'achat irrévocable, vous devez exiger que l'agent divulgue s'il a ou non des intérêts financiers sur le lot.

● Présence de matériaux restreignant l'importation ou l'exportation

Les lots marqués de ce symbole ont été identifiés comme contenant des matériaux organiques pouvant impliquer des restrictions quant à l'importation ou à l'exportation. Cette information est mise à la disposition des acheteurs pour leur convenance, mais l'absence de ce symbole ne garantit pas qu'il n'y ait pas de restriction quant à l'importation ou à l'exportation d'un lot.

Veuillez-vous référer au paragraphe « Espèces en voie d'extinction » dans la partie « Informations importantes destinées aux acheteurs ». Comme indiqué dans ce paragraphe, Sotheby's n'est pas en mesure d'assister les acheteurs dans le transport des lots marqués de ce symbole vers les Etats-Unis. L'impossibilité d'exporter ou d'importer un lot marqué de ce symbole ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

⊕ Biens assujettis au droit de suite

L'acquisition d'un lot marqué de ce symbole (⊕) est soumise au paiement du droit de suite, dont le montant représente un pourcentage du prix d'adjudication calculé comme suit :

Tranche du prix d'adjudication (en €)
Taux du droit de suite
De 0 à 50.000 € 4%
De 50.000,01 à 200.000 € 3%
De 200.000,01 à 350.000 € 1%
De 350.000,01 à 500.000 € 0.5%
Au-delà de 500.000 € 0.25%

Le montant du droit de suite dû représente la somme des montants calculés selon les tranches indiquées ci-dessus, et ne pourra excéder 12.500 euros pour chaque bien à chaque vente de celui-ci. Le montant maximum du droit de suite de 12.500 euros s'applique pour les biens adjugés à 2 millions d'euros et au-delà.

α TVA

Les lots vendus aux acheteurs qui ont une adresse dans l'UE seront considérés comme devant rester dans l'Union Européenne. Les clients acheteurs seront facturés comme s'il n'y avait pas de symbole de TVA (cf. régime de la marge – biens non marqués par un symbole). Cependant, si les lots sont exportés en dehors de l'UE, ou s'ils sont l'objet d'une livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, Sotheby's refacturera les clients selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †)

comme demandé par le vendeur. Les lots vendus aux acheteurs ayant une adresse en dehors de l'Union Européenne seront considérés comme devant être exportés hors UE. De même, les lots vendus aux professionnels identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne seront considérés comme devant être l'objet d'une livraison intracommunautaire. Les clients seront facturés selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne †). Bien que le prix marteau soit sujet à la TVA, celle-ci sera annulée ou remboursée sur preuve d'exportation (cf. Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne et Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne). Cependant, les acheteurs qui n'ont pas l'intention d'exporter leurs lots en dehors de l'UE devront en aviser la comptabilité client le jour de la vente. Ainsi, leurs lots seront refacturés de telle manière que la TVA n'apparaisse pas sur le prix marteau (cf. Régime de la marge – biens non marqués par un symbole).

INFORMATION TO BUYERS

All property is being offered under French Law and the Conditions of Sale printed in this catalogue in respect of online bidding via the internet, the BIDnow Conditions on the Sotheby's website (the "BIDnow Conditions").

The following pages are designed to give you useful information on how to participate in an auction. Our staff as listed at the front of this catalogue will be happy to assist you. Please refer to the section Sales Enquiries and Information. It is important that you read the following information carefully.

Prospective bidders should also consult www.sothebys.com for the most up to date cataloguing of the property in this catalogue.

Provenance In certain circumstances, Sotheby's may print in the catalogue the history of ownership of a work of art if such information contributes to scholarship or is otherwise well known and assists in distinguishing the work of art. However, the identity of the seller or previous owners may not be disclosed for a variety of reasons. For example, such information may be excluded to accommodate a seller's request for confidentiality or because the identity of prior owners is unknown given the age of the work of art.

Buyer's Premium According to Sotheby's Conditions of Sale printed in this catalogue, the buyer shall pay to Sotheby's and Sotheby's shall retain for its own account a buyer's premium, which will be added to the hammer price and is payable by the buyer as part of the total purchase price.

The buyer's premium is 25% of the hammer price up to and including €250,000, 20% of any amount in excess of €250,000 up to and including €2,500,000, and 13.9% of any amount in excess of €2,500,000, plus any applicable VAT or amount in lieu of VAT at the applicable rate.

VAT RULES

Property with no VAT symbol (Margin Scheme) Where there is no VAT symbol, Sotheby's is able to use the Margin Scheme and VAT will not normally be charged on the hammer price. Sotheby's must bear VAT on the buyer's premium and hence will charge an amount in lieu of VAT (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on this premium. This amount will form part of the buyer's premium on our invoice and will not be separately identified.

Property with † symbol (property sold by European Union professionals) Where there is the † symbol next to the property number or the estimate, the property is sold outside the margin scheme by European Union (EU) professionals. VAT will be charged to the buyer (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on both the hammer price and buyer's premium subject to a possible refund of such VAT if the property is exported outside the EU or if it is removed to another EU country (see also paragraph below).

VAT refund for property with † symbol (for European Union professionals) VAT registered buyers from other European Union (EU) countries may have the VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with their VAT registration number and evidence that the property has been removed from France to another country of the EU within a month of the date of sale.

Property with # or Ω symbols (temporary importation) Those items with the # or Ω symbols next to the property number of the estimate have been imported from outside the European Union (EU) and are to be sold at auction under temporary importation. The hammer price will be increased by additional expenses of 5.5% (#) or of 20% (Ω) and the buyer's premium will be increased of VAT currently at a rate of 20% (5.5% for books). These taxes will be charged to the buyer who can claim a possible refund of these additional expenses and of this VAT if the property is exported outside the EU or if it is shipped to another EU country (refund of VAT only on the buyer's premium in that case) (cf. see also paragraph below)

VAT refund for non-European Union buyers Non-European Union (EU) buyers may have the amount in lieu of VAT (for property sold under the margin scheme) and any applicable VAT on the hammer price and on the buyer's premium refunded if they provide Sotheby's with evidence that the property has been removed from France to another country outside the EU within two months of the date of sale (in the form of a copy of the export documentation stamped by customs officers, where Sotheby's appears in Box 44 in accordance with the arrangements laid down by the notice of July 24th, 2017 of the French Customs Authorities).

Any property which is on temporary import in France, and bought by a non EU resident will be subjected to clearance

inward (payment of the VAT, duties and taxes) upon release of the property. No reimbursement of VAT, duties and taxes to the buyer will be possible, except if written confirmation is provided to Sotheby's that the temporary imported property will be re-exported, and that the French customs documentation has been duly signed and returned to Sotheby's within 60 days after the sale. After the 60-day period, no reimbursement will be possible.

General Information French auction houses are subject to rules of professional conduct. These rules are specified in a code approved by a ministerial order of 21 February 2012. This document is available (in French) on the website of the regularity body www.conseilidesventes.fr. A government commissioner at the *Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques* (regulatory body) can be contacted in writing for any issue and will assist, if necessary, in finding an amicable solution.

1. BEFORE THE AUCTION

Catalogue Subscriptions If you would like to take out a catalogue subscription, please ring +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 or +1 212 894 7000 or send an email to :cataloguesales@sothebys.com . +33 (0)1 53 05 53 85.

Pre-sale Estimates The pre-sale estimates are intended purely as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sale as estimates can be subject to revision.

Condition of the property Solely as a convenience, we may provide condition reports.

All property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects. No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each property prior to the sale and to satisfy themselves that each property corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each property for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Safety at Sotheby's Sotheby's is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk. Some items can be large and/or heavy and can be dangerous if mishandled.

Should you wish to view or inspect any items more closely please ask for assistance from a member of Sotheby's staff to ensure your safety and the safety of the property on view.

Some items on view may be labelled "PLEASE DO NOT TOUCH". Should you wish to view these items you must ask for assistance from a member of Sotheby's staff, who will be pleased to assist you.

Electrical and Mechanical Goods

All electrical and mechanical goods (including without limitation clocks and watches) are sold on the basis of their decorative value only and should not be assumed to be operative. It is essential that prior to any intended use, the electrical system is checked and approved by a qualified electrician.

Copyright No representations are made as to whether any property is subject to copyright, nor whether the buyer acquires any copyright in any property sold.

2. BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone or online, or by a third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in Euros. A currency converter will be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as a substitute for bidding in Euros.

Bidding in Person To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity and bank references will be required.

If you wish to bid on a property, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyer of any property, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately. Sotheby's will invoice all property sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as Principal If you make a bid at auction, you do so as principal and Sotheby's may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid written power of attorney acceptable to us. In this case, you and the third party are held jointly and severally responsible. In the event of a challenge by the third party, Sotheby's may hold you solely liable for that bid.

Absentee Bids If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute

written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence.

Always indicate a "top limit". "Buy" and unlimited bids will not be accepted.

Any written bids may be:

- Sent by facsimile to +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.
- Given to staff at the Client Service Desks.
- Posted to the Paris offices of Sotheby's.
- Hand delivered to the Paris offices of Sotheby's.

To ensure a satisfactory service to bidders, please ensure that we receive your written bids at least 24 hours before the sale.

Bidding by Telephone If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone on property with a minimum low estimate of €4,000. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale. Moreover, in order to ensure a satisfactory service to bidders, we kindly ask you to make sure that we have received your written confirmation of telephone bids at least 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Multi-lingual staff are available to execute bids for you.

Telephone bidding will be recorded to ensure any misunderstanding over bidding during the auctions.

Bidding Online If you cannot attend the auction, it is possible to bid directly online. Online bids are made subject to the BIDnow Conditions available on the Sotheby's website or upon request. The BID now Conditions apply in relation to online bids in addition to these Conditions of Sale.

3. AT THE AUCTION

Conditions of Sale The auction is governed by the Conditions of Sale printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read the Conditions of Sale carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the property during the sale For security reasons, prospective bidders will not be able to view the property whilst the auction is taking place.

Auctioning The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the seller until the reserve price is achieved.

4. AFTER THE AUCTION

Results If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to execute on your behalf, please telephone Sotheby's (France) S.A.S. on: +33 (0)1 53 05 53 34, or by fax, +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

Payment Payment is due immediately after the sale and may be made by the following methods:

- Bank wire transfer in Euros
- Euro banker's draft
- Euro cheque
- Credit cards (Visa, Mastercard, American Express, CUP); Please note that 40,000 EUR is the maximum payment that can be accepted by credit card.
- Cash in Euros: for private or professionals to an equal or lower amount of €1,000 per sale (but to an amount of €15,000 for a non-French resident for tax purposes who does not operate as a professional). It remains at the discretion of Sotheby's to assess the evidence of non-tax residence as well as proof that the buyer is not acting for professional purposes.

Cashiers and the Collection of Purchases office are open daily 10am to 12.30pm and 2pm to 6pm.

It is Sotheby's policy to request any new clients or buyers preferring to make a cash payment to provide proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address. Thank you for your co-operation.

Cheques and drafts should be made payable to Sotheby's. Although personal and company cheques drawn up in Euro on French bank as by a foreign bank are accepted, you are advised that property will not be released before the final collection of the cheque, collection that can take several days, or even several weeks as for foreign cheque (credit after collection). On the other hand, the lot will be issued immediately if you have a pre-arranged Cheque Acceptance Facility.

Bank transfers should be made to:

HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie
75008 Paris
Name : Sotheby's (France) S.A.S.
Account Number : 30056 00050
00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340
26
Swift Code : CCFRFRPP

Please include your name, Sotheby's account number and invoice number with your instructions to your bank. Please note that we reserve the right to decline payments received from anyone other than the buyer of record and that clearance of such payments will be required. Please contact our Client Accounts Department if you have any questions concerning clearance. No administrative fee is charged for payment by Mastercard and Visa. We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

Collection of Purchases Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made and appropriate identification has been provided. All property will be available during, or after each session of sale on presentation of the paid invoice with the release authorisation from the Client Accounts Office.

Should lots sold at auction not be collected by the buyer immediately after the auction, those lots will, after 30 days following the auction sale (including the date of the sale), be stored at the buyer's risk and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's risk and expense. All charges due to the storage facility shall be met in full by the buyer before collection of the property by the buyer.

Insurance Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of 30 (thirty) calendar days after the date of the auction (including the date of the auction). After that period, the purchased lots are at the Buyer's sole responsibility for insurance.

Export of cultural goods The export of any property from France or import into any other country may be subject to one or more export or import licences being granted.

It is the buyer's responsibility to obtain any relevant export or import licence. Buyers are reminded that property purchased must be paid for immediately after the auction.

The denial of any export or import licence required or any delay in obtaining such licence cannot justify the cancellation of the sale or any delay in making payment of the total amount due. Sold property will only be delivered to the buyer or sent to the buyer at their expense, following his/her written instructions, once the export formalities are complete.

Sotheby's, upon request, may apply for a licence to export your property outside France (a "Passport"). An EU Licence is necessary to export from the European Union cultural goods subject to the EU Regulation on the export of cultural property (EEC No. 3911/92, Official Journal No. L395 of 31/12/92).

A French Passport is necessary to move from France to another Member State of the EU cultural goods valued at or above the relevant French Passport threshold.

A French Passport may also be necessary to export outside the European Union cultural goods valued at or above the relevant French Passport limit but below the EU Licence limit.

The following is a selection of some of the categories and a summary of the limits above which either an EU licence or a French Passport is required:

- Watercolours, gouaches and pastels more than 50 years old €30,000
- Drawings more than 50 years old €15,000
- Pictures and paintings in any medium on any material more than 50 years old (other than watercolours, gouaches and pastels above mentioned) €150,000
- Original sculpture or statuary and copies produced by the same process as the original more than 50 years old €50,000
- Books more than 100 years old singly or in collection €50,000
- Means of transport more than 75 years old €50,000
- Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective

- plates and original posters €15,000
- Photographs, films and negatives there of €15,000
- Printed Maps more than 100 years old €15,000
- Incunabula and manuscripts including maps and musical scores single or in collections irrespective of value
- Archaeological items more than 100 years old irrespective of value
- Dismembered monuments more than 100 years old irrespective of value
- Archives more than 50 years old irrespective of value
- Any other antique items, including jewels, more than 50 years old €50,000

Please note that French regulation n°2004-709 dated 16th July 2004 modifying French regulation n°93-124 dated 29th January 1993, indicates that «for the delivery of the French passport, the appendix of the regulation foresees that for some categories, thresholds will be different depending where the goods will be sent to, outside or inside the EU». We recommend that you keep any document relating to the import and export of property, including any licences, as these documents may be required by the relevant authority.

Please note that when applying for a certificate of free circulation for the property, the authority issuing such certificate may express its intention to acquire the property within the conditions provided by law.

Sales and Use Taxes Buyers should note that local sales taxes or use taxes may become payable upon import of items following purchase (for example, use tax may be due when purchased items are imported into certain states in the US). Buyers should obtain their own advice in this regard.

In the event that Sotheby's ships items for a purchaser in this sale to a destination within a US state in which Sotheby's is registered to collect sales tax, Sotheby's is obliged to collect and remit the respective state's sales / use tax in effect on the total purchase price (including hammer price, buyer's premium, shipping costs and insurance) of such items, regardless of the country in which the purchaser resides or is a citizen.

Where the purchaser has provided Sotheby's with a valid Resale Exemption Certificate prior to the release of the property, sales / use tax will not be charged. Clients who wish to provide resale or exemption documentation for their purchases should contact Post Sale Services.

Clients who wish to have their purchased lots shipped to the US by Sotheby's are advised to contact the Post Sale Manager listed in the front of this catalogue before arranging shipping.

Endangered Species Items made of or incorporating plant or animal material such as coral, crocodile, ivory, whalebone, tortoiseshell, etc., irrespective of age or value, require a specific licence from the French Ministry of the Environment prior to leaving France. Please note that the ability to obtain an export licence or certificate

does not ensure the ability to obtain an import licence or certificate in another country, and vice versa. For example, it is illegal to import African elephant ivory into the United States. Sotheby's suggests that buyers check with their own government regarding wildlife import requirements prior to placing a bid. It is the buyer's responsibility to obtain any export or import licences and/or certificates as well as any other required documentation.

Please note that Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots containing ivory and/or other restricted materials into the United States. A buyer's inability to export or import these lots cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

Pre-emption right The French state retains a pre-emption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the pre-emption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyer's position. Considered as works of art, for purposes of pre-emption rights are the following categories:

(1) Archaeological objects more than 100 years old found during land based and underwater searches of archaeological sites and collections;

(2) Pieces of decoration issuing from dismembered buildings;

(3) Watercolours, gouaches and pastels, drawings, collages, prints, posters and their frames;

(4) Photographs, films and negatives thereof irrespective of the number;

(5) Films and audio-visual works;

(6) Original sculptures or statuary or copies obtained by the same process and castings which were produced under the artists or legal descendants control and limited in number to less than eight copies, plus four numbered copies by the artists;

(7) Contemporary works of art not included in the above categories 3) to 6);

(8) Furniture and decorative works of art;

(9) Incunabula and manuscripts, books and other printed documents;

(10) Collections and specimens from zoological, botanical, mineralogy, anatomy collections; collections and objects presenting a historical, palaeontological, ethnographic or numismatic interest;

(11) Means of transport;

(12) Any other antique objects not included in the above categories 1) to 11)

EXPLANATION OF SYMBOLS

The following key explains the symbols you may see inside this catalogue.

□ No Reserve

Unless indicated by a box (□), all lots in this catalogue are offered subject to a reserve. A reserve is the confidential hammer price established between Sotheby's and the seller and below

which a lot will not be sold. The reserve is generally set at a percentage of the low estimate and will not exceed the low estimate for the lot as set out in the catalogue or as announced by the auctioneer. If any lots in the catalogue are offered without a reserve, these lots are indicated by a box (□). If all lots in the catalogue are offered without a reserve, a Special Notice will be included to this effect and the box symbol will not be used.

○ Guaranteed Property

The seller of lots with this symbol has been guaranteed a minimum price from one auction or a series of auctions. This guarantee may be provided by Sotheby's or jointly by Sotheby's and a third party. Sotheby's and any third parties providing a guarantee jointly with Sotheby's benefit financially if a guaranteed lot is sold successfully and may incur a loss if the sale is not successful. If the Guaranteed Property symbol for a lot is not included in the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is a guarantee on the lot. If every lot in a catalogue is guaranteed, the Important Notices in the sale catalogue will so state and this symbol will not be used for each lot.

▲ Property in which Sotheby's has an Ownership Interest

Lots with this symbol indicate that Sotheby's owns the lot in whole or in part or has an economic interest in the lot equivalent to an ownership interest.

⇒ Irrevocable Bids

Lots with this symbol indicate that a party has provided Sotheby's with an irrevocable bid on the lot that will be executed during the sale at a value that ensures that the lot will sell. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder. If the irrevocable bidder is the successful bidder, he or she will be required to pay the full Buyer's Premium and will not be otherwise compensated. If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot. If the irrevocable bidder is advising anyone with respect to the lot, Sotheby's requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot.

● Restricted Materials

Lots with this symbol have been identified at the time of cataloguing as containing organic material which may be subject to restrictions regarding import or export. The information is made available for the convenience of Buyers and the absence of the symbol is not a warranty that there are no

restrictions regarding import or export of the Lot.

Please refer to the section on "Endangered species" in the "Information to Buyers". As indicated in this section, Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots with this symbol into the United States. A buyer's inability to export or import any lots with this symbol cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

⊕ Property Subject to the Artist's Resale Right

Purchase of lots marked with this symbol (⊕) will be subject to payment of the Artist's Resale Right, at a percentage of the hammer price calculated as follows: Portion of the hammer price (in €) Royalty Rate
From 0 to 50,000 4%
From 50,000.01 to 200,000 3%
From 200,000.01 to 350,000 1%
From 350,000.01 to 500,000 0.5%
Exceeding 500,000 0.25%

The Artist's Resale Right payable will be the aggregate of the amount payable under the above rate bands, subject to a maximum royalty payable of 12,500 euros for any single work each time it is sold. The maximum royalty payable of 12,500 euros applies to works sold for 2 million euros and above.

α VAT

Items sold to buyers whose address is in the EU will be assumed to be remaining in the EU. The property will be invoiced as if it had no VAT symbol (see 'Property with no VAT symbol' above). However, if the property is to be exported from the EU, Sotheby's will re-invoice the property under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above) as requested by the seller.

Items sold to buyers whose address is outside the EU will be assumed to be exported from the EU. The property will be invoiced under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above). Although the hammer price will be subject to VAT this will be cancelled or refunded upon export - see 'Exports from the European Union'. However, buyers who are not intending to export their property from the EU should notify our Client Accounts Department on the day of the sale and the property will be re-invoiced showing no VAT on the hammer price (see 'Property sold with no VAT symbol' above).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A complete translation in English of our Conditions of Business is available on www.sothebys.com or on request +33 (0)1 53 05 53 05

Article I : Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente, auxquelles s'ajoutent les conditions relatives aux enchères en ligne en direct via le système BIDnow accessibles sur le site internet de Sotheby's ou disponibles sur demande (dites « Conditions BIDnow »), régissent les relations entre, d'une part, la société Sotheby's France S.A.S (« Sotheby's »)

agissant en tant que mandataire du (des) vendeur(s) dans le cadre de son activité de vente de biens aux enchères publiques ainsi que de son activité de vente de gré à gré des biens non adjudés en vente publique, et, d'autre part, les acheteurs, les enchérisseurs et leurs mandataires et ayants-droit respectifs.

Dans le cadre des ventes mentionnées au paragraphe précédent, Sotheby's agit en qualité de mandataire du vendeur, le contrat de vente étant conclu entre le vendeur et l'acheteur.

Les présentes Conditions Générales de Vente, les Conditions BIDnow pour les enchères en ligne et toutes les notifications, descriptions, déclarations et autres concernant un bien quelconque, qui figurent dans le catalogue de la vente ou qui sont affichées dans la salle de vente, sont susceptibles d'être modifiées par toute déclaration faite par le commissaire-priseur de ventes volontaires préalablement à la mise aux enchères du bien concerné.

Le « groupe Sotheby's » comprend la société Sotheby's dont le siège est situé aux Etats-Unis d'Amérique, toutes les entités contrôlées par celle-ci au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce (y compris Sotheby's) ainsi que la société Sotheby's Diamonds et toutes les entités contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce. Le fait de participer à la vente vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, des Conditions BIDnow pour les enchères en ligne et des Informations aux Acheteurs.

AVANT LA VENTE

Article II : Obligations du vendeur – déclarations et garanties

Le vendeur garantit à Sotheby's et à l'acheteur :

(i) qu'il a la pleine propriété non contestée, ou qu'il est dûment mandaté par la personne ayant la pleine propriété non contestée des biens mis en vente, lesquels sont libres de toutes réclamations, contestations, saisies, réserves de propriété, droits, charges, garanties ou nantissements quelconques de la part de tiers, et qu'il peut ainsi valablement transférer la propriété pleine et entière desdits biens ;

(ii) que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française ; que, dans le cas où les biens, entrés sur le territoire français, proviendraient d'un pays non-membre ou d'un pays membre de l'Union Européenne, légalement ; que les déclarations requises à l'importation et à l'exportation ont été dûment effectuées et les taxes à l'exportation et à l'importation ont été dûment réglées ;

(iii) qu'il a payé ou paiera toutes les taxes et/ou droits qui sont dus sur le produit de la vente des biens et qu'il a notifié par écrit à Sotheby's le détail des taxes et droits qui sont dus par Sotheby's au nom du vendeur dans tout pays autre que la France ;

(iv) qu'il a mis à la disposition de Sotheby's toutes les informations concernant les biens mis en vente,

notamment toutes les informations relatives au titre de propriété, à l'authenticité, à l'origine, aux obligations fiscales et/ou douanières ainsi qu'à l'état desdits biens.

Le vendeur indemniserait Sotheby's et l'acheteur de tous dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient du non-respect partiel ou total de l'une quelconque de ses obligations. Si à tout moment Sotheby's a un doute sérieux quant à la véracité des garanties données par le vendeur et/ou au respect par le vendeur de ses obligations essentielles vis-à-vis de l'acheteur, Sotheby's se réserve le droit d'en informer l'acheteur et, dans le cas où ce dernier demanderait l'annulation de la vente, de consentir à cette annulation au nom du vendeur, ce que le vendeur reconnaît et accepte.

Article III : État des biens vendus

Tous les biens sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Article IV : Droits de propriété intellectuelle

La vente des biens proposés n'emporte en aucun cas la cession des droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci, tels que notamment les droits de reproduction ou de représentation.

Article V : Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par Sotheby's avec toute la diligence requise d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par le commissaire-priseur de ventes volontaires en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications sont établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle lesdites indications sont établies.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et peuvent faire l'objet de modifications à tout moment avant la vente.

Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant au catalogue nécessite l'autorisation préalable de Sotheby's.

Article VI : Exposition

Dans le cadre de l'exposition avant-vente, tout acheteur potentiel a la possibilité d'inspecter chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Article VII : Ordres d'achat

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, Sotheby's peut, sur demande, exécuter des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique si ce dernier moyen est indiqué spécifiquement dans le catalogue, étant entendu que Sotheby's, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Sotheby's se réserve le droit d'enregistrer, dans les conditions prévues par la loi, les enchères portées par téléphone ou par Internet.

Toute personne qui ne peut être présente à la vente aux enchères peut enchérir directement en ligne sur Internet. Les enchères en ligne sont régies par les Conditions BLDnow disponibles sur le site Internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions BLDnow s'appliquent aux enchères en ligne en sus des présentes Conditions Générales de Vente. Toute personne physique qui enchérit est réputée agir pour son propre compte. Si l'enchérisseur entend représenter une autre personne, physique ou morale, il doit le notifier par écrit à Sotheby's avant la vente. Sotheby's se réserve le droit de refuser si la personne représentée n'est pas suffisamment connue de Sotheby's. En tout état de cause, l'enchérisseur demeure solidairement responsable avec la personne qu'il représente de l'exécution des engagements incombant à tout acheteur en vertu de la loi, des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions BLDnow. En cas de contestation de la part de la personne représentée, Sotheby's pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause.

Article VIII : Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les lots figurant au catalogue sont offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel, arrêté avec le vendeur, au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans le catalogue ou annoncée publiquement par le commissaire-priseur de ventes volontaires et consignée au procès-verbal.

Article IX : Retrait des biens

Sotheby's pourra, sans que sa responsabilité puisse être engagée, retirer de la vente les biens proposés à la vente pour tout motif légitime (notamment en cas de (i) non-respect par le vendeur de ses déclarations et garanties, (ii) de doute légitime sur l'authenticité du bien proposé à la vente, ou (iii) à la suite d'une opposition formulée par un tiers quel qu'en soit le bien fondé, ou (iv) si, compte tenu des circonstances, la mise en vente du Bien pourrait porter atteinte à la réputation de Sotheby's ou (v) en application d'une décision de justice, ou (vi) en cas de révocation par le vendeur de son

mandat).

Si Sotheby's a connaissance d'une contestation relative au titre de propriété du bien que le vendeur a confié à Sotheby's ou relative à une sûreté ou un privilège grevant celui-ci, Sotheby's ne pourra remettre ledit bien au vendeur tant que la contestation n'aura pas été résolue en faveur du vendeur.

Article X : Experts extérieurs

Conformément à l'article L. 321-29 du Code de commerce, Sotheby's peut faire appel à des experts extérieurs pour l'assister dans la description, la présentation et l'estimation de biens. Lorsque ces experts interviennent dans l'organisation de la vente, mention de leur intervention est faite dans le catalogue. Si cette intervention se produit après l'impression du catalogue, mention en est faite par le commissaire-priseur dirigeant la vente avant le début de celle-ci et cette mention est consignée au procès-verbal de la vente. Sotheby's s'assure préalablement que les experts extérieurs auxquels elle a recours ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité professionnelle, étant précisé que Sotheby's demeure solidairement responsable avec ces experts. Sauf indication contraire, les experts extérieurs intervenant dans les ventes de Sotheby's ne sont pas propriétaires des biens offerts à la vente.

PENDANT LA VENTE

Article XI : Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur de ventes volontaires dirigeant la vente prononce les adjudications. Il assure la police de la vente et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre. A l'ouverture de chaque vacation, le commissaire-priseur de ventes volontaires fait connaître les modalités de la vente et des enchères. Chaque bien est identifié par un numéro qui correspond au numéro qui lui est attribué dans le catalogue de la vente. Sauf déclaration contraire du commissaire-priseur de ventes volontaires, la vente est effectuée dans l'ordre de la numérotation des biens, étant précisé que, avant ou pendant la vente, Sotheby's peut procéder à des retraits de biens de la vente conformément à la loi. Le commissaire-priseur de ventes volontaires commence les enchères au niveau qu'il juge approprié et les poursuit de même. Il peut porter des enchères successives ou répondre jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En cas de doute sur la validité de toute enchère, et notamment en cas d'enchères simultanées, le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, à sa discrétion, annuler l'enchère portée et poursuivre la procédure de vente aux enchères du bien concerné. Sotheby's se réserve la possibilité de ne pas prendre l'enchère portée par ou pour le compte d'un enchérisseur si celui-ci a été précédemment en défaut de paiement ou a été impliqué dans des incidents de paiement, de telle sorte que l'acceptation de son enchère pourrait

mettre en cause la bonne fin de la vente aux enchères.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, si le vendeur en est d'accord, procéder à toute division des biens mis en vente. Il peut aussi procéder à la réunion des biens mis en vente par un même vendeur.

Article XII : Adjudication / Transfert de propriété / Transfert de risque

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'acheteur sous réserve que le commissaire-priseur de ventes volontaires accepte la dernière enchère en déclarant le lot adjudgé. Un contrat de vente entre l'acheteur et le vendeur sera alors formé, à moins que, après qu'un lot ait été adjudgé, il apparaisse qu'une erreur a été commise ou une contestation est élevée. Dans ce cas, le commissaire-priseur de ventes volontaires aura la faculté discrétionnaire de constater que la vente de ce lot n'est pas formée et pourra décider, selon le cas, de désigner un autre adjudicataire, ou de poursuivre les enchères, ou d'annuler la vente et de remettre en vente le lot concerné. Cette faculté devra être mise en œuvre avant que le commissaire-priseur de ventes volontaires ne prononce la fin de la vacation. Les ventes seront définitivement formées à la clôture de la vacation. Si une contestation s'élève après la vacation, le procès-verbal de la vente fera foi.

L'acheteur ne deviendra propriétaire du bien adjudgé qu'à compter du règlement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, du montant du droit de suite si applicable et des commissions et frais dus.

Cependant, tous les risques afférents au bien adjudgé seront transférés à la charge de l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. Si le lot est retiré par l'acheteur avant l'expiration de ce délai, le transfert de risques interviendra lors du retrait du bien par l'acheteur.

En cas de dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés au bien adjudgé, survenant avant le transfert des risques à l'acheteur et après le paiement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, du montant du droit de suite si applicable et des commissions et frais dus, l'indemnité versée par Sotheby's à l'acheteur ne pourra être supérieure au prix d'adjudication (hors taxes). Aucune indemnité ne sera due dans les cas suivants : (i) dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les biens achetés, (ii) dommages causés par un tiers à qui le bien a été confié en accord avec l'acheteur, en ce compris les erreurs de traitement (notamment travaux de restauration, encadrement ou nettoyage), (iii) dommages causés de manière directe ou indirecte, par les changements d'humidité ou de température, l'usure normale, la détérioration progressive ou le vice caché (notamment la vermoûlure), (iv) dommages causés par les guerres ou les armes de guerre utilisant la fission atomique ou la contamination radioactive, les armes chimiques,

biochimiques ou électromagnétiques.

Article XIII : Droit de préemption

L'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art et archives, dont l'exercice, au cours de la vente, doit être confirmé dans un délai de 15 (quinze) jours suivant la date de la vente. En cas de confirmation dans ce délai, l'État français est subrogé à l'acheteur.

APRÈS LA VENTE

Article XIV : Commission d'achat

L'acheteur est tenu de payer à Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission qui fait partie du prix d'achat.

Le montant HT de la commission d'achat est de 25% du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 250 000 € inclus, de 20% sur la tranche supérieure à 250 000 € jusqu'à 2 500 000 € inclus, et de 13,9% sur la tranche supérieure à 2 500 000 €, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur calculée sur la commission étant ajoutée et prélevée en sus par Sotheby's.

Article XV : Règlement

Dès qu'un bien est adjugé, l'acheteur doit présenter au commissaire-priseur dirigeant la vente ou à ses assistants, le numéro sous lequel il est enregistré et acquitter immédiatement le montant du prix d'adjudication, de la commission d'achat, du montant du droit de suite si applicable et des frais de vente en euros. L'acheteur doit procéder à l'enlèvement de ses achats à ses propres frais.

Conformément à l'article L. 321-6 du Code de commerce, les fonds détenus par Sotheby's pour le compte de tiers sont portés sur des comptes destinés à ce seul usage ouverts dans un établissement de crédit. En outre, Sotheby's a souscrit auprès d'organismes d'assurance ou de cautionnement des contrats garantissant la représentation de ces fonds.

Article XVI : Défaut de paiement de l'acheteur

En cas de défaut de paiement de l'acheteur, Sotheby's lui adressera une mise en demeure. Si cette mise en demeure reste infructueuse :

(a) le vendeur pourra choisir de remettre en vente le bien sur folle enchère. Le vendeur devra faire connaître à Sotheby's sa décision de remettre le bien en vente sur folle enchère dès que Sotheby's l'aura informé de la défaillance de l'acheteur, et au plus tard dans les trois (3) mois suivant la date de la vente. Sotheby's remettra alors le bien aux enchères. Si le prix atteint par le bien à l'issue de cette nouvelle vente aux enchères est inférieur au prix atteint lors de l'enchère initiale, le fol enchérissseur devra payer la différence entre l'enchère initiale et la nouvelle enchère (y compris tout différence dans le montant de la commission d'achat ainsi que la TVA ou toute taxe similaire applicable) augmentée de tous frais encourus lors de la nouvelle vente ;

(b) si le vendeur n'indique pas à Sotheby's, dans le délai de trois mois suivant la date de la vente, son intention

de remettre en vente le bien sur folle enchère, il sera réputé avoir renoncé à cette possibilité et Sotheby's aura mandat d'agir en son nom et pour son compte et pourra, mais sans y être obligé et sans préjudice de tous les droits dont dispose le vendeur en vertu de la loi :

(i) soit notifier à l'acquéreur défaillant la résolution de plein droit de la vente ; la vente sera alors réputée ne jamais avoir eu lieu et l'acquéreur défaillant demeurera redevable des frais, accessoires et pénalités éventuellement dus ;

(ii) soit poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication (augmenté de tous les frais, commission et taxes dus et du montant du droit de suite si applicable), pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, sous réserve dans ce dernier cas que Sotheby's ait obtenu préalablement du vendeur un mandat spécial et écrit à cet effet.

Sotheby's tiendra le vendeur informé de toutes démarches accomplies au nom du vendeur.

Par ailleurs, Sotheby's décline toute responsabilité quant aux conséquences, quelles qu'elles puissent être, d'une fausse déclaration et/ou d'un défaut de paiement de l'acheteur.

Article XVII : Conséquences pour l'acheteur d'un défaut de paiement

Quelle que soit l'option retenue conformément à l'Article XVI (remise en vente sur folle enchère, résolution de plein droit de la vente ou exécution forcée de la vente) :

(a) L'acquéreur défaillant sera tenu, du seul fait de son défaut de paiement, de payer :

(i) tous les frais et accessoires, de quelque nature qu'ils soient, relatifs au défaut de paiement (en ce inclus, tous les frais liés à la remise en vente du bien sur folle enchère si cette option est choisie par le vendeur) ;

(ii) des pénalités de retard calculées en appliquant, pour chaque jour de retard, un taux EURIBOR 1 mois augmenté de six cents (600) points de base sur la totalité des sommes dues (le nombre de jours de retard étant rapportés à une année de 365 jours) ; et (iii) des dommages et intérêts permettant de compenser intégralement le (ou les) préjudice(s) causé(s) par le défaut de paiement au vendeur, à Sotheby's et à tout tiers.

(b) Sotheby's pourra discrétionnairement décider de communiquer au vendeur les nom et adresse de l'acheteur afin de permettre au vendeur de poursuivre l'acheteur en justice pour recouvrer les montants qui lui sont dus ainsi que les frais de justice et s'efforcera d'en informer l'acheteur préalablement.

(c) Sotheby's pourra exercer tous les droits et recours sur tous les biens de l'acquéreur défaillant se trouvant en la possession de toute société du groupe Sotheby's.

Article XVIII : Exportation et importation

L'exportation de tout bien de France,

et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à une ou plusieurs autorisations (d'exportation ou d'importation). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir toute autorisation nécessaire à l'exportation ou à l'importation. Le refus de toute autorisation d'exportation ou d'importation ou tout retard consécutif à l'obtention d'une telle autorisation ne justifiera ni la résolution ou l'annulation de la vente par l'acheteur ni un retard de paiement du bien.

Article XIX : Remise des biens

Sotheby's décline toute responsabilité au titre de l'emballage et du transport des biens.

Le bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque (i) Sotheby's a perçu le paiement intégral effectif du prix d'adjudication, de la commission d'achat, du montant du droit de suite si applicable et des frais de vente de celui-ci, augmentés de toutes taxes y afférentes, ou lorsque toute garantie satisfaisante lui a été donnée sur ledit paiement, et (ii) l'acheteur a délivré à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité (que ce soit, selon le cas, une personne physique ou une personne morale).

Sotheby's est autorisée à exercer un droit de rétention sur le bien adjugé, ainsi que sur tout autre bien appartenant à l'acheteur et détenu par Sotheby's jusqu'à paiement effectif de l'intégralité des sommes dues par l'acheteur ou jusqu'à la réception d'une garantie de paiement satisfaisante.

Article XX : Biens non enlevés par l'acheteur

Les biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré, qui ne sont pas enlevés par l'acheteur seront, à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'adjudication ou la vente de gré à gré (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, auprès d'une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Si les biens ne sont pas enlevés dans l'année suivant l'expiration du délai de 30 jours mentionné au précédent paragraphe, Sotheby's sera autorisée à mettre en vente aux enchères lesdits biens, sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant les frais d'entreposage encourus jusqu'à la revente du bien.

Article XXI : Résolution de la vente pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue

Dans les cinq années suivant la date d'adjudication, et s'il est établi d'une manière jugée satisfaisante par Sotheby's que le bien acquis n'est pas

authentique, l'acheteur pourra obtenir de Sotheby's le remboursement du prix payé par lui (commissions et TVA incluses) dans la devise de la vente d'origine après avoir notifié à Sotheby's sa décision de se prévaloir de la présente clause résolutoire et avoir restitué le bien à Sotheby's dans l'état dans lequel il se trouvait à la date de la vente et sous réserve de pouvoir transférer la propriété pleine et entière du bien libre de toutes réclamations quelconques de la part de tiers. La charge de la preuve du défaut d'authenticité, ainsi que tous les frais afférents au retour du bien demeureront à la charge de l'acheteur. Sotheby's pourra exiger que deux experts indépendants qui, de l'opinion à la fois de Sotheby's et de l'acheteur, sont d'une compétence reconnue soient missionnés aux frais de l'acheteur pour émettre un avis sur l'authenticité du bien. Sotheby's ne sera pas liée par les conclusions de ces experts et se réserve le droit de solliciter l'avis d'autres experts à ses propres frais.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article XXII : Protection des données

Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrions être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de Confidentialité publiée sur notre site Internet www.sothebys.com ou disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante : enquiries@sothebys.com.

Article XXIII : Loi applicable - Juridiction compétente - Autonomie des dispositions

Les présentes Conditions Générales de Vente, chaque vente et tout ce qui s'y rapporte (incluant toutes les enchères réalisées en ligne pour une vente régie par les présentes Conditions Générales de Vente) sont soumises à la loi française. Conformément à l'article L. 321-37 du Code de commerce, le Tribunal de Grande Instance de Paris est seul compétent pour connaître de toute action en justice relative aux activités de vente dans lesquelles Sotheby's est partie. S'agissant des actions contractuelles, les vendeurs et les acheteurs ainsi que les mandataires réels ou apparents de ceux-ci reconnaissent et acceptent que Paris est le lieu d'exécution des prestations de Sotheby's.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Sotheby's conserve pour sa part le droit d'intenter toute action devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris ou tout autre tribunal de son choix.

Si une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente était déclarée nulle ou inapplicable, cela n'affectera pas la validité des

autres dispositions des présentes qui demeureront parfaitement valables et efficaces.

En cas de divergence entre la version française des présentes Conditions Générales de Vente et une version dans une autre langue, la version française fait foi.

Janvier 2019

ESTIMATIONS ET CONVERSIONS

ESTIMATIONS EN EUROS

Les estimations imprimées dans le catalogue sont en Euros.

Pour guider les acheteurs éventuels, ces estimations peuvent être converties aux taux suivants, taux en vigueur lors de la mise sous presse du catalogue.

1 € = 1.142 \$

1 € = 0.867 £

D'ici le jour de la vente, les taux auront certainement varié et nous recommandons aux acheteurs de les vérifier avant d'enchérir.

Lors de la vente, un convertisseur de monnaies suit les enchères en cours. Les valeurs affichées dans les autres monnaies ne sont qu'une aide, les enchères étant passées exclusivement en Euros. Sotheby's n'est pas responsable des erreurs qui peuvent intervenir lors des opérations de conversions.

Le paiement des lots est dû en Euros, mais le montant équivalent dans une autre monnaie peut être accepté au taux du jour de la vente.

Le règlement est fait au vendeur en Euros.

ESTIMATES IN EUROS

The estimates printed in the catalogue are in Euros.

As a guide to potential buyers, estimates for this sale can be converted at the following rate, which was current at the time of printing. These estimates may be rounded:

1 € = 1.142 \$

1 € = 0.867 £

By the date of the sale this rate is likely to have changed, and buyers are recommended to check before bidding.

During the sale Sotheby's may provide a screen to show currency conversions as bidding progresses. This is intended for guidance only and all bidding will be in Euros. Sotheby's is not responsible for any error or omissions in the operation of the currency converter.

Payment for purchases is due in Euros, however the equivalent amount in any other currency will be accepted at the rate prevailing on the day that payment is received in cleared funds.

Settlement is made to vendors in the currency in which the sale is conducted.

ENTREPOSAGE ET ENLEVEMENT DES LOTS

Les lots achetés ne pourront être enlevés qu'après leur paiement et après que l'acheteur a remis à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité. (Veuillez vous référer au paragraphe 4 des Informations Importantes Destinées aux Acheteurs). Tous les lots pourront être retirés pendant

ou après chaque vacation au 6 rue de Duras, 75008 Paris, sur présentation de l'autorisation de délivrance du Post Sale Services de Sotheby's.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre contact avec le Post Sale Services afin d'organiser la livraison de leurs lots après paiement intégral de ceux-ci.

Dès la fin de la vente, les lots sont susceptibles d'être transférés dans un garde-meubles tiers :
VULCAN ART SERVICES
135, rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers
Tél. +33 (0)1 41 47 94 00
Fax. +33 (0)1 41 47 94 01
Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h / 14h – 17h
(vendredi fermeture à 16h)

Veuillez noter que les frais de manutention et d'entreposage sont pris en charge par Sotheby's pendant les 30 premiers jours suivants la vente, et qu'ils sont à la charge de l'acheteur après ce délai.

RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE OU DOMMAGE DES LOTS

Il appartient aux acheteurs d'effectuer les démarches nécessaires le plus rapidement possible. A cet égard, il leur est rappelé que Sotheby's n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou dommage causés aux lots au-delà d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente.

Veuillez-vous référer à l'Article XII des conditions générales de vente relatif au *Transfert de risque*.

Tout lot acquis n'ayant pas été retiré par l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la date de la vente (incluant la date de la vacation) sera entreposé aux frais, risques et périls de l'acheteur. L'acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

FRAIS DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

Pour tous les lots achetés qui ne sont pas enlevés dans les 30 jours suivant la date de la vente, il sera perçu des frais hors taxes selon le barème suivant :

- **Biens de petite taille** (tels que bijoux, montres, livres et objets en céramique) : frais de manutention de 25 EUR par lot et frais d'entreposage de 2,50 EUR par jour et par lot.
- **Tableaux et Biens de taille moyenne** (tels que la plupart des peintures et meubles de petit format) : frais de manutention de 35 EUR par lot et frais d'entreposage de 5 EUR par jour et par lot.
- **Tableaux, Mobilier et Biens de grande taille** (biens dont la manutention ne peut être effectuée par une personne seule) : frais de manutention de 50 EUR par lot et frais d'entreposage de 10 EUR par jour et par lot.
- **Biens de taille exceptionnelle** (tels que les sculptures monumentales) : frais de manutention de 100 EUR par lot et frais d'entreposage de 12 EUR par jour et par lot.

La taille du lot sera déterminée par Sotheby's au cas par cas (les exemples donnés ci-dessus sont à titre purement indicatif).

Tous les frais sont soumis à la TVA, si applicable.

Le paiement de ces frais devra être fait à l'ordre de Sotheby's auprès du Post Sale Services à Paris.

Pour les lots dont l'expédition est confiée à Sotheby's, les frais d'entreposage cesseront d'être facturés à compter de la réception du paiement par vos soins à Sotheby's, après acceptation et signature du devis de transport.

Contact

Pour toute information, veuillez contacter notre Post Sale Services :
Du lundi au vendredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h
T : +33 (0)1 53 05 53 67
F : +33 (0)1 53 05 52 11
E : frpostsaleservices@sothebys.com

COLLECTION OF PURCHASES

Purchased lots can only be collected after payment in full in cleared funds has been made (please refer to paragraph 4 of Information to Buyers) and appropriate identification has been provided.

All lots will be available for collection during or after each sale session at 6 rue de Duras, 75008 Paris on presentation of the paid invoice with the release authorisation from Sotheby's Post Sale Services.

We recommend to our buyer clients to contact the Post Sale Services in order to organise the shipment of their purchases once payment has been cleared. Once the sale is complete, the lots may be transferred to a third party warehouse: VULCAN ART SERVICES
135, rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers
Tel. +33 (0)1 41 47 94 00
Fax. +33 (0)1 41 47 94 01
Opening hours: 8.30-12AM/2-5PM (Friday closed at 4PM)

Please note that handling costs and storage fees are borne by Sotheby's during the first 30 days after the sale, but will be at the buyer's expense after this time.

LIABILITY FOR LOSS AND DAMAGE FOR PURCHASED LOTS

Purchasers are requested to arrange clearance as soon as possible and are reminded that Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of thirty (30) calendar days following the date of the auction. Please refer to clause XII Transfer of Risk of the Conditions of Business for buyers. Purchased lots not collected by the buyer after 30 days following the auction sale (including the date of the sale) will be stored at the buyer's risk and expense. Therefore the purchased lots will be at the buyer's sole responsibility for insurance.

STORAGE AND HANDLING CHARGES

Any purchased lots that have not been collected within 30 days from the date of the auction will be subject to handling and storage charges at the following rates:

- **Small items** (such as jewellery, watches, books or ceramics) : handling fee of 25 EUR per lot plus storage charges of 2.50 EUR per day per lot.
- **Paintings, Furniture and Medium Items** (such as most paintings or small items of furniture) : Handling fee of 35 EUR per lot plus storage charges of 5 EUR per day per lot.
- **Paintings, Furniture and Large items** (items that cannot be lifted or moved by one person alone): Handling fee of 50 EUR per lot plus storage charges of 10 EUR per day per lot.
- **Oversized Items** (such as monumental sculptures) : Handling fee of 100 EUR per lot plus storage charges of 12 EUR per day per lot.

A lot's size will be determined by Sotheby's on a case by case basis (typical examples given above are for illustration purposes only). All charges are subject to VAT, where applicable. All charges are payable to Sotheby's at Post Sale Services.

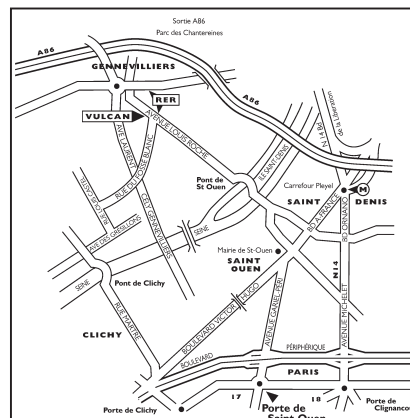
Storage charges will cease for purchased lots which are shipped through Sotheby's from the date on which we have received a signed quote acceptance and its payment from you.

Contact

Post Sale Services (Mon – Fri 9:30am – 12:30pm / 2:00pm – 6:00pm)
T : +33 (0)1 53 05 53 67
F : +33 (0)1 53 05 52 11
E : frpostsaleservices@sothebys.com

7/14 PARIS_ENTREPOSAGE

PLAN D'ACCÈS



GLOSSAIRE DES TERMES

Toute indication concernant l'identification de l'artiste, l'attribution, l'origine, la date, l'âge, la provenance et l'état est l'expression d'une opinion et non pas une constatation de fait. Pour former son opinion, Sotheby's se réserve le droit de consulter tout expert ou autorité qu'elle estime digne de confiance et de suivre le jugement émis par ce tiers.

Nous vous conseillons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessus publiées sur la Plateforme Internet avant de prendre part à une vente, en particulier les Articles III (Etat des biens vendus), V (Indications du Catalogue) et XXI (Résolution de la vente d'un Lot pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue).

Les exemples suivants explicitent la terminologie utilisée pour la présentation des lots.

1. « Hubert Robert » :

A notre avis, il s'agit d'une œuvre de l'artiste. Lorsque le(s) prénom(s) est inconnu, des astérisques suivis du nom de l'artiste, précédés ou non d'une initiale, indiquent que, à notre avis, l'œuvre est de l'artiste cité.

Le même effet s'attache à l'emploi du terme « par » ou « de » suivie de la désignation de l'auteur.

2. « Attribué à ... Hubert Robert »

A notre avis, l'œuvre a été exécutée pendant la période de production de l'artiste mentionné et des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable, cependant la certitude est moindre que dans la précédente catégorie.

3. « Atelier de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre exécutée par une main inconnue de l'atelier ou sous la direction de l'artiste.

4. « Entourage de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'une main non encore identifiée, distincte de celle de l'artiste cité mais proche de lui, sans être nécessairement un élève.

5. « Suiveur de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'un artiste travaillant dans le style de l'artiste, contemporain ou proche de son époque, mais pas nécessairement son élève.

6. « Dans le goût de ... A la manière de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre dans le style de l'artiste mais exécuté à une date postérieure à la période d'activité de l'artiste.

7. « D'après ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une copie, qu'elle qu'en soit la date, d'une œuvre connue de l'artiste.

8. « Signé ... Daté ... Inscrit... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre signée ou datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.

9. « Porte une signature ... Porte une date ... Porte une inscription ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre dont la signature, la date ou l'inscription ont été portées par une autre main que celle de l'artiste.

Les dimensions sont données dans l'ordre suivant : la hauteur précède la largeur.

GLOSSARY OF TERMS

Any statement as to authorship, attribution, origin, date, age, provenance and condition is a statement of opinion and is not to be taken as a statement of fact. Sotheby reserves the right, in order to form its opinion, to consult an expert or any reliable authority and to follow its judgment.

Please read carefully the terms of the Conditions of Business for Buyers mentioned above before you take part in an auction, in particular Conditions III (Condition of items offered for sale), V (Catalogue descriptions) and XXI (Rescission of the sale for lack of authenticity of the item sold). The following are examples of the terminology used in presenting the lots.

1. 'Hubert Robert'

In our opinion a work by the artist. When the artist's forename(s) is not known, a series of asterisks, followed by the surname of the artist, whether preceded by an initial or not, indicates that in our opinion the work is by the artist named. The same effect is attached to the use of the term "by" or "of" followed by the designation of the author.

2. 'Attributed to... Hubert Robert'

In our opinion probably the work was created at a time when the artist mentioned was active and there are serious grounds which lead to believe that it is from the artist's hand, but less certainty as to authorship is expressed than in the preceding category.

3. 'Studio of ... Hubert Robert'

In our opinion a work by an unknown hand in the studio of the artist or may have been executed under the artist's direction.

4. 'Circle of ... Hubert Robert'

In our opinion a work by an as yet unidentified but distinct hand, closely associated with the named artist but not necessarily his pupil.

5. 'Follower of... Hubert Robert'

In our opinion a work by an artist, working in the style of the artist, contemporary or close to his time but not inevitably his pupil.

6. 'In the manner of ... Hubert Robert'

In our opinion a work in the style of the artist and of a later date.

7. 'After ... Hubert Robert'

In our opinion a copy of a known work of the artist.

8. The term 'signed... and/or dated... and/or inscribed... Hubert Robert'

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription are from the hand of the artist.

9. The term 'bears a signature... and/or date... and/or inscription...Hubert Robert'

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription have been added by another hand. Dimensions are given height before width.

Ventes à Venir

Le calendrier complet des ventes internationales ainsi que tous les résultats des ventes sont disponibles sur sothebys.com

COLLECTION MARIANNE & PIERRE NAHON- L'ART C'EST LA VIE

19 et 20 mars 2019

Paris

ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE

29 mars 2019

Paris

LA COLLECTION MARCEL ARLAND - DANS L'AMITIÉ DES PEINTRES

28 mars 2019

Paris

COLLECTION PARTICULIÈRE ITALIENNE - DE GIOVANNI FATORI À GIORGIO DE CHIRICO

16 avril 2019

Paris

ŒUVRES SUR PAPIER

28 mars 2019

Paris

OLD MASTER & BRITISH WORKS ON PAPER

3 juillet 2019

Londres

Notes

Copyright

Couverture: ©Succession Picasso 2019
LOT 102 ©Succession Picasso 2019
LOT 105 ©Succession Picasso 2019
P. 27 Photograph of Dora Maar and Pablo Picasso
on the beach, September 1937, Eileen Agar (1899-
1991), Tate Archive.
©Tate, London 2019 / Succession Picasso 2019
LOT 106 ©Succession Picasso 2019
LOT 115 ©Succession Picasso 2019
LOT 116 ©Succession Picasso 2019
LOT 120 © Archives Musée Camille-Pissarro,
Pontoise

Photographes

Damien Perronnet / ArtDigitalStudio
Louis Blancard / ArtDigital Studio

Responsable de Fabrication

Emilie Ludot, Londres

Graphiste

Simon Hiscocks

Département International

La liste complète de nos bureaux et salles de ventes à travers le monde est disponible sur sothebys.com, vous y trouverez également toutes les informations détaillées concernant les services de Sotheby's.

Helena Newman

Chairman Sotheby's Europe
Co-Head
Impressionist & Modern Art Worldwide

Philip Hook

Senior Director
Senior International Specialist Europe

Samuel Valette

Senior Director, Vice Chairman,
Private Sales, Worldwide

Thomas Bompard

Senior Vice President
Chairman West Coast

James Mackie

Senior Director
Head of Department, London

Simon Shaw

Vice Chairman, Fine Art Division
Co-Head
Impressionist & Modern Art Worldwide

Benjamin Doller

Chairman Americas

Brooke Lampley

Senior Vice President
Vice Chairman, Fine Arts Division

August Uribe

Senior Vice President
Vice Chairman, Americas

Caroline Lang

Chairman Sotheby's Switzerland
Senior International Specialist

Claudia Dwek

Deputy Chairman Europe
Chairman Contemporary Art, Europe

EUROPE

LONDON

Helena Newman
Philip Hook
Samuel Valette
James Mackie
Aleksandra Todorovic
Bernhard Brandstaetter
Alexandra Christl
Tania Remoundos
Marie-Edmée de Malherbe
Olimpia Isidori
Siân Folley
Thomas Boyd-Bowman
Amanda Partridge
Bettina Dixon
Bartholomew Miller
+44 20 7293 6130

AMSTERDAM

Albertine Verlinde
Sarah de Clercq
+31 20 550 2264

BARCELONA

Aurora Zubillaga
Sofia Roji
+34 91 576 5714

BRUSSELS

Emmanuel Van de Putte
Virginie Devillez
+32 2 627 7195

COLOGNE

Nadia Abbas
Eva Donnerhack
+49 221 207170

FRANKFURT

Nina Buhne
+49 69 74 0787

GENEVA

Caroline Lang
Sara Nateri
+41 22 908 4800

HAMBURG

Dr. Katharina Prinzessin
zu Sayn-Wittgenstein
+49 40 44 40 80

MADRID

Aurora Zubillaga
Alexandra Schader
+34 91 576 5714

MILAN

Claudia Dwek
+39 02 29 5002 50

MONACO

Mark Armstrong
+37 7 9330 8880

MOSCOW

Irina Stepanova
+7 495 772 7752

MUNICH

Heinrich von Sprei
Nicola Keglevich
Gallus Pesendorfer
+49 89 29 09 5140

PARIS

Aurélie Vandevoorde
Cyrille Cohen
Etienne Hellman
Jeanne Calmont
Aurélie Massou
Bénédicte van Campen
Juliane Cuisson
+33 1 53 05 53 55

STOCKHOLM

Peder Isacson
+46 8 679 5478

VIENNA

Andrea Jungmann
+43 1 512 4772

ZURICH

Stefan Puttaert
+41 44 226 2227

NORTH AMERICA

NEW YORK

Simon Shaw
Brooke Lampley
Benjamin Doller
August Uribe
Liz Sterling
Julian Dawes
Scott Niichel
Edith Eustis
Jennifer Gimblett
Nina Platt
Julia Leveille
+1 212 606 7360

CHICAGO

Gary Metzner
+1 312 475 7916

LOS ANGELES

Thomas Bompard
Peter Kloman
Talia Friedman
+1 310 274 0340

PALM BEACH

Ashley Ramos
+1 561 833 2582

ASIA

BANGKOK

Wannida Saetied
+66 3 2286 0778

CHINA

Jen Hua
Rachel Shen
Wang Ying
+86 21 6288 7500
+86 10 8592 2323

HONG KONG

Kevin Ching
Patti Wong
Jasmine Chen
+852 2822 8167

JAKARTA

Jasmine Prasatio
+62 21 5797 3603

SINGAPORE

Esther Seet
+65 6732 8239

TAIPEI

Wendy Lin
+886 2 2757 6689

TOKYO

Ryoichi Hirano
Yoshiko Marutani
+81 3 3230 2755

MIDDLE EAST

Roxanne Zand
+44 20 7293 6200

TEL AVIV

Rivka Saker
Sigal Mordechai
+972 3 560 1666

Index

Bol, Ferdinand 122

Carracci, Annibale 108

Gericault, Jean-Louis-André-Théodore
107, 113

Guercino 103

Matisse, Henri 109

Piazzetta, Giovanni Battista 112

Picasso, Pablo 102, 105, 106, 115, 116

Piranesi, Giovanni Battista 117, 118

Pissarro, Camille 120

Ribera, Jusepe de 104

Rouault, Georges 110

Tiepolo, Giovanni Domenico 101

de Toulouse Lautrec, Henri 121

BOARD OF DIRECTORS

Domenico De Sole

Chairman of the Board

The Duke of Devonshire

Deputy Chairman of the Board

Tad Smith

President and**Chief Executive Officer**

Jessica Bibliowicz

Linus W. L. Cheung

Kevin Conroy

Daniel S. Loeb

Marsha E. Simms

Diana L. Taylor

Dennis M. Weibling

Harry J. Wilson

David Schwartz

Corporate Secretary**SOTHEBY'S EXECUTIVE
MANAGEMENT**

Jill Bright

Human Resources**& Administration****Worldwide**

Amy Cappellazzo

Chairman**Fine Art Division**

Valentino D. Carlotti

Business Development**Worldwide**

John Cahill

Chief Commercial Officer**Worldwide**

Kevin Ching

Chief Executive Officer**Asia**

Ken Citron

Operations & Chief**Transformation Officer****Worldwide**

Lauren Gioia

Communications**Worldwide**

David Goodman

Digital Development**& Marketing****Worldwide**

Mike Goss

Chief Financial Officer

Jane Levine

Chief Compliance Counsel**Worldwide**

Laurence Nicolas

Managing Director**Jewelry & Watches****Worldwide**

Jonathan Olsoff

General Counsel**Worldwide**

Jan Prasens

Managing Director**Europe, Middle East, Russia,****India and Africa**

Allan Schwartzman

Chairman**Fine Art Division**

Patti Wong

Chairman**Asia****SOTHEBY'S INTERNATIONAL
COUNCIL**

Robin Woodhead

Chairman

Jean Fritts

Deputy Chairman

John Marion

Honorary Chairman

Juan Abelló

Judy Hart Angelo

Anna Catharina Astrup

Nicolas Berggruen

Philippe Bertherat

Lavinia Borromeo

Dr. Alice Y.T. Cheng

Laura M. Cha

Halit Cingillioğlu

Jasper Conran

Henry Cornell

Quinten Dreesmann

Ulla Dreyfus-Best

Jean Marc Etlin

Tania Fares

Comte Serge de Ganay

Ann Getty

Yassmin Ghandehari

Charles de Gunzburg

Ronnie F. Heyman

Shalini Hinduja

Pansy Ho

Prince Aryn Aga Khan

Catherine Lagrange

Edward Lee

Jean-Claude Marian

Batia Ofer

Georg von Opel

Marchesa Laudomia Pucci Castellano

David Ross

Patrizia Memmo Ruspoli

Rolf Sachs

René H. Scharf

Biggi Schuler-Voith

Judith Taubman

Olivier Widmaier Picasso

The Hon. Hilary M. Weston,

CM, CVO, OOnt

CHAIRMAN'S OFFICE**AMERICAS**

Lisa Dennison

Benjamin Doller

George Wachter

Thomas Bompard

Lulu Creel

Nina del Rio

Mari-Claudia Jimenez

Brooke Lampley

Gary Schuler

Simon Shaw

Lucian Simmons

August Uribe

EUROPE

Oliver Barker

Helena Newman

Mario Tavella

Alex Bell

Michael Berger-Sandhofer

David Bennett

Lord Dalmeny

Claudia Dwek

Edward Gibbs

George Gordon

Franka Haiderer

Henry Howard-Sneyd

Caroline Lang

Cedric Lienart

Daniela Mascetti

Wendy Phillips

Lord Poltimore

Samuel Valette

Albertine Verlinde

Roxane Zand

ASIA

Patti Wong

Nicolas Chow

Lisa Chow

Jen Hua

Yasuaki Ishizaka



Sotheby's EST. 1744
Collectors gather here.